



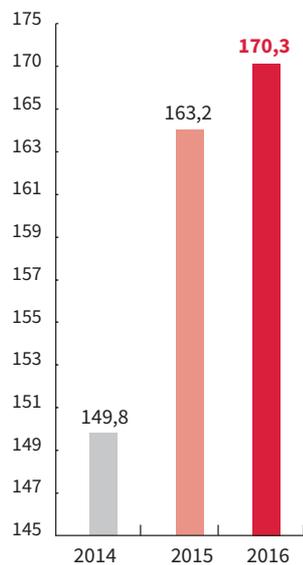
DOM Security

Rapport Annuel 2016

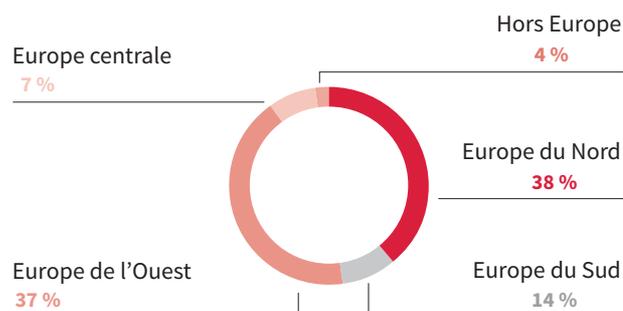


CHIFFRES-CLÉS 2016

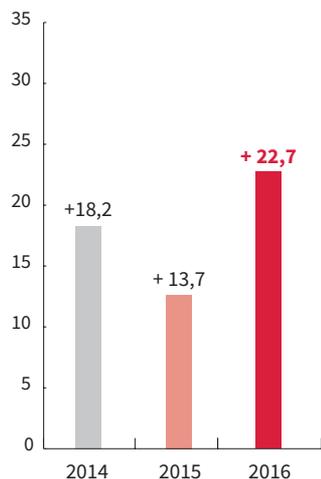
Evolution du chiffre d'affaires en millions d'euros



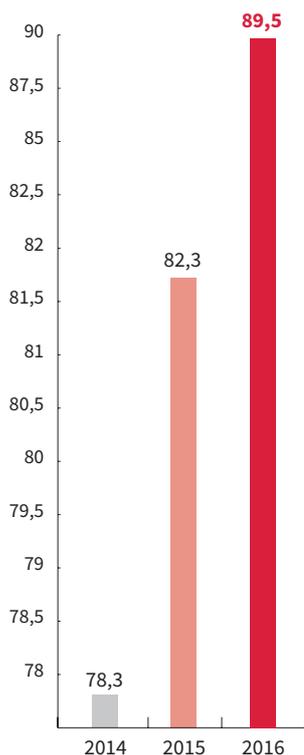
Répartition des ventes en 2016



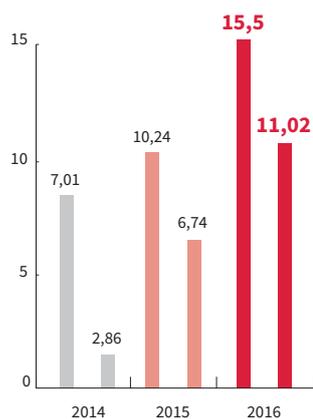
Evolution de la trésorerie financière nette en millions d'euros



Evolution des capitaux propres en millions d'euros



Evolution du résultat opérationnel et du résultat net part du Groupe en millions d'euros

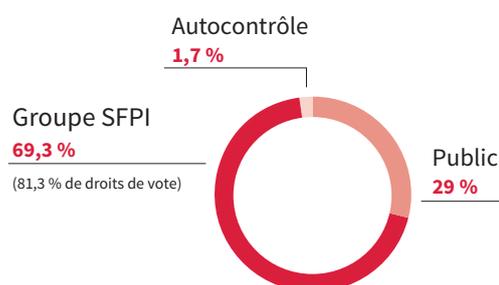


Données par action

En euros	2014	2015	2016
Résultat net par action part du groupe	1,18 €	2,76 €	4,58 €
CAF par action	4,10 €	5,30 €	7,57 €
Dividende net€	1,50 €	1,50 €	1,75 €
NB titres (hors auto-contrôle)	2 387 746	2 387 746	2 401 787

Place de cotation : Euronext Paris
 Compartiment C
 Code ISIN : FR0000052839
 Code Reuter : SCDV
 Indice : CAC all shares

Répartition de l'actionnariat au 31/12/2016 en pourcentage (% en droits de vote)



Evolution du cours de bourse sur 1 an

Cours au 28/04/2017 : 57,50 €



Sommaire

MOT DU PRESIDENT DIRECTEUR GENERAL	4
RAPPORT DE GESTION	5
COMPTES ANNUELS AU 31 DECEMBRE 2016	38
COMPTES CONSOLIDES AU 31 DECEMBRE 2016	48
RAPPORT DU PRESIDENT DIRECTEUR GENERAL ETABLI EN APPLICATION DU DERNIER ALINEA DE L'ARTICLE L. 225-37 DU CODE DE COMMERCE	76
RAPPORTS DES COMMISSAIRES AUX COMPTES	83
RAPPORT DE L'ORGANISME TIERS INDEPENDANT SUR LES INFORMATIONS SOCIALES, ENVIRONNEMENTALES ET SOCIETALES	94
PROJET DES RESOLUTIONS A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 18 MAI 2017	98

Le mot du Président Directeur Général

« Spécialiste européen des serrures et systèmes de sécurité »

DOM SECURITY est un groupe industriel indépendant, spécialisé dans les serrures et systèmes de sécurité.

La vocation de DOM SECURITY est de concevoir, de fabriquer et de commercialiser :

- **des systèmes mécaniques, électriques et électroniques de contrôle des accès** pour de grandes organisations et des sites à risque ;
- **des serrures pour matériels et équipements**, destinées aux industriels en fournissant des solutions clés en main, en liaison avec leurs bureaux d'études ;
- **des serrures pour le bâtiment**, offrant une large gamme reconnue d'équipements pour la première et la deuxième monte.

Le chiffre d'affaires consolidé 2016 affiche une hausse de 4,3 % par rapport à 2015 et s'élève à 170 256 K€.

Le résultat opérationnel courant ressort à 16 633 K€ contre 12 544 K€ en 2015.

Le résultat net des entreprises consolidées s'élève à 11 018 K€ contre 6 737 K€ en 2015, et la capacité d'autofinancement affiche une augmentation de 44 % à 18 179 K€.

Le bénéfice net par action ressort à 4,58 € contre 2,76 € en 2015.

Sur l'ensemble de l'exercice, le chiffre d'affaires se répartit comme suit selon les secteurs géographiques opérationnels ci-après :

- Europe de l'Ouest : 67 453 K€ (39,62 %).
- Europe du Nord : 62 705 K€ (36,83 %).
- Europe du Sud : 28 956 K€ (17,01 %).
- Europe Centrale : 11 142 K€ (6,54 %).

Rapport de gestion

COMPTES ANNUELS

Rapport de gestion et d'activité du conseil d'administration du 22 Mars 2017 à l'assemblée générale ordinaire annuelle des actionnaires du 18 Mai 2017

Mesdames, Messieurs les actionnaires,

Nous vous avons réunis en Assemblée Générale Ordinaire Annuelle en application des statuts et des dispositions du Code de commerce pour vous rendre compte de l'activité de la Société au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2016, des résultats de cette activité, des perspectives d'avenir et soumettre à votre approbation le bilan et les comptes annuels dudit exercice.

Les convocations prescrites par la loi vous ont été régulièrement adressées et tous les documents et pièces prévus par la réglementation en vigueur ont été tenus à votre disposition dans les délais impartis.

COMPTES ANNUELS

Présentation des comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2016.

Les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2016 que nous soumettons à votre approbation ont été établis conformément aux règles de présentation et aux méthodes d'évaluation prévues par la réglementation en vigueur.

Les règles de présentation et les méthodes d'évaluation retenues sont identiques à celles de l'exercice précédent.

Le compte de résultat fait apparaître un bénéfice net de 3 494 571,09 €, après déduction des amortissements et provisions réglementaires et justifiées, que nous vous proposons de répartir conformément aux statuts, comme il sera dit ci-après.

Activité et résultats financiers de la Société au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2016.

1. – Activité de la Société

Au cours de l'exercice, la Société a acquis 15 % (soit 150 actions) du capital social et des droits de vote de la société OMNITECH SECURITY. Cette acquisition de titres s'est réalisée moyennant une dation en paiement de 14.041 actions DOM SECURITY qui ont été remis à la société LAMANTIN INVESTISSEMENT.

Suite à la réalisation de cette opération, DOM SECURITY détient 100 % du capital et des droits de vote d'OMNITECH SECURITY.

Les titres auto détenus sont passés ainsi de 56.206 à 42.165.

Le pourcentage de détention de DOM SECURITY dans la société slovène DOM-TITAN est passé de 93,93 à 96,14 %.

DOM Security détient désormais 100 % du capital social de la société espagnole DOM-MCM, suite à l'opération de rachat par DOM-MCM de ses propres actions auprès des actionnaires minoritaires.

2. – Résultats financiers de la Société

Le chiffre d'affaires de 2 665 K€ est constitué pour l'essentiel de refacturation de frais communs et de frais de personnel portés par DOM SECURITY pour le compte de ses filiales.

Le résultat d'exploitation reste négatif, passant de (838) K€ à (279) K€.

Le résultat financier est en diminution, passant de 5 475 K€ à 4 330 K€, en raison essentiellement de la baisse du dividende versé par les filiales.

Le résultat exceptionnel passe de (870) K€ à (99) K€.

Les principaux comptes de charges et de produits de l'exercice écoulé engendrent le résultat ci-après, en comparaison avec l'exercice 2015 :

	EXERCICE 2016	EXERCICE 2015
Chiffre d'affaires	2 665 378	2 040 883
Produits d'exploitation	2 737 994	2 127 560
Charges d'exploitation	3 016 534	2 965 713
RESULTAT D'EXPLOITATION	-278 540	-838 152
Produits financiers	4 393 128	5 536 073
Charges financières	63 157	60 970
RESULTAT FINANCIER	4 329 971	5 475 104
RESULTAT COURANT	4 051 431	4 636 951
Produits exceptionnels	742 724	190 914
Charges exceptionnelles	841 853	1 060 949
RESULTAT EXCEPTIONNEL	-99 129	-870 035
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise	--	--
Impôts sur les bénéfices	457 731	161 826
RESULTAT DE L'EXERCICE	3 494 571	3 605 090

ACTIVITE JURIDIQUE

Approbation des comptes de l'exercice 2015

Lors de votre assemblée générale ordinaire en date du 19 mai 2016, vous avez approuvé les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2015, faisant apparaître un bénéfice net comptable de 3 605 090,39 €, que vous avez décidé d'affecter comme suit :

Origine :

- Résultat de l'exercice : 3 605 090,39 €.

Affectation :

- Dividende : 3 665 928 € soit 1,50 € par action, prélevés comme suit :
 - 3 605 090,39 € correspondant au résultat de l'exercice.
 - 60 837,61 € prélevés sur le compte Report à nouveau.
- Le compte Report à nouveau dont le solde créditeur s'élevait à 32 486 380,95 € a été ramené à 32 425 543,34 € (incluant le dividende revenant aux actions auto détenues, 84 309 €).

Le dividende en numéraire a été mis en paiement le 30 mai 2016.

Conformément à la loi, les actions détenues par la Société à la date de mise en paiement du dividende n'ont pas donné droit au dividende.

Conventions et engagements réglementés

Nous avons donné à nos Commissaires aux comptes toutes les indications utiles pour leur permettre de présenter leur rapport spécial sur les conventions et engagements visés par l'article L. 225-38 et suivants du Code de commerce.

Nous vous précisons à cet effet, que les conventions réglementées, ont fait l'objet d'un examen de votre conseil d'administration qui s'est tenu le 26 septembre 2016.

Dotation du compte Autres réserves

Nous vous proposons, afin de satisfaire aux obligations légales, de doter le compte Autres réserves par prélèvement du même montant de 32 488 790,84 € figurant au compte Report à nouveau.

Suite à cette dotation, le solde du compte Report à nouveau sera ramené à zéro et celui du compte Autres réserves passera à un montant de 32 488 790,84 €.

Affectation du résultat de l'exercice 2016

Nous vous proposons d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant à 3 494 571,09 €, comme suit :

Origine :

- Résultat de l'exercice : 3 494 571,09 €.

Affectation :

- Dividende : 4 276 916 € soit 1,75 € par action, prélevés comme suit :
 - 3 476 916 € sur le résultat de l'exercice.
 - 800 000 € prélevés sur le compte Autres réserves.
- Le solde du résultat de l'exercice au compte Autres réserves dont le solde s'élève à 32 488 790,84 € sera ramené à 31 706 445,93 €.

Nous vous informons que :

- ce dividende est éligible, pour les personnes physiques fiscalement domiciliées en France, à la réfaction de 40 % prévue à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts ;
- suite à la Loi de Finance pour 2013, les dividendes perçus, éligibles à la réfaction prévue à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts, sont assujettis à un prélèvement forfaitaire non libératoire et obligatoire prévu à l'article 117 Quater du Code général des impôts, dont le taux est de 21 %.

Le dividende en numéraire sera mis en paiement le 26 mai 2017.

Dividende et détention par la Société de ses propres actions

Au cas où, lors de la mise en paiement du dividende, la Société détiendrait certaines de ses propres actions, le bénéfice distribuable correspondant au dividende non versé en raison de la détention desdites actions, serait affecté au compte Report à Nouveau.

Rappel des dividendes distribués au cours des exercices précédents

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, nous vous rappelons que les sommes distribuées à titre de dividendes, pour les trois exercices précédents, ont été les suivantes :

EXERCICE	DIVIDENDE DISTRIBUE	DIVIDENDE PAR ACTION
2013	4 276 916 €	1,75 €
2014	3 665 928 €	1,50 €
2015	3 665 928 €	1,50 €

Dépenses somptuaires et charges non déductibles fiscalement

Conformément aux dispositions des articles 223 quater et 223 quinquies du Code des impôts, nous vous précisons que les comptes de l'exercice écoulé ne prennent pas en charge de dépenses non déductibles du résultat fiscal.

Activité en matière de recherche et de développement

Notre Société n'a pas immobilisé de frais de cette nature au cours de l'exercice 2016 au poste « Frais de recherche et de développement » à l'actif du bilan.

Tableaux des résultats de la Société au cours des cinq derniers exercices

Au présent rapport, est joint en annexe le tableau des résultats des cinq derniers exercices prévu par l'article R. 225-102 du Code de commerce.

Information relative à l'échéance des dettes fournisseurs et créances clients

En application des dispositions des articles L. 441-6-1 et D. 441- 1 du Code de commerce, je vous indique la décomposition, à la clôture du dernier exercice, du solde des dettes à l'égard des fournisseurs et des créanciers, par date d'échéance :

DETTES FOURNISSEURS						
Article D. 441 I -1° : Factures RECUES non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu						
	0 jour (compte 401)	1 à 30 jours	31 à 60 jours	61 à 90 jours	91 jours et au-delà	TOTAL (1 jour et plus)
(A) TRANCHES DE RETARD DE PAIEMENT						
Nombre de factures concernées	24					17
Montant total en K€ des factures concernées HT	236	1	11	--	10	22
% du montant total des achats HT de l'exercice (Liasse Fiscale : FS+FU+FW)	10,98	0,06	0,62	--	0,47	1
(B) FACTURES EXCLUES DU (A) RELATIVES A DES DETTES LITIGIEUSES						
Nombre de factures exclues	--					
Montant total HT en K€ des factures exclues	--					
(C) DELAIS DE PAIEMENT DE REFERENCE UTILISES (CONTRACTUEL OU DELAI LEGAL – ART L. 441-6 ou ART L. 443-1DU CODE DE COMMERCE)						
Délais de paiement utilisés pour le calcul des retards de paiement	<input type="checkbox"/> Délais contractuels : (préciser) <input checked="" type="checkbox"/> Délais légaux : Application de la Loi LME : 45 jours fin de mois ou 60 jours nets					

CREANCES CLIENTS						
	Article D. 441 I-2° : Factures EMISES non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu					
	0 jour <i>(compte 411)</i>	1 à 30 jours	31 à 60 jours	61 à 90 jours	91 jours et au-delà	TOTAL <i>(1 jour et plus)</i>
(A) TRANCHES DE RETARD DE PAIEMENT						
Nombre de factures concernées	16					8
Montant total en K€ des factures concernées HT	102	35	60	--	29	124
% du chiffre d'affaires HT de l'exercice <i>(Liasse Fiscale : FL)</i>	3,8	1,32	2,35	--	1,07	4,7
(B) FACTURES EXCLUES DU (A) RELATIVES A DES CREANCES LITIGIEUSES OU DES CLIENTS DOUTEUX						
Nombre de factures exclues	--					
Montant total HT en K€ des factures exclues	--					
(C) DELAIS DE PAIEMENT DE REFERENCE UTILISES (CONTRACTUEL OU DELAI LEGAL – ART L. 441-ou ART L. 443-1 DU CODE DE COMMERCE)						
Délais de paiement utilisés pour le calcul des retards de paiement	<input type="checkbox"/> Délais contractuels : (préciser) <input checked="" type="checkbox"/> Délais légaux : Application de la Loi LME : 45 jours fin de mois ou 60 jours nets					

PRISE ET CESSION DE PARTICIPATION OU DE CONTROLE

Participations prises au cours de l'exercice

Nous vous rappelons que le tableau des filiales et participations est annexé aux comptes annuels.

Au cours de l'exercice 2016, notre Société a augmenté sa participation dans le capital social d'OMNITECH SECURITY qui est passée à 100 % et de DOM-TITAN qui est passée à 96,14 %.

Répartition du capital social et des droits de vote

Nous vous indiquons l'identité des personnes physiques ou morales ci-après, conformément aux dispositions de l'article L. 233-13 du Code de Commerce et compte tenu des informations reçues notamment en application de l'article L. 233-7 et L. 233-12 de ce code :

	% capital social	% droits de vote
INTERNATIONAL VALUE ADVISERS LLC « IVA » SARL 2711 Centerville Road, Suite 400, Wilmington, 19808 DELAWARE, USA	11,00	6,49
GROUPE SFPI SA 20 rue de l'Arc de Triomphe – 75017 PARIS RCS PARIS B 393 588 595	69	82,68
STOCK PICKING FRANCE FCP Géré par JOUSSE MORILLON INVESTISSEMENT 4 rue Frédéric Bastiat – 75008 PARIS	2,19	1,41

Franchissement de seuil

La Société a prévu un franchissement de seuils statutaires. En effet, toute personne physique ou morale, agissant seule ou de concert, qui vient à détenir ou cesse de détenir une fraction égale à 2 % du capital social ou des droits de vote ou tout multiple de ce pourcentage, est tenue d'en informer la Société, dans un délai de quinze (15) jours à compter du franchissement du seuil de participation, par lettre recommandée avec avis de réception adressée à son siège social en précisant le nombre d'actions et de droit de vote détenus.

A défaut d'avoir été déclarées dans les conditions ci-dessus, les actions excédant la fraction qui aurait dû être déclarée, sont privées du droit de vote dans les conditions prévues par la loi.

Actions inscrites au nom de la Société

Dans le cadre du programme de rachat d'actions autorisé par votre assemblée générale mixte du 29 novembre 2011, arrivé à expiration le 29 mai 2013, la Société détenait au 31 décembre 2016, 1,73 % de son capital social, soit 42.165 de ses propres actions d'une valeur au cours d'achat de 27,29 € pour une valeur nominale de 15 €.

Etat de la participation des salariés au capital social

Conformément aux dispositions de l'article L. 225-102 du Code de commerce, nous vous informons qu'au dernier jour de l'exercice 2016, aucun salarié ne détenait de titres de la Société.

Gouvernance de la Société

Conformément aux dispositions de l'article L. 225-37 du Code de commerce, le Président Directeur Général a établi son rapport spécial rendant compte des conditions de préparation et d'organisation des travaux du Conseil d'administration et des procédures de contrôle interne mises en place par la Société.

Ce rapport prend en compte les réglementations du code de gouvernement d'entreprise de MIDDLENEXT, éditées en septembre 2016.

Ce rapport, joint au présent rapport de gestion soumis à votre approbation, vous donnera toutes les indications sur la composition de votre Conseil au cours de l'exercice écoulé.

INFORMATIONS CONCERNANT LES MANDATAIRES SOCIAUX

Liste des mandats sociaux

Conformément aux dispositions de l'article L. 225-102-1, alinéa 3 du Code de commerce, nous vous communiquons ci-après la liste de l'ensemble des mandats et fonctions exercés dans toute société par chacun des mandataires sociaux de la Société :

Mandataires sociaux / Société	Mandat et/ou fonction
Monsieur Henri MOREL	
NEU SA – GROUPE SFPI SA	Administrateur
FEVI SAS – NEU FEVI SA – SOREMEC SA	
GROUPE SFPI SA – NEU SA - SOREMEC SA	Président Directeur Général
PICARD-SERRURES SAS – DOM-MÉTALUX SAS – DOM RONIS SAS	Président
DÉNY SECURITY SAS – OMNITECH SECURITY SAS	
ERYMA HOLDING SAS - DELTA NEU SAS	
LA FONCIERE NEU SAS – NEU PROCESS SAS	
ARC MANAGEMENT SAS - AUBERGE HAZEMANN SAS	Gérant
SCI B.G.M. - MP ASSOCIÉS SARL	
SCI AVENUE GEORGE NUTTIN	
SCI NEU – SCI LA CHAPELLE D'ARMENTIERES	
SCI HOTEL DU CHAMP DU FEU – SCI 1896	Membre du Conseil de Surveillance
MAC SAS	
Monsieur Jean-Bertrand PROT	
FRANCE FERMETURES SAS – FRANCIAFLEX SAS – SIPA MENUISERIES SAS	Président
MAC INDUSTRIES SAS – MMD SAS – BARRIQUAND ECHANGEURS SAS	
ASET SAS – FINANCIERE BARRIQUAND SAS - ERYMA SAS	
SPRING MANAGEMENT SAS – LB SAS	
GROUPE SFPI SA	Directeur Général délégué
ERYMA HOLDING SAS	Directeur Général
MAC SAS	Président du Conseil de Surveillance
STORISTES DE FRANCE SA - BAIE OUEST SA	Représentant permanent
SCI ALU DES DEUX VALLEES – SCI LUZECH	Gérant
SCI STERIMMO – SCI MANCHESTER – SCI ROCHETOIRIN	

<i>Monsieur Nicolas LOYAU</i>	
STORISTES DE FRANCE SA - BAIE OUEST SA	Administrateur
MAC SAS - THERMICA SAS – DOM PARTICIPATIONS SAS	Président
BARRIQUAND SAS – BATT SAS	Représentant permanent
NEU SA	Gérant
FABSTORE SARL	
SCI VR DES DEUX VALLEES - SCI PANICAUTS SAINT COLOMBAN	
<i>Monsieur Thierry CHEVALLIER</i>	
Néant	
<i>Monsieur Hermann RÖSER</i>	
Néant	
<i>Mademoiselle Sophie MOREL</i>	
SOREMEC SA – GROUPE SFPI SA	Administrateur
<i>Madame Valentine LAUDE</i>	
GROUPE SFPI SA	Administrateur

Rémunération et avantages des dirigeants et administrateurs

1° Tableau récapitulatif des rémunérations attribuées à chaque dirigeant mandataire social (en euros)

	Exercice 2016		Exercice 2015	
	Montants dus	Montant versés	Montants dus	Montants versés
Henri MOREL				
<i>Président de DENY SECURITY SAS</i>				
Rémunération fixe ⁽¹⁾	135 664,21	135 664,21	135 538	135 538
Rémunération variable annuelle	--	--	--	--
Rémunération exceptionnelle	--	--	--	--
Jetons de présence	--	--	--	--
Avantages en nature ⁽²⁾	8 656	8 656	8 530	8 530
TOTAL 1	144 320,21	144 320,21	144 068	144 068

Henri MOREL				
Président de GROUPE SFPI SA				
Rémunération fixe ⁽¹⁾	300 000	300 000	300 000	300 000
Rémunération variable annuelle	--	--	--	--
Rémunération exceptionnelle	--	--	--	--
Jetons de présence	--	--	--	--
Avantages en nature ⁽²⁾	16 804,52	16 804,52	19 424,70	19 424,70
TOTAL 2	316 804,52	316 804,52	319 424,70	319 424,70

⁽¹⁾ Sur une base brute avant impôts.

⁽²⁾ Montant cotisé au titre de l'assurance chômage des dirigeants et de la retraite complémentaire (gsc)

2° Tableau sur les jetons de présence attribués aux membres du conseil d'administration (en euros)

	Montants versés au cours de l'exercice 2016		Montants versés au cours de l'exercice 2015	
	Montants dus	Montant versés	Montants dus	Montants versés
Thierry CHEVALLIER				
<i>Administrateur de DOM SECURITY SA</i>				
Jetons de présence	6 700	6 700	5 000	5 000
TOTAL	6 700	6 700	5 000	5 000

	Montants versés au cours de l'exercice 2016		Montants versés au cours de l'exercice 2015	
	<i>Montants dus</i>	<i>Montant versés</i>	<i>Montants dus</i>	<i>Montants versés</i>
Valentine LAUDE <i>Administrateur de DOM SECURITY SA</i>				
Jetons de présence	6 650	6 650	5 000	5 000
TOTAL	6 650	6 650	5 000	5 000

	Montants versés au cours de l'exercice 2016		Montants versés au cours de l'exercice 2015	
	<i>Montants dus</i>	<i>Montant versés</i>	<i>Montants dus</i>	<i>Montants versés</i>
Sophie MOREL <i>Administrateur de DOM SECURITY SA</i>				
Jetons de présence	0	0	5 000	5 000
TOTAL 1	0	0	5 000	5 000

	Montants versés au cours de l'exercice 2016		Montants versés au cours de l'exercice 2015	
	<i>Montants dus</i>	<i>Montant versés</i>	<i>Montants dus</i>	<i>Montants versés</i>
Sophie MOREL <i>Salarié et administrateur de GROUPE SFPI SA</i>				
Rémunération fixe ⁽¹⁾	67 375	67 375	36 019,49	36 019,49
Jetons de présence	0	0	5 000	5 000
TOTAL 2	67 375	67 375	41 019,49	41 019,49

⁽¹⁾ Sur une base brute avant impôts.

	Montants versés au cours de l'exercice 2016		Montants versés au cours de l'exercice 2015	
	<i>Montants dus</i>	<i>Montant versés</i>	<i>Montants dus</i>	<i>Montants versés</i>
Hermann RÖSER <i>Administrateur de DOM SECURITY SA</i>				
Jetons de présence	6 650	6 650	5 000	5 000
TOTAL	6 650	6 650	5 000	5 000

Par ailleurs, Monsieur Hermann RÖSER a perçu de la société DOM GMBH & Co. KG, une somme de 94 296 euros au titre de sa pension de retraite.

Conformément au Code de commerce, nous vous demandons d'approuver la répartition des jetons de présence versés aux membres du conseil d'administration au cours de l'exercice 2016. Nous vous précisons que le jeton de présence est réservé exclusivement aux administrateurs indépendants.

Jetons de présence

Nous vous proposons de fixer à la somme de vingt et un mille (21 000,00) euros le montant des jetons de présence du Conseil d'administration.

Délégations au Conseil d'administration

Conformément aux dispositions de l'article L. 225-100 du Code de commerce, aucune délégation relative à des augmentations de capital social n'a été consentie au Conseil d'administration.

SITUATION DES MANDATS DES ADMINISTRATEURS

Les mandats d'administrateur de Messieurs Henri MOREL, Jean-Bertrand PROT, Nicolas LOYAU et de Mesdames Valentine LAUDE et Sophie MOREL arrivant à expiration à l'issue de la présente assemblée, nous vous proposons de renouveler lesdits mandats pour une nouvelle période de trois (3) années, soit jusqu'à l'assemblée générale qui sera appelée à statuer en 2020 sur les comptes de l'exercice 2019.

Ces administrateurs ont fait savoir par avance qu'ils acceptaient le renouvellement de leur mandat et n'étaient frappés d'aucune mesure ou incapacité susceptible de leur en interdire l'exercice.

EVENEMENTS SURVENUS ENTRE LA DATE DE CLOTURE DE L'EXERCICE ET LA DATE A LAQUELLE LE RAPPORT EST ETABLI

En 2014, le redressement sur les prix de transfert entre l'Allemagne et la Hollande a majoré la charge d'impôt de 1,3 M€. Une procédure d'agrément mutuel entre les deux Etats Allemand et Hollandais avait été initiée pour contester le redressement et éviter la double imposition. La décision rendue le 17 février 2017 minore le redressement pour la période 2006-2009 de 0,4 M€.

Rapport de gestion

COMPTES CONSOLIDES

Au 31 décembre 2016, le périmètre de consolidation du Groupe DOM SECURITY comprenait les sociétés dont la liste figure dans l'annexe aux comptes consolidés.

Nous vous demandons, conformément aux articles L. 225-100 et L. 233-16 du Code de commerce de bien vouloir approuver les comptes consolidés qui vous sont présentés en annexe.

Les dispositions de l'article R. 225-102 du Code de commerce, précisent que toutes les informations visées audit article, concernant le contenu du rapport de gestion sont également applicables au rapport sur la gestion du Groupe, qui peut être inclus dans le rapport de gestion de la Société.

1 – PERIMETRE DE CONSOLIDATION

Les comptes consolidés du Groupe arrêtés au 31 décembre 2016 ont été établis dans le référentiel IFRS.

L'effectif moyen des sociétés consolidées est de 1 518 personnes.

Les principaux comptes de charges et de produits de l'exercice écoulé engendrent les résultats suivants qui, par comparaison avec l'exercice précédent, évoluent de la façon suivante :

RÉSULTATS (K€)	EXERCICE 2016*	%	EXERCICE 2015*	% 2016/2015
Chiffre d'affaires	170 256	--	163 232	4,30
Résultat opérationnel courant	16 633	9,8	12 544	+32,6
Résultat opérationnel	15 535	9,1	10 236	+51,8
Résultat financier	-34	--	-178	--
Impôt sociétés	-4 399	--	-3 366	--
Résultat net des entreprises consolidées	11 018	6,5	6 737	+63,5
Intérêt minoritaires	15	--	137	--
Part groupe	11 003	--	6 600	--

* Taux moyen

2 – L'ACTIVITE ET LES PRINCIPAUX RESULTATS

A – DOM SECURITY CONSOLIDE

Le chiffre d'affaires consolidé 2016 a atteint 170 256 K€ à taux de change moyen, en hausse de 4,3 %, contre un chiffre d'affaires 2015 de 163 232 K€.

Le résultat opérationnel courant passe de 12 544 K€ (soit 7,7 % du chiffre d'affaires) à 16 633 K€ (soit 9,8 % du chiffre d'affaires).

Le résultat financier est négatif de (34) K€, contre un résultat financier négatif de (178) K€ l'exercice précédent.

L'impôt société consolidé s'élève à (4 399) K€.

Le résultat net des entreprises consolidées est un bénéfice de 11 018 K€, en hausse de 63,5 % par rapport à 2015.

La capacité d'autofinancement du Groupe DOM SECURITY est passée de 12 639 K€ en 2015 à 18 179 K€ en 2016, soit une hausse de 44 %.

Les investissements opérationnels ont atteint 5 900 K€ contre 7 100 K€ l'exercice précédent.

Au cours de l'exercice, la trésorerie nette est passée de 13 745 K€ à 22 683 K€.

B - PRINCIPAUX RESULTATS DES ZONES DU GROUPE DOM SECURITY

EUROPE DE L'OUEST

Cette zone correspond aux activités des sociétés : DENY SECURITY, PICARD-SERRURES, DOM-METALUX, DOM RONIS, DOM TSS, OMNITECH SECURITY, DOM UK. Elle a représenté 40 % de l'activité du Groupe DOM SECURITY.

	2016	2015
Chiffre d'affaires (<i>en K€</i>)	67 453	70 378
% de marge brute ^{* (en % de la production)}	65,1 %	65,4 %
Résultat opérationnel courant (<i>en K€</i>)	8 093	7 029
% sur chiffre d'affaires	12 %	10 %

* *Sur production, y compris sous-traitance*

Le chiffre d'affaires de cette zone est en baisse de 4,2 %.

EUROPE DU NORD

Cette zone correspond aux activités des sociétés : DOM GMBH & CO et DOM SUISSE. Elle a représenté 37 % de l'activité du Groupe DOM SECURITY.

	2016	2015
Chiffre d'affaires (<i>en K€</i>)	62 705	60 155
% de marge brute ^{* (en % de la production)}	75,1 %	74,7 %
Résultat opérationnel courant (<i>en K€</i>)	6 062	4 605
% sur chiffre d'affaires	9,7 %	7,7 %

* *Sur production, y compris sous-traitance*

Le chiffre d'affaires de cette zone est en hausse de 4,2 %.

EUROPE DU SUD

Cette zone correspond aux activités des sociétés : DOM-CR, UCEM, DOM-MCM, SECURIDEV IBERICA, DOM-TITAN et TITAN-OKOVI. Elle a représenté 17 % de l'activité du Groupe DOM SECURITY.

	2016	2015
Chiffre d'affaires (<i>en K€</i>)	28 956	22 035
% de marge brute ^{* (en % de la production)}	55,1 %	54,3 %
Résultat opérationnel courant (<i>en K€</i>)	1 315	1 370
% sur chiffre d'affaires	4,5	6,2 %

* *Sur production, y compris sous-traitance*

Le chiffre d'affaires de cette zone est en hausse de 31,4 %.

Pour rappel, au cours du premier semestre de l'exercice 2015, DOM SECURITY a acquis 97,47 % de la société de droit espagnol dénommée MCM SA (Metalurgica Cerrajera de Mondragon) devenue DOM-MCM, située à Vitoria au Pays Basque espagnol.

Le rapprochement entre DOM-MCM et UCEM s'est réalisé sur le plan industriel. La prochaine étape sera le rapprochement juridique par la fusion-absorption d'UCEM par DOM-MCM.

EUROPE CENTRALE

Cette zone correspond aux activités des sociétés : EURO-ELZETT, DOM POLSKA, DOM CZECH, DOM ROMANIA et SECURIDEV HONGRIE. Elle a représenté 6 % de l'activité du Groupe DOM SECURITY.

	2016	2015
Chiffre d'affaires (<i>en K€</i>)	11 142	10 664
% de marge brute [*] (<i>en % de la production</i>)	51,9 %	49,5 %
Résultat opérationnel courant (<i>en K€</i>)	1 517	240
% sur chiffre d'affaires	13,6 %	2,3 %

^{*} *Sur production, y compris sous-traitance*

Le chiffre d'affaires de cette zone est en hausse de 4,2 %.

C - LES PRINCIPAUX RESULTATS SOCIAUX DES FILIALES

1 – CHIFFRE D'AFFAIRES (EN K€)

SOCIETES	2016	2015
DENY SECURITY	22 485	25 166
DOM PARTICIPATIONS (France)	223	220
DOM-MÉTALUX	12 244	12 651
PICARD-SERRURES	15 674	15 747
DOM RONIS	13 227	12 672
OMNITECH SÉCURITY	7 053	7 140
DOM SÉCURITY	2 665	2 041
DOM TSS	2 511	2 356
DOM-CR	5 255	5 425
DOM SUISSE	4 010	4 666
DOM POLSKA	4 647	4 399
DOM SICHERHEITSTECHNIK GMBH & Co. KG (Allemagne)	65 411	62 586
EURO-ELZETT	7 738	7 134
DOM UK	4 195	4 114
DOM CZECH	1 341	1 380
DOM-TITAN	15 498	12 967
TITAN-OKOVI	227	212
DOM ROMANIA	603	562
SECURIDEV HONGRIE	77	137
UCEM SISTEMAS DE SEGURIDAD	3 276	3 168
DOM-MCM	11 300	9 897

2 – RESULTAT D'EXPLOITATION (EN K€)

SOCIETES	2016	2015
DENY SECURITY	3 887	4 017
DOM PARTICIPATIONS (France)	-58	216
DOM-MÉTALUX	-531	-940
PICARD-SERRURES	1 659	1 618
DOM RONIS	310	-607
OMNITECH SÉCURITY	717	850
DOM SÉCURITY	-278	-838
DOM TSS	539	495
DOM-CR	466	400
DOM SUISSE	202	2
DOM POLSKA	116	-589
DOM SICHERHEITSTECHNIK GMBH & Co. Kg (Allemagne)	6 655	2 769
EURO-ELZETT	797	740
DOM UK	213	137
DOM CZECH	125	112
DOM-TITAN	593	222
TITAN-OKOVI	--	7
DOM ROMANIA	46	10
SECURIDEV HONGRIE	75	49
UCEM SISTEMAS DE SEGURIDAD	-223	-151
DOM-MCM	593	737

3 – RESULTAT NET DE L'EXERCICE (EN K€)

SOCIETES	2016	2015
DENY SECURITY	2 613	2 634
DOM PARTICIPATIONS (France)	-54	152
DOM-MÉTALUX	-488	-1 526
PICARD-SERRURES	1 189	1 154
DOM RONIS	727	-1 050
OMNITECH SÉCURITY	941	804
DOM SÉCURITY	3 495	3 605
DOM TSS	350	322
DOM-CR	372	263
DOM SUISSE	41	-4
DOM POLSKA	76	-721
DOM SICHERHEITSTECHNIK GMBH & Co. Kg (Allemagne)	4 433	1 367
EURO-ELZETT	699	650
DOM UK	122	103
DOM CZECH	95	72
DOM-TITAN	523	197
TITAN-OKOVI	3	6
DOM ROMANIA	34	2
SECURIDEV HONGRIE	71	46
UCEM SISTEMAS DE SEGURIDAD	-140	-439
DOM-MCM	364	276

4 – ENDETTEMENTS BANCAIRES A LONG ET MOYEN TERMES
(hors crédits-baux retraités en consolidation) (en K€)

Les sociétés sans endettement à long et moyen termes ne sont pas mentionnées.

SOCIETES	Dettes de 1 à 5 ans	Dettes de + 5 ans
DOM SICHERHEITSTECHNIK GMBH & Co. KG	960	--
DOM-MCM	208	--
PICARD-SERRURES	322	--
OMNITECH SECURITY	148	--
DOM SECURITY	4 659	491
TOTAL	6 295	491

5 – SITUATION NETTE (EN K€)

SOCIETES	2016	2015
DENY SECURITY	15 377	14 897
DOM PARTICIPATIONS (France)	2 412	2 646
DOM-MÉTALUX	-348	140
PICARD-SERRURES	5 657	5 411
DOM RONIS	2 363	1 635
OMNITECH SÉCURITY	1 715	773
DOM SÉCURITY	78 119	78 227
DOM TSS	731	648
DOM-CR	1 659	2 002
DOM SUISSE	1 909	1 842
DOM POLSKA	918	815
DOM SICHERHEITSTECHNIK GMBH & Co. KG (Allemagne)	8 534	8 534
EURO-ELZETT	4 960	4 644
DOM UK	876	859
DOM CZECH	521	424
DOM-TITAN	8 051	7 528
TITAN-OKOVI	27	24
DOM ROMANIA	275	242
SECURIDEV HONGRIE	99	54
UCEM SISTEMAS DE SEGURIDAD	-884	-1 141
DOM-MCM	8 798	8 879

3 – ANALYSE DU RISQUE DE TAUX ET DE CHANGE.

(Y COMPRIS DOM SECURITY SA)

Il n'y a plus d'emprunt à taux variable non swappé.

Le Groupe DOM SECURITY est peu exposé au risque de change.

4 – PERSPECTIVES D'AVENIR

Pour l'exercice 2017, le Groupe DOM SECURITY a pour objectif un chiffre d'affaires de l'ordre de 174 M€, hors croissance externe.

Nous espérons que ce qui précède recevra votre agrément et que vous voudrez bien voter les résolutions qui vous sont soumises.

TABLEAU DES RESULTATS DES CINQ DERNIERS EXERCICES

NATURE DES INDICATIONS	2012	2013	2014	2015	2016
1 - CAPITAL EN FIN D'EXERCICE					
Nombre d'actions ordinaires existantes	2 443 952	2 443 952	2 443 952	2 443 952	2 443 952
Nombre d'actions à dividende prioritaire (sans droit de vote) existantes					
Nombre maximal d'actions futures à créer :					
▪ par conversion d'obligation					
▪ Par exercice de droits de souscription					
2 - CHIFFRE D'AFFAIRES	1 430 585	1 334 858	1 382 295	2 040 883	2 665 378
3 - OPERATIONS & RESULTATS DE L'EXERCICE					
Résultat avant impôts, participation des salariés et dotation aux provisions et amortissements	9 975 616	13 606 294	3 639 410	4 576 092	5 522 634
Impôt sur les bénéfices	(93 475)	2 081 645	1 481 112	161 826	457 731
Résultat après impôts, participation des salariés et dotation aux provisions et amortissements	6 792 259	11 049 861	(6 385 725)	3 605 090	3 494 571
Résultat distribué	2 984 682	4 178 556	3 581 619	3 602 680	
4 - RESULTAT PAR ACTION					
Résultat après impôts, participation des salariés mais avant dotation aux provisions et amortissements	4,12	4,56	0,88	1,81	2,07
Résultat après impôts, participation des salariés et dotation aux provisions et amortissements	2,78	4,52	-2,61	1,47	1,43
Dividende attribué à chaque action	1,25	1,75	1,50	1,50	
5 - PERSONNEL					
Effectif moyen des salariés employés	4,0	3,0	2,0	3,0	3,25
Montant de la masse salariale de l'exercice	319 538	270 755	236 574	355 540	422 577
Montant des sommes versées au titre des cotisations et avantages sociaux	57 160	43 811	30 930	95 002	111 341

Informations sociales, environnementales et sociétales consolidées

Table des matières

A.	PRESENTATION ET METHODOLOGIE	22
	1. Présentation	22
	2. Méthodologie	22
B.	PRESENTATIONS DES RESULTATS	23
	1. Informations sociales	23
	a. Emploi	23
	b. Organisation du travail	26
	c. Relations sociales	27
	d. Santé et sécurité	27
	e. Formation	27
	f. Egalité de traitement	28
	g. Promotion et respect des stipulations des conventions fondamentales de l'organisation internationale du travail relatives à :	29
	2. Informations Environnementales	29
	a. Politique générale en matière environnementale	29
	b. Pollution	30
	c. Economie circulaire	30
	d. Changement climatique	31
	e. Protection de la biodiversité : les mesures prises pour préserver ou développer la biodiversité	32
	3. Informations relatives aux engagements sociétaux en faveur du développement durable	32
	a. Impact territorial, économique et social de l'activité	32
	b. Relations entretenues avec les personnes ou les organisations intéressées par l'activité de la société	32
	c. Sous-traitance et fournisseurs	32
	d. Loyauté des pratiques	33
	e. Autres actions engagées en faveur des droits de l'homme	33

A. PRESENTATION ET METHODOLOGIE

1. Présentation

La Responsabilité Sociétale des Entreprises (RSE), c'est « la responsabilité d'une entreprise vis-à-vis des impacts de ses décisions et de ses activités sur la société et sur l'environnement, se traduisant par un comportement transparent et éthique qui :

- contribue au développement durable, y compris par la santé et le bien-être de la société,
- prend en compte les attentes des parties prenantes,
- respecte les lois en vigueur et est compatible avec les normes internationales,
- est intégré dans l'ensemble de l'organisation et mis en œuvre dans ses relations. »

(Définition donnée par la norme ISO 26000)

Le droit français prévoit une liste de 43 indicateurs. Ces informations doivent figurer dans le rapport RSE intégré au rapport de gestion de la société concernée.

En France, elle s'impose aux sociétés cotées. Ainsi, DOM SECURITY est tenue d'établir un tel rapport. C'est la 3^{ème} année qu'un tel rapport est établi.

Enfin, la direction du Groupe entend développer sa démarche RSE pour à terme bâtir une politique de gestion de performances extra financières.

2. Méthodologie

Compte tenu de l'activité d'holding animatrice jouée par DOM SECURITY, la société a décidé d'établir son rapport RSE sur l'ensemble du périmètre du Groupe. Ainsi 15 sociétés ont été sollicitées pour transmettre leurs données. Ces données concernent l'exercice 2016, sur l'année civile. Le Périmètre diffère de celui de 2015 dans la mesure où les effectifs de DOM NL n'ont pas été comptabilisés en 2015.

La collecte des données dites « quantitatives » essentiellement relatives aux données sociales environnementales, s'est faite par l'intermédiaire d'un tableau Excel à compléter. Ce document est adressé en priorité aux Responsables Ressources Humaines, Responsables Administratif et Financier, Comptables, en fonction de la taille et de l'organisation de la structure concernée.

La collecte des données dites « qualitatives » et relatives aux aspects sociaux, sociétaux et environnementaux s'est faite par l'intermédiaire d'un fichier Word. Ce document est adressé en priorité aux Directeurs Généraux, Gérants ou Responsables de sites selon les cas.

La collecte des informations s'est déroulée sur la période du 15 janvier 2017 au 15 février 2017.

Les documents de collecte se sont accompagnés d'un formulaire expliquant la démarche et la méthodologie. Il précise les définitions et est disponible en français et en anglais.

Une personne référente au sein du Groupe a également été désignée et un calendrier de travail défini.

Si l'ensemble des données ont été récoltées de manière quasi exhaustive sur l'aspect quantitatif ; les 15 sociétés du groupe ont complété le fichier, les données qualitatives mesurées ne concernent pas nécessairement l'ensemble des sociétés du Groupe. En effet, seules 12 sociétés du Groupe y ont apporté des éléments de réponse. Les sociétés OMNITECH SECURITY et DOM SUISSE n'ont pas répondu. DOM SECURITY n'est pas directement concernée par les questions au regard de son activité de holding.

Un référentiel en annexe 1 permet détailler le périmètre de consolidation de chaque indicateurs chiffré.

L'ensemble des données présentées dans le présent rapport s'entendent du périmètre consolidé sauf exception indiqué.

B. PRESENTATIONS DES RESULTATS

1. Informations sociales

a. Emploi

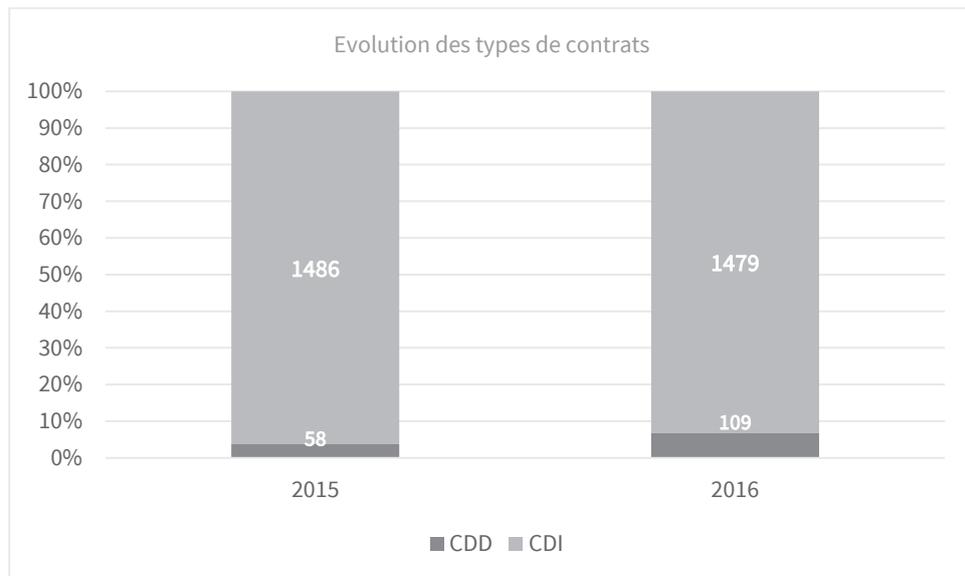
Le Groupe DOM SECURITY compte, hors intérim, 1 554 salariés au 31 décembre 2016 contre 1 588 salariés au 31 décembre 2015 (hors DOM NL).

L'effectif moyen (avec intérimaires) 2016 est de 1 572 salariés.

i. Effectif total et répartition par type de contrats

Au 31 décembre 2016, près de 94 % des effectifs du Groupe sont en Contrat à Durée Indéterminée. Le tableau ci-dessous présente la répartition selon la catégorie professionnelle.

	Ouvriers	Employés	Managers	TOTAL 2016	Rappel Total 2015
Contrat à Durée Indéterminée	758	616	105	1 479	1 499
Contrat à Durée Déterminée	61	43	5	109	57
TOTAL 31/12/2016	819	659	110	1 588	1 556
%	51,6 %	41,5 %	6,9%	100 %	



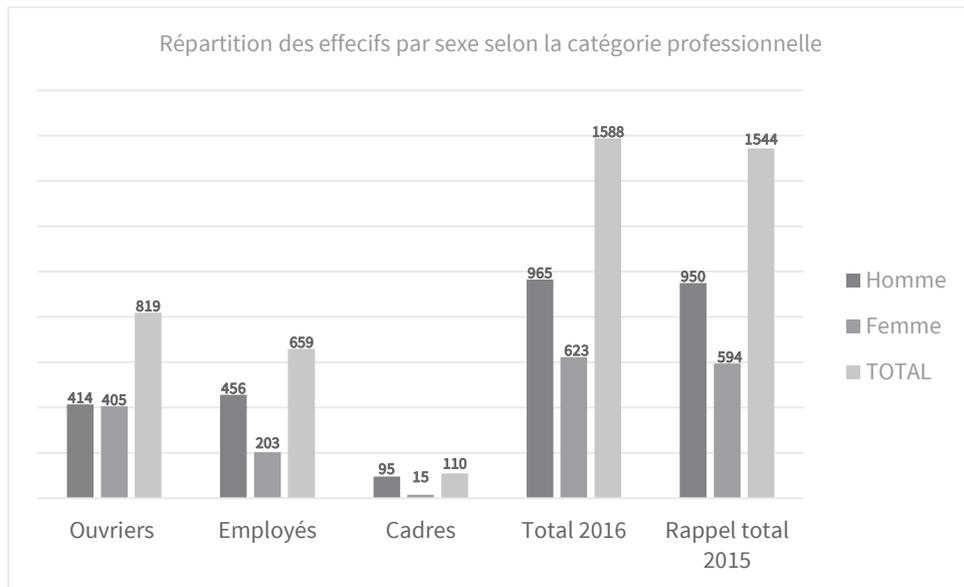
ii. Répartition par sexe

A la clôture de l'exercice 2016, 60,8 % environ des salariés permanents sont des hommes. En 2015, ils représentaient environ 61,5 % des effectifs.

Dans l'industrie en 2012, seuls 28,5 % des postes étaient occupés par des femmes (source INSEE, observatoire des inégalités).

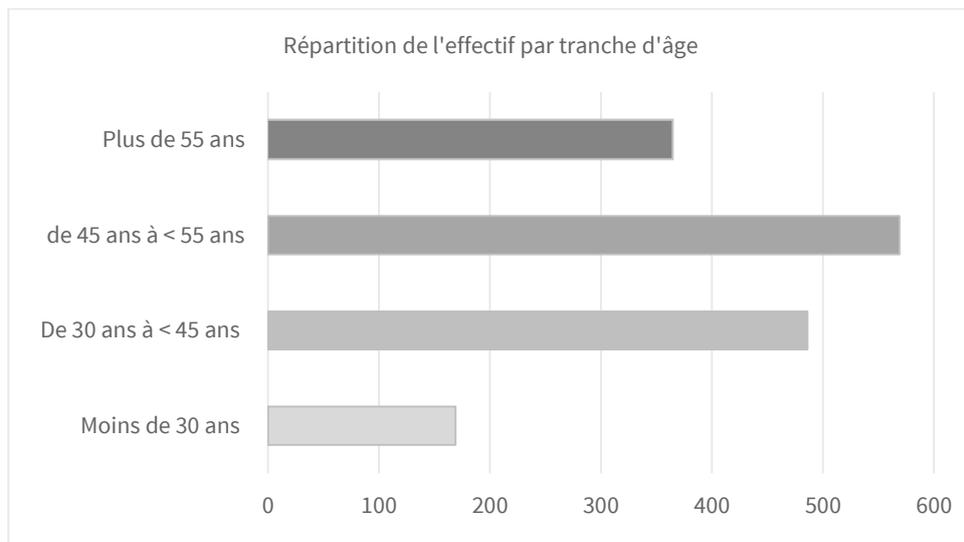
	31/12/2016	TOTAL 2016	RAPPEL 2015
Hommes		60,8 %	61,6 %
Femmes		39,2 %	38,4 %
		100 %	100 %

Détail de la répartition des effectifs par sexe selon la catégorie professionnelle



iii. Répartition par âge

Au sein du Groupe DOM SECURITY, la pyramide des âges est la suivante :



iv. Répartition par Zone géographique

Près des 2/3 de l'effectif du Groupe DOM SECURITY se situe en dehors de la France. La répartition précise est la suivante :

	France	Hors France
Effectif	558	1 030
% de l'effectif total Groupe	35,1 %	64,9 %

v. Intérimaires

Sur l'ensemble du Groupe DOM SECURITY, 127 personnes étaient en contrat d'intérim au 31 décembre 2016 contre 33 l'année précédente.

vi. Embauches

Sur l'ensemble de l'année, au sein du Groupe DOM SECURITY, 187 salariés ont été embauchés selon la répartition suivante :

Type contrat	Effectif	% 2016	% 2015
CDD	66	35 %	57,6 %
CDI	121	65 %	42,4 %
Total	187	100 %	100 %

Sexe	Effectif	% 2016	% 2015
Hommes	104	56,6%	57,6 %
Femmes	83	43,4%	42,4 %
Total	187	100 %	100 %

En 2016, le Groupe DOM SECURITY a majoritairement procédé à des recrutements en contrat à durée indéterminée (65 % des recrutements contre 57,6 % en 2015).

La proportion des recrutements hommes-femmes tend à s'équilibrer (57 % /43 % en 2016 contre 58 % / 42 % en 2015).

vii. Départs

Les départs sur 2016 pour l'ensemble du Groupe sont relativement stables par rapport à l'exercice précédent (153 départs en 2016 contre 145 en 2015). Il convient toutefois de préciser que le nombre de rupture pendant la période d'essai n'avait pas été mesuré en 2015. Le détail des départs est le suivant :

Motif	% 2016	Rappel % 2015
Ruptures conventionnelles	37,2 %	8,3 %
Démissions		19,3 %
Fin de CDD	9,2 %	7,6 %
Licenciements	Economique	22,1 %
	Faute grave	2,7 %
	Inaptitude	7,6 %
Retraites	30,1 %	32,4 %
Fin de période d'essai	11,8 %	NC
Total	100 %	100 %

Au niveau du Groupe DOM SECURITY, en 2016, les départs volontaires (démission, ruptures conventionnelles etc...) concernent 57 personnes et représentent 37,2 % des départs et 3,6 % des effectifs.

En 2015, ce sont 40 personnes qui ont volontairement quitté le Groupe soit 2,6 % des effectifs.

Sur la même période, seuls 18 licenciements ont été prononcés contre 47 licenciements en 2015.

Au 31 décembre 2016, 7 prud'hommes sont en cours et avaient pour motifs des licenciements sans cause réelle et sérieuse. Ce chiffre est stable par rapport à l'exercice précédent.

viii. Rémunération et leur évolution

Ces informations consolidées regroupent les filiales françaises et étrangères.

	2016	2015
Masse salariale hors charges (K€)	51 267	50 882

La masse salariale consolidée a augmenté de 0,7 % à périmètre identique entre 2015 et 2016. Pour mémoire dans le même temps, l'effectif est resté quasi stable.

b. Organisation du travail

i. Organisation du temps de travail

Le Groupe DOM SECURITY s'engage à respecter les obligations légales et contractuelles en matière d'horaires de travail dans chacune de ses filiales. Le temps de travail est fonction de l'activité et des dispositions légales du pays.

ii. Absentéisme

En 2016, le Groupe DOM SECURITY a choisi de travailler sur l'absentéisme à partir de données chiffrées en heures. En 2015, ce travail avait été fait en jour rendant ainsi la comparaison difficile à établir en valeurs absolues.

	Heures d'absences 2016	%
Maladie	99 844	53,1 %
longue maladie et maternité/paternité ou congé parental	71 151	37,8 %
Accidents du travail	6 144	3,3 %
Autres absences évènements familiaux, préretraites	5 438	2,9 %
absences injustifiées et/ou non payées	5 545	2,9 %
TOTAL	188 122	100 %

Parmi les motifs d'absence, la maladie reste le cas d'absentéisme le plus important avec plus de 53 % des absences. Pour mémoire sur le périmètre 2015, la répartition de l'absentéisme par type est rappelée ci-dessous :

Type d'Absence	% sur total d'absentéisme
Maladie	84,2 %
Accident du travail	4,8 %
Maternité / Paternité	9,5 %
Absences injustifiées	0,6 %
Evènements familiaux	0,9 %
Total	100 %

c. Relations sociales

i. L'organisation du dialogue social, notamment les procédures d'information et de consultation du personnel et de négociation avec celui-ci.

Le dialogue social est organisé au sein de chaque structure selon la législation locale et les pratiques courantes au sein de l'entreprise.

Sur les 4 sociétés françaises ayant répondu aux questions, entre 6 et 11 réunions annuelles se sont tenues dans chaque structure avec les institutions représentatives du personnel (Comité d'entreprise, Délégués du Personnel, Délégation unique etc..).

D'autres réunions ont pu avoir lieu notamment chez DENY SECURITY avec les délégués syndicaux dans le cadre de la négociation d'accords collectifs.

Il convient par ailleurs de préciser que les sociétés françaises du groupe DOM SECURITY ont été invitées aux négociations de mise en place du comité de Groupe GROUPE SFPI. Le processus est en cours.

Au sein des structures étrangères, toutes, à l'exception de DOM UK (25 salariés) organisent des réunions avec les représentants du personnel. Ces réunions peuvent avoir lieu toutes les semaines, comme chez DOM Allemagne, ou périodiquement dans l'année entre 4 et huit fois selon les structures.

ii. Bilan des accords collectifs

Des accords collectifs ont été négociés dans la plupart des sociétés du Groupe.

Ces accords sont génériques, parfois uniques et anciens dans la plupart des sociétés étrangères du groupe. En France, les accords collectifs portent principalement sur le temps de travail, l'égalité professionnelle ou la rémunération (accord sur la pénibilité, l'emploi des seniors etc..).

En Allemagne, plus d'une vingtaine d'accords sont en vigueur au sein de DOM KG (accord sur les conditions de travail, l'organisation du travail etc..)

d. Santé et sécurité

i. Conditions de santé et de sécurité au travail

Les sociétés du Groupe qui étaient concernées par la mise en place d'un accord de pénibilité, ont pris les mesures nécessaires afin de combattre notamment le facteur risque lié aux travaux répétitifs et aux postures pénibles.

Le Groupe poursuit la politique d'hygiène et de sécurité des sites de production par le remplacement systématique des machines nécessitant une haute sécurité. C'est dans cette optique que la formation des salariés aux différents risques est effectuée et suivie grâce à la mise en place d'un document unique d'évaluation des risques.

Ces pratiques s'appliquent sur l'ensemble des sociétés du Groupe en France comme à l'étranger.

ii. Accidents de travail

En 2016, un travail important de collecte a été fait afin d'obtenir ces données pour l'ensemble des sociétés du Groupe. Toutefois 6 sociétés n'ont pas communiqué des données exploitables.

Aussi sur le périmètre retenu représentant 57 % de l'effectif, 23 accidents ont été recensés en 2016. Le taux de fréquence, pour les sociétés concernées, varie de 0 à 60,76 (60,76 pour DOM-UK). Le taux de fréquence consolidé est de 14,56.

S'agissant du taux de gravité, sur le même périmètre, est de 0,58.

En 2015, au niveau national, le taux de fréquence des accidents du travail des entreprises fabriquant des serrures et des ferrures (code NAF 2572Z) était de 14,8 et le taux de gravité de 0,9 (source assurance maladie - www.risquesprofessionnels.ameli.fr).

e. Formation

i. Politiques mises en œuvre en matière de formation

La gestion des formations au sein du Groupe DOM SECURITY est le fruit de bonnes pratiques à l'initiative de chaque filiale. La formation est essentiellement déterminée à partir des entretiens individuels et en fonction des besoins de l'entreprise. Plusieurs sociétés incitent leurs salariés à se former afin d'être polyvalents. Cette politique permet d'améliorer la compétence de chacun et de faire face aux absences imprévues.

ii. Nombre total d'heures de formation

Les heures de formation sont comptabilisées sur l'ensemble du pôle à l'exception de la holding DOM SECURITY qui ne comptabilise pas la formation au regard de son faible effectif et de sa composition.

Le nombre d'heures de formation est rappelé dans le tableau ci-après :

	Nombre d'heures de formation total		Nombre d'heures de formation par salarié
	2016	2015	2016
Ouvriers	2 268,4	4 443	2,8
Employés	5 957,6	5 912,5	9,0
Cadres	1 491,2	1 275,5	13,6
TOTAL	9 717,2	11 631	6,1

Il convient de préciser que le reporting N-1 du présent tableau varie légèrement par rapport aux résultats présentés l'année dernière (-1,3 %), ce qui n'est pas significatif. Nous retiendrons donc à titre de comparaison les données ci-dessus.

Il ressort des sondages que le nombre d'heures de formation est en recul de 17 % par rapport à 2015. En moyenne, ce sont les cadres qui bénéficient du nombre d'heures de formation moyen le plus élevé.

f. Egalité de traitement

i. Mesures prises en faveur de l'égalité entre les femmes et les hommes

Au sein du Groupe 60,8 % des effectifs sont des hommes et 39,2 % des femmes.

Par catégorie professionnelle, la répartition homme-femme est la suivante:

	Ouvriers	Employés	Cadres	Total 2016
Homme	50,5 %	69,2 %	86,4 %	60,8 %
Femme	49,5 %	30,8 %	13,6 %	39,2 %
TOTAL	100 %	100 %	100 %	100 %

C'est au sein de la population de cadres, que la différence entre les effectifs hommes – femmes est la plus importante.

Certaines filiales du Groupe ont mis en place des accords sur l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes. Au sein de la société DOM-METALUX, un travail de mise à jour des coefficients homme/femme par métier et sur l'égalité des salaires a été effectué. Pour autant aucun chiffre n'est disponible à ce jour.

ii. Mesures prises en faveur de l'emploi et de l'insertion des salariés handicapés

Les sociétés prennent des mesures spécifiques en fonction du nombre de salariés handicapés présents dans leurs effectifs (*par exemple, installation de rampe d'accès*).

	2016	2015
Nombre de salariés handicapés (<i>CDI et CDD</i>)	88	85
% des effectifs	5,54 %	5,46 %

Au niveau consolidé, le Groupe DOM SECURITY a légèrement amélioré le nombre de salarié qu'il emploie de 5,46 % des effectifs à 5,54 %. Ainsi le groupe se rapproche légèrement du seuil de 6 %.

iii. Politique de lutte contre les discriminations

Le Groupe a mis en place au niveau de chacune des filiales, un plan d'action en faveur de l'emploi des seniors.

L'effectif global du Groupe étant de plus de 300 salariés, un contrat de génération a été mis en place au niveau de chacune des filiales.

g. Promotion et respect des stipulations des conventions fondamentales de l'organisation internationale du travail relatives à :

i. Le respect de la liberté d'association et du droit de négociation collective

L'organisation du Groupe fait qu'il existe au sein de chaque structure, conformément aux dispositions du code du travail, une représentativité des salariés sous forme de délégation du personnel, délégation unique, comité d'entreprise.

ii. L'élimination des discriminations en matière d'emploi et de profession

Bien qu'aucune donnée ne soit quantifiable sur ce point, le Groupe ne pratique aucune mesure discriminatoire dans ces différentes structures et est attaché à réduire toute forme d'inégalité qui pourrait être soulevée.

iii. L'élimination du travail forcé ou obligatoire

Les sociétés du Groupe sont essentiellement établies dans les pays membres de l'Union Européenne et ne sont pas concernées par ce point.

iv. L'abolition effective du travail des enfants

A l'exception des contrats de professionnalisation, les sociétés du Groupe n'embauchent que des personnes âgées de plus de 18 ans.

2. Informations Environnementales

a. Politique générale en matière environnementale

i. Organisation de la Société pour prendre en compte les questions environnementales et, le cas échéant, les démarches d'évaluation ou de certification en matière d'environnement

Le Groupe DOM SECURITY est très soucieux du respect de l'environnement et inscrit sa démarche active de protection de l'environnement dans une politique transparente de développement durable.

De par la nature de ses activités, l'exposition du Groupe DOM SECURITY aux risques environnementaux est mineure, et le Groupe n'a pas connu à ce jour d'incident spécifique de pollution en France ou à l'Étranger.

En fonction des quantités transformées ou consommées, des produits utilisés, ou des activités exercées, les sites français du Groupe DOM SECURITY sont soumis, dans le cadre de la réglementation sur les Installations Classées pour la Protection de l'Environnement, soit à déclaration et/ou à autorisation auprès de la Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement (DREAL).

Les filiales DENY SECURITY et DOM-MCM sont ISO 14001. A l'étranger les sociétés sont le plus souvent qualifiées sous leurs standards nationaux ; DOM-TITAN en Slovénie ARSO est contrôlée par l'agence gouvernementale pour l'environnement et DOM NEDERLAND vise la certification MVO pour 2019.

Enfin, plusieurs structures du Groupe ont initié des audits énergétiques.

ii. Actions de formation et d'information des salariés en matière de protection de l'environnement

En sus de la formation reçue dans le cadre de la mise en place de l'ISO 14001 pour les sociétés concernées, l'ensemble des salariés du groupe est sensibilisé sur la conduite à tenir en cas de déversement accidentel, le respect des règles de tri sélectif, le tout, par le biais de fiches d'informations.

iii. Moyens consacrés à la prévention des risques environnementaux et des pollutions

Deux filiales, en 2016, ont la certification ISO 14001. Pour autant, chaque société du Groupe multiplie les actions de préventions des risques pour limiter les conséquences d'un éventuel accident (*double vérification, contrôle périodique des installations...*).

iv. Montant des provisions et garanties pour risques en matière d'environnement.

La société allemande DOM GmbH & co. KG est assurée pour les risques en matière d'environnement. Cette assurance est régulièrement actualisée.

Les sociétés DOM-TITAN et DOM POLSKA ont également contracté des assurances visant à les protéger d'un risque environnemental.

En France, la société DOM RONIS doit verser à la Caisse des Dépôts et Consignation, une garantie financière au titre des installations classées pour la protection de l'environnement. Le montant de cette garantie s'élève à 138 325 €.

b. Pollution

i. Mesures de prévention, de réduction ou de réparation de rejets dans l'air, l'eau et le sol affectant gravement l'environnement

Les différents sites de production mettent en place dans les ateliers un système de dépoussiérage industriel, en fonction des machines et outils utilisés. Sur certains sites, il existe des systèmes de bacs de rétention sur des cuves contenant des produits chimiques.

Les installations classées font l'objet de contrôle périodique par l'Inspecteur des installations classées.

Le passage progressif du fioul au gaz de ville permet de limiter le risque de pollution dans nos sites de production. Par ailleurs, la majorité des sociétés du Groupe a mis en place une procédure opérationnelle en cas de situation d'urgence.

Enfin, d'une manière générale, la certification ISO 14001 ainsi que les contrôles de la DREAL accroissent la rigueur dans la gestion des déchets et la mise en place des mesures en matière de prévention de la pollution.

ii. Prises en compte des nuisances sonores et, le cas échéant, de toute autre forme de pollution spécifique à une activité

L'activité des sociétés du Groupe n'est pas génératrice de nuisance sonore particulière, et sur les postes où cela est nécessaire, les salariés sont équipés de bouchons auditifs.

Il existe une exception pour la société DOM RONIS qui effectue des contrôles périodiques dans le cadre des obligations liées aux installations classées pour la protection de l'environnement.

c. Economie circulaire

i. Prévention et gestion des déchets

- Les mesures de prévention, de recyclage, de réutilisation, d'autres formes de valorisation et d'élimination des déchets

Aux différents stades de la production la plupart des sociétés du groupe prennent des mesures pour réduire leurs déchets.

Dès la conception des produits, plusieurs sociétés ont opté pour l'éco conception que cela soit en matière de choix des matériaux (DOM KG, DOM-METALUX) ou dans limitation des consommations d'énergie (DOM-TITAN) ou encore dans l'utilisation de matériaux recyclés pour la fabrication ou l'emballage des produits (EURO-ELZETT, PICARD-SERRURES).

Un effort particulier est fait par les sociétés du Groupe pour utiliser des matériaux recyclés dans le cadre des packagings.

Au stade final, la plupart des déchets fait l'objet d'un tri et est recyclé. En effet, dans le cadre du recyclage beaucoup de déchets sont valorisés. Il s'agit notamment de l'acier, de l'inox, de l'aluminium, du laiton, etc...

Plusieurs formules sont utilisées pour le recyclage des déchets :

- Les filières spécialisées,
- Le retour au fournisseur,

Sur les 15 sociétés du Groupe, 11 sociétés ont communiqué le volume des déchets de métaux recyclés en 2016 et en 2015. DOM NL n'a communiqué que ses données 2016. Ces sociétés représentent 70,3 % des effectifs et 57 % du chiffre d'affaires.

En 2015, 1 500 tonnes de métaux environ ont été recyclés et 1 700 tonnes environ en 2016 soit une augmentation de l'ordre de 19 %.

- Les actions de lutte contre le gaspillage alimentaire

Le Groupe DOM SECURITY n'est pas concerné par la mise en œuvre d'actions particulière en matière de lutte contre le gaspillage alimentaire.

ii. Utilisation durable des ressources

- la consommation d'eau et l'approvisionnement en eau en fonction des contraintes locales

La nature de l'activité des sociétés ne nécessite pas une surveillance particulière concernant la consommation d'eau. En effet, celle-ci est réduite à un usage domestique.

Cette année DOM SECURITY a évalué la consommation d'eau au niveau du pôle. Sur les 15 sociétés sollicitées, 13 sociétés ont précisé leur consommation annuelle soit 94 % du chiffre d'affaires et 97 % des effectifs. Seules les sociétés OMNITECH SECURITY ET DOM SECURITY n'ont pas ces données. Toutefois au regard de la nature de leurs activités et de leurs effectifs, la consommation d'eau est marginale.

En 2015, la consommation d'eau s'est élevée à environ 22 600 m3 et à 20 300 m3 environ en 2016 soit une diminution de 10,5 % de la consommation à périmètre identique.

Cette diminution provient essentiellement de la société DOM POLSKA qui a modifié ses habitudes de nettoyage dans le cadre de son activité de production entraînant une diminution de plus de 1 000 m3 d'eau consommés à elle seule (-36 %).

Toutefois, la société DOM RONIS dont l'activité est exploitée sur un site classé, contrôle sa consommation d'eau dans le cadre des obligations liées aux installations classées pour la protection de l'environnement.

- ***La consommation de matières premières et mesures prises pour améliorer l'efficacité dans leur utilisation***

Outre des investissements dans des machines optimisant les imbrications des pièces dans les tôles pour générer moins de déchets, les sociétés du Groupe poursuivent leurs efforts en matière :

- de conception des produits grâce à l'écoconception,
- d'utilisation de matières premières recyclables,
- de recyclage effectif de matières premières,
- d'utilisation d'emballages recyclés

- ***La consommation d'énergie, mesures prises pour améliorer l'efficacité énergétique et le recours aux énergies renouvelables (consommation de gaz et d'électricité)***

Les relevés de ces indicateurs pour 2015 et 2016 permettent de constater les données suivantes :

	2016	Rappel 2015	Variation
Consommation électrique en Kwh	15 187 850	13 923 011	+ 9 %
Consommation de Gaz	10 402 472	11 203 979	-7 %

Les consommations électriques ont été relevées sur 14 sociétés à l'exception de la holding et celles de gaz sur 12 sociétés pour 2016 soit 87 % des effectifs ou 89 % du chiffre d'affaires.

S'agissant des ressources naturelles, le Groupe dispose, dans certaines structures, de moyens spécifiques de prélèvement des ressources (DOM-TITAN en Slovénie dispose d'une centrale électrique hydraulique) pour lesquels, il s'assure de limiter au maximum l'impact sur l'environnement.

Enfin, chaque rénovation de bureaux et de bâtiments industriels est l'occasion d'une amélioration de la dépense énergétique des bâtiments.

- ***Utilisation des sols***

Le Groupe DOM SECURITY ne prélève pas de ressources particulières dans les sols dans le cadre de son activité.

d. Changement climatique

i. les postes significatifs d'émissions de gaz à effets de serres générés du fait de l'activité de la société notamment par l'usage des biens et services qu'elle produit

L'impact des émissions de gaz à effet de serre n'est pas quantifié au niveau du Groupe. L'activité du Groupe ne permet pas, par nature, de mesures fortes dans ce domaine.

Toutefois des mesures de contrôle des émissions d'énergie sont régulièrement prises.

Cette année, le Groupe a pris des mesures pour quantifier sa consommation de fioul. Il en ressort une consommation en 2016 de 254 Klitres consommées pour 12 sociétés ayant répondu à la question soit 59 % des effectifs ou 66 % du chiffre d'affaires. Cette consommation de fioul représente 750 à 800 tonnes de CO2 émis (source Total).

Les sociétés DENY SECURITY et PICARD-SERRURES ont décidé en 2016 de changer leur système de chauffage pour passer du fioul au gaz de ville.

Par ailleurs, les sociétés du Groupe ont changé une partie de leur organisation afin d'optimiser leurs livraisons.

ii. Adaptation aux conséquences du changement climatique

Globalement, les sociétés commencent à mettre en place progressivement des mesures d'adaptation aux conséquences des changements climatiques.

En France, la société DOM RONIS a mis en place des procédures particulières en période de canicule (horaires modifiés, ...).

e. Protection de la biodiversité : les mesures prises pour préserver ou développer la biodiversité

Des mesures spécifiques commencent à être prises à ce jour au niveau du Groupe. En effet, chaque société s'assure de préserver au maximum, l'environnement dans lequel elle est située (*protection des rivières, contrôle des rejets, double protection de cuves en cas de fuites, etc*).

Pour autant l'activité des sociétés du Groupe DOM SECURITY ne permet pas de fortes actions sur ce point.

3. Informations relatives aux engagements sociétaux en faveur du développement durable

a. Impact territorial, économique et social de l'activité

i. En matière d'emploi et de développement régional

Nos principaux sites de production en France sont tous situés en Province. Chaque société a un impact différent sur son environnement selon qu'elle soit située en zone rurale ou périurbaine. Des classements locaux peuvent exister pour souligner l'importance d'une société au sein d'un bassin d'emploi. A ce jour seule DOM RONIS est apparue dans un classement local sans qu'il ne soit à ce stade possible d'en tirer des conséquences.

ii. Sur les populations riveraines ou locales

Les effectifs de nos sociétés sont essentiellement composés de population recrutée localement. Depuis toujours, le Groupe privilégie la conservation des emplacements historiques pour un investissement long terme avec les populations.

b. Relations entretenues avec les personnes ou les organisations intéressées par l'activité de la société.

i. Conditions du dialogue avec ces personnes ou organisations

Chaque société du Groupe gère ses relations avec le tissu économique et scolaire local (*présentation de l'entreprise, accueil de stagiaires, d'apprentis, etc*).

ii. Contribution et participation associatives du Groupe

Au niveau local, les sociétés du Groupe participent aux activités associatives sous forme de dons faits aux associations à but non lucratif.

Les sociétés entretiennent des relations étroites avec les établissements d'enseignement, notamment professionnel.

c. Sous-traitance et fournisseurs

i. La prise en compte dans la politique d'achat des enjeux sociaux et environnementaux

La plupart des sociétés du Groupe prennent en compte la proximité géographique dans le choix de leurs fournisseurs et sous-traitants.

D'autres sociétés vont plus loin et effectuent des audits qualité chez leurs fournisseurs et sous-traitants voire vérifient qu'ils sont à jour de leurs charges et sont en règle avec la législation sociale de leur pays.

ii. Importance de la sous-traitance et prise en compte dans les relations avec les fournisseurs et les sous-traitants de leur responsabilité sociale et environnementale

La sous-traitance n'est pas significative au sein du Groupe DOM SECURITY.

Le recours à la sous-traitance peut couvrir de nombreux domaines mais essentiellement utilisé pour le traitement de surface : le chromage, zingage, nickelage,...

Pour les sous-traitants et les fournisseurs, certaines sociétés du Groupe s'appuient pour des raisons de fiabilité des produits, de sécurité générale et financière, pour leur sélection, sur des organismes de cotation (DENY SECURITY, DOM KG), d'autres peuvent effectuer leur propre audit (DOM-TITAN).

De manière générale, au moment de la qualification des fournisseurs, un questionnaire prenant en compte les questions environnementales leur est envoyé.

Des audits environnementaux sont effectués chez les fournisseurs pouvant avoir un impact environnemental.

d. Loyauté des pratiques

i. Actions engagées pour prévenir la corruption

Il existe au sein du Groupe DOM SECURITY un code de déontologie qui permet de prévenir les risques liés à la corruption et à la fraude.

ii. Mesures prises en faveur de la santé et de la sécurité des consommateurs

Les sociétés du Groupe respectent les normes en vigueur et notamment les prescriptions liées à leur certification (par exemple : ISO 14001, TÜV, VDS, Sicherheitsinstitut). Par ailleurs, il faut noter que toutes les filiales françaises du Groupe DOM SECURITY sont certifiées ISO 9001.

e. Autres actions engagées en faveur des droits de l'homme

Le Groupe DOM SECURITY contribue, à son niveau, par ses actions quotidiennes respectueuses des travailleurs, de l'environnement et des parties prenantes, au respect des droits de l'homme.

ANNEXE REFERENTIEL :

	2016		% / effectif total	% du CA	OBSER- VATIONS
	INFORMATIONS SOCIALES				
	EMPLOI				
1	Effectif total et répartition par type de contrats	15	100%	100%	
2	Répartition par sexe	15	100%	100%	
3	Répartition par âge	15	100%	100%	
4	Répartition par Zone géographique	15	100%	100%	
5	Intérimaires	15	100%	100%	
6	Embauches	15	100%	100%	
7	Départs	15	100%	100%	Source comptes consolidés
8	Rémunération et leur évolution	15	100%	100%	
	ORGANISATION DU TRAVAIL				
9	Organisation du temps de travail	Non chiffrée			
10	Absentéisme	14	99,75%	98,40%	
	RELATIONS SOCIALES				
11	L'organisation du dialogue social, notamment les procédures d'information et de consultation du personnel et de négociation avec celui-ci.	Non chiffrée			
12	Bilan des accords collectifs	Non chiffrée			
	SANTE ET SECURITE				
13	Conditions de santé et de sécurité au travail	Non chiffrée			
14	Accidents de travail	9	56,92%	42.16%	
	FORMATION				
15	Politiques mises en œuvre en matière de formation	Non chiffrée			
16	Nombre total d'heures de formation	14	99,75%	98,40%	
	EGALITE DE TRAITEMENT				
17	Mesures prises en faveur de l'égalité entre les femmes et les hommes	15	100%	100%	
18	Mesures prises en faveur de l'emploi et de l'insertion des salariés handicapés	15	100%	100%	
19	politique de lutte contre les discriminations	Non chiffrée			
	PROMOTION ET RESPECT DES SIPULATIONS DES CONVENTIONS FONDAMENTALES DE L'ORGANISATION INTERNATIONALE DU TRAVAIL RELATIVES A :				
20	Le respect de la liberté d'association et du droit de négociation collective	Non chiffrée			
21	L'élimination des discriminations en matière d'emploi et de profession	Non chiffrée			
22	L'élimination du travail forcé ou obligatoire	Non chiffrée			
23	L'abolition effective du travail des enfants	Non chiffrée			

INFORMATIONS ENVIRONNEMENTALES					
POLITIQUE GENERALE EN MATIERE ENVIRONNEMENTALE					
24	Organisation de la Société pour prendre en compte les questions environnementales et, le cas échéant, les démarches d'évaluation ou de certification en matière d'environnement	Non chiffrée			
25	Actions de formation et d'information des salariés en matière de protection de l'environnement	Non chiffrée			
26	Moyens consacrés à la prévention des risques environnementaux et des pollutions	Non chiffrée			
27	Montant des provisions et garanties pour risques en matière d'environnement.	Non chiffrée			
POLLUTION					
28	Mesures de prévention, de réduction ou de réparation de rejets dans l'air, l'eau et le sol affectant gravement l'environnement	Non chiffrée			
29	Prises en compte des nuisances sonores et, le cas échéant, de toute autre forme de pollution spécifique à une activité	Non chiffrée			
ECONOMIE CIRCULAIRE					
30	Prévention et gestion des déchets	Non chiffrée			
	<i>Métaux</i>	11	70,30%	57,05%	
	<i>Papiers et autres</i>	9	845%	73,40%	
31	Utilisation durable des ressources				
	<i>Eau</i>	13	97,35%	94,30%	
	<i>électricité</i>	14	99,75%	98,40%	
	<i>Gaz</i>	12	87,22%	89,50%	
CHANGEMENT CLIMATIQUE					
32	Les postes significatifs d'émissions de gaz à effets de serres générés du fait de l'activité de la société notamment par l'usage des biens et services qu'elle produit	12	65,80%	59,02%	
33	Adaptation aux conséquences du changement climatique	Non chiffrée			
34	Protection de la biodiversité	Non chiffrée			
INFORMATIONS RELATIVES AUX ENGAGEMENTS SOCIETAUX RELATIFS AU DEVELOPPEMENT DURABLE					
IMPACT TERRITORIAL, ECONOMIQUE ET SOCIAL DE L'ACTIVITE					
35	En matière d'emploi et de développement départemental régional	Non chiffrée			
36	Sur les populations riveraines ou locales	Non chiffrée			
RELATIONS ENTRETENUES AVEC LES PERSONNES OU LES ORGANISATIONS INTERESSEES PAR L'ACTIVITE DE LA SOCIETE					
37	Conditions du dialogue avec ces personnes ou organisations	Non chiffrée			
38	Contribution et participation associatives du Groupe	Non chiffrée			
SOUS TRAITANCE ET FOURNISSEURS					
39	La prise en compte dans la politique d'achat des enjeux sociaux et environnementaux	Non chiffrée			
40	Importance de la sous-traitance et prise en compte dans les relations avec les fournisseurs et les sous-traitants de leur responsabilité sociale et environnementale	Non chiffrée			

LOYAUTE DES PRATIQUES				
41	Actions engagées pour prévenir la corruption	Non chiffrée		
42	Mesures prises en faveur de la santé et de la sécurité des consommateurs	Non chiffrée		
43	Autres actions engagées en faveur des droits de l'homme	Non chiffrée		



Comptes annuels

BILAN ANNUEL AU 31 DECEMBRE 2016

ACTIF

(En K€)	Net	Net
	31-12-2016	31-12-2015
Immobilisations incorporelles	149	114
Immobilisations Corporelles & Informatiques	375	657
Immobilisations Financières	77 235	77 163
Total de l'Actif Immobilisé	77 759	77 934
Créances clients & comptes rattachés	1 640	1 791
Créances diverses	9 832	8 930
Disponibilités et valeurs mobilières de placement	13 059	9 203
Charges constatées d'avance	34	48
Total de l'Actif Circulant	24 565	19 972
Total de l'ACTIF	102 324	97 906

PASSIF

(En K€)	31-12-2016	31-12-2015
Capital	36 659	36 659
Primes d'Emissions, Fusion, Apports	1 570	1 570
Réserves	36 395	36 393
Résultat	3 495	3 605
Capitaux Propres	78 119	78 227
Provisions pour risques et charges	285	285
Dettes financières	6 502	7 842
Dettes fournisseurs & comptes rattachés	446	1 056
Dettes diverses	16 972	10 496
Dettes	24 205	19 679
Total du PASSIF	102 324	97 906

Comptes annuels

COMPTES DE RESULTAT ANNUEL AU 31 DECEMBRE 2016

(En K€)	31-12-2016	31-12-2015
Chiffre d'affaires net	2 665	2 041
Autres produits d'exploitation	73	20
Reprises sur provisions et transferts de charges	-	67
Produits d'exploitation	2 738	2 128
Charges externes	-2 153	-2 248
Impôts, Taxes & Assimilés	-24	-17
Frais de personnel	-534	-451
Dotations aux amortissements et aux provisions	-265	-192
Autres charges	-41	-58
Charges d'exploitation	-3 017	-2 966
RESULTAT EXPLOITATION	-279	-838
RESULTAT FINANCIER	4 330	5 475
RESULTAT COURANT AVANT IMPOT	4 051	4 637
RESULTAT EXCEPTIONNEL	-99	-870
Impôt Société	-458	-162
RESULTAT NET	3 495	3 605

Comptes annuels

ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS AU 31 DECEMBRE 2016

Au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31 décembre 2016 dont le total est de 102 324 K€ et au compte de résultat présenté sous forme de liste dont le résultat est un bénéfice de 3 495 K€.

L'exercice a une durée de 12 mois recouvrant la période allant du 1^{er} janvier 2016 au 31 décembre 2016.

Les notes et tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Principes, règles et méthodes comptables

Les conventions générales ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base suivantes :

- continuité de l'exploitation,
 - permanence des méthodes comptables,
 - indépendance des exercices,
- et conformément aux règles comptables d'établissement ou de présentation des comptes annuels selon les principes et méthodes comptables définis par le plan comptable général tel que présenté par le règlement de l'ANC n°2016-07 du 4 Novembre 2016 de l'Autorité des Normes Comptables.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Sauf indications contraires, les montants ci-après sont indiqués en milliers d'Euros (K€).

Immobilisations incorporelles

Les droits et concessions de brevets et licences acquis sont comptabilisés dans ce poste. L'amortissement est effectué sur la durée de protection juridique. Les frais d'enregistrement des marques déposées y sont aussi inscrits sans qu'ils fassent l'objet d'amortissement.

En dehors des situations exceptionnelles et significatives, les dépenses de recherche et de développement sont enregistrées en charge au cours de l'exercice dans lequel elles sont supportées. Lorsqu'elles sont immobilisées, avec le cas échéant les frais de dépôt de brevets, elles sont amorties sur trois ans à compter du début de commercialisation ou d'utilisation. Si les conditions d'inscription à l'actif cessent d'être réunies, elles font l'objet de provisions.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.

Les amortissements sont calculés suivant la durée d'utilisation prévue.

Les durées les plus couramment pratiquées sont les suivantes :

Eléments	Durée	Amortissement fiscal
Matériel informatique neuf	3 ans	L
Matériel outillage	3 à 8 ans	L

Seuls les amortissements exceptionnels sont traités en amortissement dérogatoire.

Leasings, locations longue durée ou financière

Aucun bien utilisé par l'entreprise par ces moyens de financement n'est immobilisé.

Immobilisations financières

La valeur brute est constituée par le coût historique d'acquisition. Lorsque la valeur recouvrable des titres est inférieure à la valeur comptable, une provision pour dépréciation est constituée à hauteur de la différence. La valeur recouvrable est estimée d'après une approche multicritère prenant en compte la quote-part de situation nette et des perspectives de rentabilité.

Créances clients

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur recouvrable est inférieure à la valeur comptable. Sauf exception dûment justifiée, toutes créances échues depuis plus de 12 mois sont intégralement dépréciées, celles de plus de six mois étant au moins provisionnées à 50 %.

Créances et dettes diverses

Elles sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur recouvrable des créances est inférieure à la valeur comptable.

Les créances et dettes libellées en monnaie étrangère sont ajustées en fonction des cours de clôture en contrepartie des comptes de régularisation actifs ou passifs.

Provisions réglementées

Les provisions réglementées figurant au bilan sont détaillées sur l'état des provisions et font partie des capitaux propres au bilan.

Provisions pour risques et charges

Les risques et charges nettement précisés quant à leur objet mais dont la réalisation est incertaine et que, des événements survenus ou en cours rendent probables, entraînent la constitution de provisions pour risques et charges.

Charges et produits constatés d'avance

Les charges et produits constatés d'avance résultent du principe d'indépendance des exercices qui impliquent de soustraire les charges comptabilisées dont la contrepartie (fourniture du bien ou du service) n'a pas encore été reçue et les produits dont la contrepartie (fourniture du bien ou du service) n'a pas encore été exécutée par la société.

Engagements de retraite

La méthode retenue pour l'évaluation est la méthode prospective avec un taux d'actualisation de 1,8 %, une inflation de 1,6 % y compris la progression des salaires. Les indemnités de départ à la retraite ont été évaluées en tenant compte d'un pourcentage d'espérance de vie et de présence lors du départ à la retraite et du salaire probable en fin de carrière. Les hypothèses principales retenues sont que les départs se feront à l'initiative des salariés à l'âge de 67 ans pour les cadres et 62 ans pour les non cadres.

Cet engagement n'est pas comptabilisé en provision mais figure en engagement hors bilan.

Changement de méthode d'évaluation

Aucun changement notable de méthode d'évaluation n'est intervenu au cours de l'exercice.

Changement de méthode de présentation

Aucun changement notable de méthode de présentation n'est intervenu au cours de l'exercice.

Intégration fiscale

La Société est mère d'intégration fiscale. Comme le prévoit la convention d'intégration fiscale, la quote-part de la filiale à la charge du Groupe est calculée comme si la société n'était pas intégrée.

Consolidation

La Société est détenue à 69,3 % par la société GROUPE SFPI, dont le siège social est 20, rue de l'Arc de Triomphe 75017 Paris, et y est consolidée par intégration globale.

Note sur les états comptables

I - Faits marquants de l'exercice

DOM SECURITY a acquis les 15 % d'intérêts minoritaire d'OMNITECH SECURITY pour 467 K€ par échange d'une partie des titres détenus en autocontrôle. Compte tenu des valeurs de parité d'échange une plus-value de 113 K€ a été dégagée.

Des minoritaires de la société slovène TITAN ont pu être acquis pour 121 K€ faisant passer le pourcentage de détention de 93,91% à 96,14%.

Les derniers actionnaires minoritaires de la société espagnole DOM-MCM ont pu être rachetés par une réduction de capital amenant ainsi la détention de cette société à 100 %. Dans le cadre de cette réduction de capital 221 K€ ont été reversés à DOM SECURITY.

Les résultats de la société DOM-METALUX ont contraint DOM SECURITY à provisionner 100 % de ses titres ainsi qu'une partie des avances en compte courant à hauteur de 348 K€.

Par contre, DOM SECURITY a pu reprendre une partie de la provision sur titres DOM ROMANIA à hauteur de 276 K€.

II - Immobilisations incorporelles, corporelles et financières

Immobilisations incorporelles et corporelles

	Solde précédent	Augmentation	Diminution	Reclassement	Clôture
Incorporelles	218	-	-18	128	328
Corporelles	1 557	11	-	-128	1 440
Total	1 775	11	-18	-	1 768
Amortissements & provisions	1 004	239	-	-	1 243
Net	771	-229	-18	-	525

La variation des immobilisations correspond essentiellement à des reclassements de poste à poste.

Immobilisations financières

	Solde précédent	Augmentation	Diminution	Clôture
Participations	119 188	588	-221	119 555
Titres d'autocontrôle	1 534	-	-354	1 180
Prêts et autres immo. Financières	332	-	-77	255
Total	121 054	588	-652	120 990
Provisions	43 891	140	276	43 755
Net	77 163	448	-376	77 235

L'augmentation des participations concerne l'acquisition de minoritaires de la société OMNITECH SECURITY à hauteur de 467 K€ et de la société DOM-TITAN pour 121 K€.

La réduction de l'autocontrôle correspond à l'échange de titres lors de l'acquisition des titres OMNITECH SECURITY

La variation des provisions concerne la dotation sur titres DOM-METALUX et la reprise sur titres DOM ROMANIA.

III - Capitaux propres

Le capital de 36 659 280 € est divisé en 2 443 952 actions libérées.

	Solde précédent	Variation capital	Variation provision réglementée et subvention d'investissement	Affectation du résultat	Clôture
Capital social	36 659	-	-	-	36 659
Prime d'émission ou apport	1 570	-	-	-	1 570
Réserve légale	3 907	-	-	-	3 907
Report à nouveau	32 486	-	-	2	32 488
Résultat de l'exercice précédent	3 605	-	-	-3 605	-
Résultat de l'exercice	-	-	-	0	3 495
Dividendes	-	-	-	3 603	-
Capitaux propres	78 227	-	-	-	78 119

La société détenant 42.165 titres d'autocontrôle, il y a eu 63 K€ de dividendes qui n'ont pas fait l'objet de distribution et ont été affectés en réserves.

IV - Provisions pour Risques et Charges

	31-12-2015	Dotation	Reprise	31-12-2016
Provision d'exploitation	0			0
Provision exceptionnelle	285		-	285
TOTAL	285		-	285

La provision exceptionnelle dotée en 2014 concerne le différentiel d'impôt entre l'Allemagne et la Hollande pour les années suivant celle de la période 2006-2009 redressée. Une procédure d'agrément mutuel entre les deux états Allemand et Hollandais est en fin d'instruction. Le dégrèvement de la double imposition a été confirmé par les 2 états le 17/02/2017 pour les périodes 2006-2009. Les rôles d'imposition pour les années 2010 et suivantes restent en attente.

V - Emprunts et dettes financières

Aucun emprunt n'a été souscrit cette année. Le taux moyen d'intérêt des 2 emprunts en cours est de 0,83 %.

	31-12-2016	< 1 an	1 à 5 ans	> 5 ans
Emprunts et Dettes financières	6 496	1 345	4 659	492

La trésorerie positive de 13 059 K€ est placée à hauteur de 8 110 K€ en dépôts à terme rémunérés sans risques.

VI - Créances et dettes

Créances	31-12-2016	< 1 an	1 à 5 ans	> 5 ans
Créances clients	1 640	1 640	-	-
Personnel et comptes rattachés	3	3	-	-
Sécurité sociale, organismes sociaux	-	-	-	-
Etat - Impôts sur les bénéficiaires	78	78	-	-
Etat - TVA	167	167	-	-
Groupe & associés	9 691	9 691	-	-
Autres créances	1 375	1 375	-	-
Charges constatées d'avances	34	34	-	-
Total	12 988	12 988	-	-

Les autres créances correspondent essentiellement à une créance fiscale liée à la double imposition entre l'Allemagne et la Hollande. En effet la forme juridique de DOM GMBH & CO KG rend son actionnaire DOM SECURITY redevable de l'impôt société allemand. Suite au redressement fiscal sur les prix de transfert entre la société allemande et sa branche hollandaise, DOM SECURITY a dû payer le redressement notifié au titre des exercices 2006-2009. Une procédure d'agrément a été initiée pour éviter la double imposition et être remboursé. La décision rendue le 17/02/2017 confirme un montant à recevoir de 1 367 K€ en principal.

Au titre de l'intégration fiscale la créance de DOM SECURITY est de 95 K€ vis à vis de ses filiales.

Dans le cadre de la convention de trésorerie, DOM SECURITY était prêteuse de : 2 460 K€ à DOM-METALUX, 1 245 K€ à DOM RONIS, 3 598 K€ à DOM-TITAN, 1 491 K€ à UCEM, 80 K€ à DOM-UK Ltd, 476 K€ à DOM-POLSKA et 66 K€ à DOM ROMANIA.

Dettes	31-12-2016	< 1 an	1 à 5 ans	> 5 ans
Fournisseurs, comptes rattachés	446	446	-	-
Personnel, comptes rattachés	60	60	-	-
Sécurité sociale, organismes sociaux	65	65	-	-
Etat – Impôt sur les bénéfices	4 816	288	4 528	-
Etat – TVA	120	120	-	-
Etat – Autres	6	6	-	-
Groupe & associés	11 908	11 908	-	-
Autres dettes	-	-	-	-
Produits constatés d'avance	0	0	-	-
Total	17 421	12 893	4 528	-

La dette d'Impôt Société à plus d'un an provient des réductions d'impôts d'intégration fiscale liées aux déficits cumulés des sociétés intégrées qui seront à reverser au trésor public, pour leur compte, dès qu'elles seront redevenues bénéficiaires.

Dans le cadre de la convention de trésorerie, DOM SECURITY était emprunteuse à ses filiales, intérêts courus inclus, de : 3 398 K€ à DENY SECURITY, 1 354 K€ à PICARD-SERRURES, 552 K€ à DOM TSS, 173 K€ à EURO-ELZETT, 297 K€ à DOM Participations, 320 K€ à OMNITECH SECURITY, et 5 364 € à DOM GMBH.

La somme de 11 908 K€ due au Groupe est à comparer globalement :

- aux 8 591 K€ prêtés au Groupe ;
- aux 8 110 K€ placés en valeurs mobilières, en partie pour compte des filiales.

Les créances et dettes vis-à-vis des sociétés du Groupe se répartissent comme suit :

Prêts aux filiales	250	
Créances clients	1 640	
Groupe & associés Actifs	8 591	dont 95 au titre de l'impôt société
Dettes fournisseurs	49	
Groupe & associés Passifs	11 908	dont 418 au titre de l'impôt société

Au titre de l'intégration fiscale, la dette de DOM SECURITY se monte à 418 K€ vis-à-vis de ses filiales. Elle correspond au surplus d'acomptes versés par rapport à l'impôt société final.

VII - Répartition des charges à payer dans les postes de bilan

Le détail de ce poste est le suivant :

Fournisseurs	140
Social-fiscal	74

VIII - Charges et/ou produits constatés d'avance

Les charges constatées d'avances correspondent à des charges 2017 facturées par les fournisseurs en 2016.

IX - Chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires est constitué pour l'essentiel de refacturations de frais communs et de frais de personnel portés par DOM SECURITY pour le compte de ses filiales.

Ventilation par zone géographique :

National	959
Union Européenne	1 674
Autres Pays (Suisse)	32

Ventilation par activité :

	Total	Dont Groupe
Prestations de services & refacturation de frais	2 665	2 665
Total	2 665	2 665

X - Résultat financier

Dividendes	4 305
Produit des placements	47
Intérêts nets des comptes courants	35
Reprise de provision financière	6
Intérêts des emprunts	-63
Total	4 330

La provenance des dividendes et revenus de participations est indiquée dans le tableau des filiales et participations.

XI - Résultat exceptionnel

Le résultat exceptionnel de (-99 K€) provient :

- du profit de 113 K€ lié à la cession des titres d'autocontrôle échangés dans le cadre de l'acquisition des minoritaires d'OMNITECH SECURITY ;
- de la reprise de provision de 276 K€ sur titres DOM ROMANIA ;
- de la dotation aux provisions sur titres et comptes courants DOM-METALUX pour (-486 K€).

XII - Autres informations

Les opérations réalisées avec les sociétés du Groupe ont donné lieu aux enregistrements suivants :

Refacturation de frais et de personnel	2 665
Produits d'exploitation	2 665
Charges externes des filiales de DOM SECURITY	664
Charges externes des sociétés liées à GROUPE SFPI	62
Charges d'exploitation	726
Produits financiers	35
Dividendes	4 305

Les charges externes relatives à des sociétés liées au GROUPE SFPI sont constituées de frais de prospection commerciale en Europe par la société POINT EST pour 35 K€ et de 26 K€ facturés par GROUPE SFPI au titre des managements fees.

Les filiales DOM-CR, DOM UK, DENY SECURITY et l'établissement néerlandais de DOM GmbH & Co KG facturent à DOM SECURITY des frais de personnels, coûts informatiques et dépenses marketing. Ces charges externes sont ensuite refacturées aux sociétés du Groupe conformément aux conventions en place.

XIII - Fiscalité, ventilation de l'impôt

	Base imposable				
	Brut	Retraitement	Total	à + 33%	Impôt Société
Résultat d'exploitation	-278	-55	-333	-333	-100
Résultat financier	4 330	-4 262	68	68	23
Résultat Exceptionnel	-99	212	113	113	38
Contribution / Dividendes					100
IS DOM Gmbh & Co KG ⁽¹⁾	-	-	-	-	411
Intégration fiscale	-	-	-	-	-14
	IS Total				457

Le retraitement de résultat financier correspond à l'annulation des dividendes après déduction de la quote-part de frais et charges sur ceux d'origine française.

Le retraitement exceptionnel provient de la variation des provisions intragroupe.

⁽¹⁾ La société DOM Gmbh & Co KG est une société transparente. Sa société mère, DOM SECURITY, est redevable de l'impôt sur les sociétés en Allemagne qui n'est pas comptabilisé dans la filiale DOM Gmbh & Co KG. DOM SECURITY constate la charge de l'impôt concomitamment à l'enregistrement du revenu de sa participation.

Le résultat d'intégration fiscale provient des retraitements d'amortissements liés aux cessions intragroupes, et aux corrections diverses des impôts internes au Groupe.

XIV - Accroissement et allègement de la dette future d'impôt

Aucune charge temporairement non déductible n'a été enregistrée au cours de l'exercice. La provision pour dépréciation des immobilisations réintégrée fiscalement lors des exercices précédents a été totalement reprise cette année car le cumul comptable des amortissements est identique au cumul fiscal admis.

XV - Engagements hors bilan

Indemnités de départ en retraite 21 K€.

L'emprunt, dont le solde actuel est de 1 200 K€ ayant servi à acquérir 85 % des titres OMNITECH SECURITY est garanti par lesdits titres.

XVI - Avances et rémunérations aux dirigeants

Conformément à l'Article L. 225-43 du code de commerce, aucune avance ou crédit n'a été alloué aux dirigeants de la société.

XVII - Effectifs moyens de l'entreprise

Cadres	Salariés	Intérimaires	Mises à disposition	Total Personnel
2	1	-	-	3

Au 31 décembre 2016, l'effectif de l'entreprise était de 4 personnes.

XVIII - Honoraires de commissariat aux comptes

Les honoraires de commissariat aux comptes pour l'exercice 2016 s'élèvent à 71 K€.

XIX - Evènements post clôture

Néant.

Comptes annuels

TABLEAU DES FILIALES ET PARTICIPATIONS – ARTICLE L. 233-1 DU CODE DE COMMERCE

(EN MILLIERS D'EUROS)

Sociétés	Capital	Réserves, report à nouveau avant résultat	Quote-part du capital détenu (en %)	Valeur brute comptable des titres détenus	Provisions sur titres	Prêts, avances consentis non remboursés	Prêts, avances reçus non remboursés	Dividendes encaissés en 2016	Résultat du dernier exercice clos	Chiffre d'affaires du dernier exercice clos
Participations françaises supérieures ou égales à 50%										
DOM-METALUX SAS – SAINT-DIZIER Siren : 572 020 394	2 000	-1 860	99,92	7 691	7 691	2 640	-	-	-488	12 244
DENY SECURITY SAS – SAINT-BLIMONT Siren : 552 105 603	414	12 374	99,73	25 530	-	-	3 398	2 103	2 613	22 485
DOM RONIS SAS – SANCOINS Siren : 345 004 147	1 575	60	99,99	34 620	31 365	1 245	-	-	727	13 227
PICARD-SERRURES SAS – FEUQUIERES-EN-VIMEU Siren : 341 148 823	1 015	3 452	99,99	2 894	-	-	1 354	944	1 189	15 674
DOM PARTICIPATIONS SAS - PARIS Siren : 485 054 860	2 237	230	100,00	2 320	-	-	297	179	-54	223
OMNITECH SECURITY SAS - PARIS Siren : 482 646 015	250	523	100,00	3 304	-	-	320	-	941	7 053
Participations étrangères supérieures ou égales à 50 %										
DOM GmbH & Co KG Brühl – ALLEMAGNE	2 503	6 031	100,00	17 157	-	-	5 364	-	4 433	65 411
DOM-CR Spa Turin - ITALIE	1 144	143	100,00	5 057	2 860	-	-	475	372	5 255
EURO ELZETT Sopron - HONGRIE	888	3 373	100,00	3 797	-	-	173	-	699	7 738
ELZETT Sopron Sopron - HONGRIE	1 520	428	50,00	778	51	-	-	-	26	10 417
DOM POLSKA Czestochowa - POLOGNE	248	594	100,00	2 104	1 439	693	-	-	76	4 647
DOM CZECH Spol Prague - TCHEQUIE	4	422	100,00	3	-	-	-	605	95	1 341
DOM-TITAN Kamnik – SLOVENIE	6 497	1 032	96,14	2 928	-	3 631	-	-	523	15 498
DOM-UK Ltd Wolverhampton – UK	35	701	100,00	963	-	80	-	-	122	4 195
DOM Suisse SA Altendorf SUISSE	931	931	100,00	1 451	-	-	-	-	41	4 010
DOM ROMANIA SRL Prahova ROUMANIE	466	-225	100,00	490	214	66	-	-	34	603
SECU BETEILIGUNGS GmbH Brühl - ALLEMAGNE	25	155	100,00	25	-	-	-	-	-7	-
UCEM SISTEMAS DE SEGURIDAD Mondragon - Espagne	206	-950	100,00	134	134	1 491	-	-	-140	3 276
METALURGICA CERRAJERA DE MONDRAGON - MCM	2 692	5 742	100,00	8 305	-	-	-	-	364	11 300

Comptes consolidés

BILAN CONSOLIDE AU 31 DECEMBRE 2016

(En K€)	Note	31-12-2016	31-12-2015
Goodwill	1	33 334	33 334
Immobilisations incorporelles	2	1 160	964
Immobilisations corporelles	3	28 266	29 663
Participations dans les entreprises associées	4	1 101	1 167
Autres actifs financiers non courants	6.1	1 680	1 680
Impôts différés actifs	11	10 544	11 315
Total Actifs non courants		76 085	78 123
Stocks et en-cours	5	35 668	34 232
Créances clients	6.2	27 702	30 148
Autres actifs financiers courants	6.3	7 274	9 869
Trésorerie et équivalent de trésorerie	6.4	31 889	25 842
Total Actifs courants		102 533	100 091
Total de l'ACTIF		178 618	178 214

(En K€)	Note	31-12-2016	31-12-2015
Capital		36 659	36 659
Réserves consolidées/Part du Groupe		41 450	38 191
Résultat/Part du Groupe		11 003	6 600
Capitaux propres Part Groupe	7	89 112	81 450
Intérêts minoritaires		383	839
Capitaux propres de l'ensemble consolidé	7	89 495	82 289
Provisions non courantes	8	38 891	38 630
Dettes financières à long terme	9	6 831	8 785
Impôts différés passifs	11	1 803	1 939
Total Passifs non courants		47 525	49 354
Provisions courantes	8	2 882	3 719
Dettes financières à court terme	9	2 375	3 313
Dettes fournisseurs	10	14 333	15 625
Passifs d'impôts exigibles	10	1 452	2 644
Autres passifs courants	10	20 556	21 270
Total Passifs courants	10	41 598	46 571
Total des Passifs et des Capitaux propres		178 618	178 214

Comptes consolidés

COMPTE DE RESULTAT CONSOLIDE AU 31 DECEMBRE 2016

(En K€)	Note	2016	2015
Chiffre d'affaires net	13	170 256	163 232
Production stockée		1 138	-608
Achats consommés y compris sous-traitance		-49 619	-47 158
Marge Brute	13	121 775	115 466
% de chiffres d'affaires		71,5%	70,7%
% de production		71,0%	71,0%
Autres produits d'exploitation et subvention		1 461	710
Dotations nettes aux provisions	14	-244	141
Charges externes		-31 285	-30 075
Impôts, taxes & assimilés		-1 214	-1 288
Frais de personnel		-65 758	-65 145
Dotations aux amortissements		-6 568	-5 919
Autres charges		-1 534	-1 346
RESULTAT OPERATIONNEL COURANT		16 633	12 544
% du chiffre d'affaires		9,8%	7,7%
Coût des Restructurations		-643	-2 194
Autres produits et charges non récurrents			
Variation des pertes de valeur et Dépréciation des goodwill	14	-455	-114
RESULTAT OPERATIONNEL		15 535	10 236
% du chiffre d'affaires		9,1%	6,3%
Produits financiers	15	706	642
Charges financières	15	-740	-820
RESULTAT FINANCIER		-34	-178
RESULTAT AVANT IMPOT		15 501	10 058
Impôt Société	16	-4 399	-3 366
Résultat mis en équivalence		-84	45
RESULTAT NET DES ENTREPRISES CONSOLIDEES		11 018	6 737
% du chiffre d'affaires		6,5%	4,1%
- Part des minoritaires		15	137
- Part de la société mère		11 003	6 600
- Résultat net par action (hors Autocontrôle) en euros	17	4,58	2,76

Comptes consolidés

ETAT DU RESULTAT GLOBAL AU 31 DECEMBRE 2016

(En K€)	Note	2016	2015
Résultat net de l'exercice		11 018	6 737
Autres éléments du résultat global pouvant ultérieurement être reclassés dans le résultat consolidé (brut)			
- Ecart de conversion des états financiers des filiales en monnaie étrangère		2	224
- Instruments financiers, réévaluations d'actifs financiers disponibles à la vente, excédent de réévaluation		38	5
Impôt sur ces autres éléments du résultat global		-	-
Autres éléments du résultat global définitivement reclassés hors du résultat consolidé (brut)			
- Gains et pertes actuariels sur engagements de retraite		274	474
Impôt sur ces autres éléments du résultat global		-123	-145
Résultat global total		11 209	7 295
- Porteurs de capitaux de la société mère		11 194	7 158
- Intérêts minoritaires		15	137

Comptes consolidés

TABLEAU DE FLUX CONSOLIDÉ AU 31 DECEMBRE 2016

(En K€)		2016	2015
Résultat avant impôt	(*)	15 501	10 058
Elimination des charges et produits sans incidence sur la trésorerie			
- Dotations aux amortissements d'exploitation	(*)	6 568	5 919
- Variation des provisions d'exploitation, financière et non courantes	(*)	-441	-659
- Variation des provisions pour perte de valeur	(*)	455	113
- Plus ou moins-values de cession	(*)	-7	-23
Variation du besoin en fonds de roulement			
- Variation des stocks et encours		-1 790	190
- Variation des clients		3 328	-1 773
- Variation des fournisseurs		-1 480	1 202
- Variation des autres créances et dettes		90	1 143
Flux de trésorerie provenant des activités		22 224	16 170
Impôts sur le résultat	(*)	-3 897	-2 769
Flux de trésorerie net provenant des activités opérationnelles		18 327	13 401
Cessions d'immobilisations		392	168
Acquisition des titres consolidés		-113	-8 542
Trésorerie provenant des sociétés acquises			1 757
Acquisitions d'immobilisations incorporelles et corporelles		-5 908	-7 138
Acquisitions d'immobilisations financières		-126	-116
Variation des dettes sur immobilisations		-52	14
Flux de trésorerie net provenant des activités d'investissement		-5 807	-13 857
Augmentation des crédits-baux et locations financières			
Augmentation des dettes auprès des établissements de crédit		270	8 607
Augmentation des autres dettes financières			
Remboursement des crédits-baux et locations financières		-75	-467
Remboursement des dettes auprès des établissements de crédit		-2 395	-1 676
Remboursement des autres dettes financières		-113	-113
Rachats de minoritaires			
Rachat des titres d'autocontrôle			
Dividendes versés par DOM SECURITY		-3 603	-3 582
Dividendes versés aux minoritaires des filiales		-5	-5
Flux de trésorerie net provenant des activités de financement		-5 921	2 764
Variation de trésorerie		6 599	2 308
Trésorerie à l'ouverture de la période (1)		25 125	22 668
Impact des variations des taux de change		6	149
Trésorerie à la clôture de la période (1)		31 730	25 125
Variation de trésorerie constatée		6 599	2 308
Capacité d'autofinancement (*)	(*)	18 179	12 639
(1) La trésorerie de clôture se décompose en :			
Disponibilités		11 665	11 450
Equivalents de trésorerie		20 224	14 392
Trésorerie active		31 889	25 842
Découverts et crédits spots		-159	-717
Trésorerie		31 730	25 125

(*) Sommes incluses dans la capacité d'autofinancement

Comptes consolidés

ETAT DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES AU 31 DECEMBRE 2016

	Part du Groupe					Intérêts minoritaires	Total
	Capital	Réserves consolidées	Ecart de conversion	Résultat	Total		
Solde au 31-12-2014	36 659	39 140	-773	2 826	77 852	477	78 329
Affectation du résultat		-756		756	-		-
Dividendes versés				-3 582	-3 582	-5	-3 587
Actions d'autocontrôle							
<i>Total des transactions avec les actionnaires</i>		-756		-2 826	-3 582	-5	-3 587
<i>Variation de périmètre</i>		-37			-37	230	193
<i>Impact IFRIC 21</i>		59			59		59
Autres éléments du résultat global		335	223		558	-	558
Résultat de la période				6 600	6 600	137	6 737
<i>Total des produits et charges comptabilisés au titre de la période</i>		335	223	6 600	7 158	137	7 295
Solde au 31-12-2015	36 659	38 741	-550	6 600	81 450	839	82 289
Affectation du résultat		2 998		-2 998	-		
Dividendes versés				-3 602	-3 602	-5	-3 607
Actions d'autocontrôle		354			354		354
<i>Total des transactions avec les actionnaires</i>		3 352		-6 600	-3 248	-5	-3 253
<i>Variation de périmètre</i>		-285			-285	-466	-751
Autres éléments du résultat global		190	2		192		192
Résultat de la période				11 003	11 003	15	11 018
<i>Total des produits et charges comptabilisés au titre de la période</i>		190	2	11 003	11 195	15	11 210
Solde au 31-12-2016	36 659	41 998	-548	11 003	89 112	383	89 495

Comptes consolidés

ANNEXE AUX COMPTES CONSOLIDES AU 31 DECEMBRE 2016

Introduction

Le groupe DOM SECURITY rassemble 23 sociétés qui conçoivent, fabriquent et commercialisent des systèmes de contrôle d'accès mécaniques et électroniques, des serrures pour matériels et équipements et des serrures pour le bâtiment, principalement en Europe.

La société anonyme à Conseil d'Administration DOM SECURITY, dont le siège social est au 20 rue de l'Arc de Triomphe - 75017 Paris, en est la maison mère. La société DOM SECURITY a la nature de holding.

En date du 22 mars 2017, le Conseil d'Administration a arrêté les comptes et autorisé la publication des états financiers consolidés du groupe DOM SECURITY pour l'exercice clos le 31 décembre 2016.

Les comptes consolidés sont établis en euros. Sauf mention spécifique, tous les chiffres sont donnés en milliers d'euros.

Le groupe DOM SECURITY est détenu à 69,3 % par la société Groupe SFPI, dont le siège social est situé 20, rue de l'Arc de Triomphe - 75017 Paris.

Faits marquants

Au cours de l'exercice, la Société a cédé 14.041 actions propres en échange de 15 % des actions d'OMNITECH SECURITY qu'elle possède désormais à 100 %. Une plus-value sociale de 0,1 M€ a été réalisée.

La filiale espagnole DOM-MCM, acquise en mai 2015, a réduit son capital en mai 2016 pour racheter 2,5 % d'intérêts minoritaires qui restaient.

Liste des sociétés consolidées

Nom	Pays	Ville	% contrôle 2016	% contrôle 2015	Numéro SIREN	Activité	Méthode de consolidation
Dom Security	France	Paris			378.557.474	Holding	I.G.
Dény Security	France	Saint Blimont	99,73	99,73	552 105 603	Serrurerie	I.G.
Dom-Métalux	France	Saint Dizier	99,92	99,92	572 020 394	Serrurerie	I.G.
Picard-Serrures	France	Feuquières en Vimeu	99,99	99,99	341 148 823	Serrurerie	I.G.
Dom Ronis	France	Sancoins	99,99	99,99	345 004 147	Serrurerie	I.G.
Dom-Uk Ltd	G.B.	Wolverhampton	100	100	/	Serrurerie	I.G.
Dom-CR Spa	Italie	Turin	100	100	5988590013	Serrurerie	I.G.
Elzett-Sopron	Hongrie	Sopron	50	50	/	Galvanisation	M.E.
Euro-Elzett	Hongrie	Sopron	100	100	11404006	Serrurerie	I.G.
Dom Polska (ex-Metalplast)	Pologne	Czestochowa	100	100	5730003798	Serrurerie	I.G.
Dom Czech Spol	Rép Tchéque	Prague	100	100	/	Serrurerie	I.G.
Dom-Titan	Slovénie	Kamnik	96,14	93,91	34816712	Serrurerie	I.G.
Titan Zagreb	Croatie	Zagreb	30	30	/	Serrurerie	M.E.
Titan-Okovi Doo	Serbie	Belgrade	100	100	/	Serrurerie	I.G.
Dom TSS	France	Sancoins	100	100	348 541 798	Serrurerie	I.G.
Dom Suisse	Suisse	Altendorf	100	100	/	Serrurerie	I.G.
Dom Gmbh & Co KG	Allemagne	Brühl	100	100	/	Serrurerie	I.G.
Dom Participations	France	Paris	100	100	485 054 860	Holding	I.G.
Secu Beteiligungs GmbH	Allemagne	Brühl	100	100	/	Serrurerie	I.G.
Dom Romania	Roumanie	Prahova	100	100	/	Serrurerie	I.G.
Securidev Hongrie	Hongrie	Sopron	100	100	/	Serrurerie	I.G.
Ucem Sistemas de Seguridad	Espagne	Mondragon	100	100	/	Serrurerie	I.G.
Securidev Iberica	Espagne	Mondragon	52	52	/	Serrurerie	I.G.
DOM MCM	Espagne	Mondragon	100	97,47	/	Serrurerie	I.G.
Omnitech Security	France	Merignac	100	85	482 646 015	Système sécurité	I.G.
Springcard (ex Proactive)	France	Palaiseau	33,9	33,9	429 665 482	Système sécurité	M.E.

Abréviation : I.G : Intégration globale, ME : Mise en équivalence

Principes comptables, méthodes d'évaluation, options IFRS retenues

1. REFERENTIEL

Les états financiers consolidés couvrent les périodes de douze mois arrêtées aux 31 décembre 2016 et 2015.

Les états financiers consolidés au 31 décembre 2016 du groupe DOM SECURITY ont été préparés en conformité avec le référentiel IFRS (International Financial Reporting Standards) adopté par l'Union Européenne au 31 décembre 2016.

Ce référentiel intègre les normes comptables internationales (IAS et IFRS) et les interprétations du comité d'interprétation (SIC et IFRIC) applicables de manière obligatoire au 31 décembre 2016.

Le référentiel IFRS adopté par l'Union européenne (UE) au 31 décembre 2016 est disponible à la rubrique Interprétations et normes IAS/IFRS, sur le site suivant :

http://ec.europa.eu/internal_market/accounting/ias/index_fr.htm

Les principes comptables retenus sont identiques à ceux utilisés dans la préparation des comptes consolidés annuels pour l'exercice clos le 31 décembre 2015, à l'exception des normes et interprétations adoptées dans l'Union Européenne dont l'application est obligatoire aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2016 :

- Amendements à IAS 1 – Initiative concernant les informations à fournir ;
- Amendements à IAS 16 et IAS 38 – Eclaircissements sur les modes d'amortissement acceptables ;
- Améliorations annuelles des IFRS 2010-2012 ;
- Améliorations annuelles des IFRS 2012-2014.

Ces textes n'ont pas eu d'impact significatif sur les comptes du Groupe DOM SECURITY.

DOM SECURITY n'a pas appliqué par anticipation les nouvelles normes et améliorations adoptées par l'UE.

La société a commencé une analyse sur la norme « IFRS 15 Produits des activités courantes » et, à ce stade, estime qu'il n'y a pas d'impact significatif. DOM SECURITY évaluera, au cours de l'exercice 2017, l'impact de la norme IFRS 16 Contrats de location. Cette norme a été publiée mais ne doit pas être applicable avant 2019.

Présentation des états financiers

Le Groupe DOM SECURITY publie des états financiers annuels au 31 décembre et des états financiers semestriels au 30 juin, conformément aux principes du référentiel. Les principales conventions de présentation sont les suivantes :

- Regroupement par postes : par nature;
- Classement des actifs et passifs : par ordre croissant de liquidité et d'exigibilité en distinguant les éléments non courants et courants, selon que leur réalisation ou exigibilité est à plus ou moins douze mois après la date de clôture ;
- Classement des produits et charges : par nature et incorporation au coût d'un élément d'actif ou de passif en application d'une norme ou interprétation ;
- Compensation : en application d'une norme ou interprétation pour les actifs et passifs d'une part et les produits et charges d'autre part ;

Méthodes comptables, erreurs et estimations

Un changement de méthode comptable n'est appliqué que s'il répond aux dispositions d'une norme ou interprétation ou permet une information plus fiable et plus pertinente. Les changements de méthode comptable sont comptabilisés de manière rétrospective, sauf en cas de disposition transitoire spécifique à la norme ou interprétation. Les états financiers affectés par un changement de méthode comptable sont modifiés pour tous les exercices présentés, comme si la nouvelle méthode avait toujours été appliquée. Une erreur, lorsqu'elle est découverte, est également ajustée de manière rétrospective.

Les incertitudes inhérentes à l'activité nécessitent de recourir à des estimations dans le cadre de la préparation des états financiers. Les estimations sont issues de jugements destinés à donner une appréciation raisonnable des dernières informations fiables disponibles. Une estimation est révisée pour refléter les changements de circonstances, les nouvelles informations disponibles et les effets liés à l'expérience. Les changements d'estimations sont comptabilisés de manière prospective : ils affectent l'exercice sur lequel ils sont intervenus et le cas échéant, les exercices suivants.

Les principales estimations réalisées lors de l'établissement des états financiers portent notamment sur les hypothèses retenues pour la valorisation et la durée d'utilité des actifs opérationnels, corporels, incorporels et goodwill, le calcul des provisions pour avantages du personnel et des autres provisions. Les comptes consolidés de l'exercice ont été établis en tenant compte du contexte actuel stagnant et sur la base de paramètres financiers de marché disponibles à la date de clôture.

2. PERIMETRE ET METHODE DE CONSOLIDATION

Le Groupe consolide par intégration globale les entités contrôlées, et par mise en équivalence celles sur lesquelles il exerce une influence notable.

Toutes les sociétés clôturent leurs comptes au 31 décembre.

3. CHANGEMENT DE METHODE

Aucun changement de méthode n'a été appliqué cette année.

4. CHANGEMENT DE PRESENTATION

Aucun changement de présentation n'a été appliqué cette année.

5. CONVERSION DES ETATS FINANCIERS DES FILIALES ETRANGERES

Les postes du bilan sont convertis au taux de change en vigueur à la clôture de l'exercice.

Les charges et produits du compte de résultat sont convertis au cours moyen de l'exercice.

Les écarts résultant de cette méthode de conversion sont comptabilisés directement dans l'état du résultat global et figurent au bilan dans les capitaux propres au poste « Ecart de conversion ».

Les taux utilisés sont les suivants :

	Taux clôture 2016	Taux moyen 2016	Taux clôture 2015	Taux moyen 2015
CHF (Suisse)	1,07	1,09	1,08	1,07
GBP (Angleterre)	0,86	0,82	0,73	0,73
HUF (Hongrie)	309,83	312,22	315,98	309,96
PLN (Pologne)	4,41	4,37	4,26	4,19
RON (Roumanie)	4,54	4,50	4,52	4,44
RSD (Serbie)	123,40	122,95	121,52	121,07
CZK (République Tchèque)	27,02	27,04	27,02	27,30
HRK (Croatie)	7,56	7,54	7,37	7,62

6. IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Les immobilisations incorporelles comprennent principalement des frais de développement, les brevets et logiciels évalués. Elles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition ou de production diminué du cumul des amortissements et des pertes de valeur.

Les principales durées d'amortissement retenues pour ces immobilisations incorporelles sont les suivantes :

- Logiciels 1 à 3 ans
- Brevets durée de protection juridique
- Frais de développement 3 ans à compter de la commercialisation
- Autres immobilisations incorporelles 1 à 5 ans

Les frais de développement ne sont immobilisés que s'ils concernent un investissement significatif. Les coûts sont immobilisés à partir du moment où notamment le projet est techniquement faisable, son marché identifié et sa rentabilité calculée avec une fiabilité raisonnable. Les dépenses antérieures ne sont jamais recyclées. Au titre de l'exercice, aucun frais de recherche et développement n'a été immobilisé.

Les marques ou fonds de commerce générés en interne ne sont pas immobilisés. Les marques acquises au travers de rachats d'entreprise n'ont pas fait l'objet d'une identification distincte dans la mesure où elles ne présentaient pas un caractère séparable ou mesurable de façon fiable. En effet, deux cas de figure sont envisageables :

- si la marque est vendue avec les savoir-faire techniques, les outillages donnant accès au marché de remplacement et les fichiers du parc installé, la société venderesse se trouve de fait vidée de sa substance et dans l'incapacité de poursuivre son activité. Ce schéma revient à évaluer l'entreprise globalement et non pas sa marque ;
- si la marque est vendue sans les savoir-faire et outillage, l'acquéreur n'ayant pas accès au marché de remplacement en proposera un prix réduit sans rapport avec la perte d'image que subira la société venderesse. Sans marché actif, ni référence à des transactions similaires, la marque n'est pas évaluable de façon fiable et la conséquence directe pour le vendeur s'avère inchiffrable.

7. GOODWILL

Les regroupements d'entreprises sont comptabilisés conformément à IFRS 3 :

- Les frais d'acquisition sont comptabilisés en charges ;
- Les intérêts minoritaires peuvent, sur option prise individuellement pour chaque regroupement, être évalués à la juste valeur, en intégrant leur quote-part de goodwill ;
- Les variations de pourcentages d'intérêt dans les filiales sans changement de contrôle sont comptabilisées directement en capitaux propres, sans création de goodwill complémentaire ;
- En cas d'acquisition par étapes, la participation antérieurement détenue fait l'objet d'une réévaluation à la juste valeur à la date de prise de contrôle, cette réévaluation étant enregistrée directement en résultat de l'exercice et non pas en capitaux propres.

Les goodwill sont affectés au plus tard 12 mois après la date d'acquisition, aux actifs, passifs et passifs éventuels identifiables de l'entreprise acquise à leur juste valeur. Les actifs acquis destinés à être cédés sont minorés des coûts de la revente.

L'écart entre le coût du regroupement (prix payé majoré des frais d'acquisition à l'exclusion des coûts de financement) et la quote-part des capitaux propres après affectation revenant à l'acquéreur constitue le goodwill.

Le goodwill n'est pas amorti. Il est testé, au moins une fois par an, ou plus en cas d'indice de perte de valeur, et fait l'objet éventuel d'une dépréciation irréversible.

8. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées conformément à la méthode de référence à leur coût d'acquisition ou de production diminué du cumul des amortissements et des pertes de valeur.

Le montant amortissable est déterminé après déduction d'une valeur résiduelle généralement nulle car peu importante et significative.

Les amortissements sont calculés principalement selon le mode linéaire en fonction de sa durée d'utilité.

Les durées d'amortissements généralement retenues sont les suivantes :

▪ Constructions	20-25 ans
▪ Mobilier, agencements et matériels de bureau	3-10 ans
▪ Matériels de production et équipements	3- 8 ans
▪ Biens d'occasion	2- 3 ans

Les leasings sont immobilisés avec constatation en contrepartie d'une dette financière déterminée d'après les taux d'intérêt du contrat. Ils sont amortis sur les durées suivantes :

▪ Constructions	20 ans
▪ Matériel de production	3- 8 ans

Les locations financières sont retraitées si le contrat a une durée supérieure à deux années et ne concerne pas un véhicule. Le bien est immobilisé pour la valeur actualisée des flux du contrat au taux d'intérêt de celui-ci et par défaut aux taux TEC à 10 ans de l'année majoré de 2 %.

Le bien est amorti sur la durée du contrat sauf pour les locations de moins de quatre ans ne concernant pas du matériel informatique où il est alors considéré que le contrat sera renouvelé une fois.

Les installations de traitement de surface ne font pas l'objet d'une obligation légale de démantèlement entraînant la comptabilisation d'un actif à amortir.

9. PERTE DE VALEUR

Les immobilisations incorporelles à durée d'utilité indéterminée, les goodwill et les immobilisations corporelles en cas d'indice de perte de valeur, font l'objet d'un test de dépréciation annuel calculé au niveau de chaque unité génératrice de trésorerie (UGT). Les unités génératrices de trésorerie correspondent aux filiales de DOM SECURITY.

Ce test peut être anticipé si un indice de perte de valeur est détecté.

La valeur nette comptable d'un actif, ou de l'UGT elle-même, est comparée à sa valeur recouvrable correspondant au montant le plus élevé entre sa juste valeur diminuée des coûts de vente (valeur de vente ou de marché moins coût de sortie) et sa valeur d'utilité.

La valeur d'utilité est déterminée par actualisation des cash-flows futurs.

Le taux d'actualisation correspond au coût moyen pondéré des capitaux permanents en retenant :

- 40 % d'endettement forfaitaire rémunéré au taux d'intérêt moyen de l'année du TEC à 10 ans majoré de 1 %, puis diminué de la déductibilité fiscale ;
- 60 % de fonds propres à rémunérer au taux sans risque (TEC à 10 ans) plus une prime de risque moyenne publiée majorée d'un coefficient Bêta de risque propre à chaque société variant entre 1,3 et 2,0.

Les flux futurs ont pour point de départ le budget de l'année suivante multiplié par un coefficient de probabilité égal au ratio écarté constaté sur les dix précédentes années entre les résultats d'exploitation réalisés et ceux qui avaient été budgétés.

Ces flux sont, à défaut de perspectives spécifiques, augmentés chaque année de l'inflation sur les quatre années suivantes. La valeur terminale de la cinquième année est obtenue en divisant le flux par le coût moyen pondéré des capitaux permanents sans minoration de l'inflation ce qui revient techniquement à considérer que les résultats s'effriteront chaque année de l'inflation.

Lorsque cela est possible, les terrains et constructions sont soustraits des actifs immobilisés, l'amortissement neutralisé et remplacé par un loyer. Cette correction revient à ne pas justifier de goodwill du fait de bâtiment totalement amorti et inversement à ne pas déprécier les terrains et constructions en dessous de leur valeur nette comptable.

A cette réserve près, il est considéré que la juste valeur des actifs ne peut jamais être connue de façon fiable.

En conséquence, la valeur d'utilité ainsi calculée doit couvrir le montant des actifs immobilisés et du goodwill.

Toute insuffisance entraîne une dépréciation irréversible du goodwill voire, au-delà, une dépréciation réversible sur les actifs immobilisés engagés plafonnée à leur valeur nette comptable.

10. IMMEUBLES DE PLACEMENT

Les immeubles de placement, s'il en existe, sont comptabilisés selon la méthode de référence au coût minoré du cumul des amortissements et des pertes de valeur.

11. ACTIFS ET PASSIFS FINANCIERS

L'évaluation et la comptabilisation des actifs et passifs financiers sont définis par la norme IAS 39 « Instruments financiers : comptabilisation et évaluation » et par ses amendements.

Les actifs et passifs financiers sont comptabilisés dans le bilan du Groupe, lorsque le Groupe devient partie aux dispositions contractuelles de l'instrument.

Les actifs financiers

La norme IAS 39 distingue quatre catégories d'actifs financiers, faisant l'objet d'un traitement comptable spécifique résultant d'une évaluation spécifique (classement selon IFRS 7) :

- actifs financiers à la juste valeur par le résultat ;
- prêts et créances : l'essentiel de la catégorie des prêts et créances correspond aux créances clients résultant des produits des activités ordinaires et à la trésorerie et aux équivalents de trésorerie
- actifs détenus jusqu'à l'échéance ;
- actifs disponibles à la vente :
 - Les actifs financiers disponibles à la vente sont constitués par les titres de participation non consolidés. Ils sont comptabilisés à leur juste valeur. Si cette juste valeur n'est pas déterminable de manière fiable, les actifs financiers sont comptabilisés au coût d'acquisition.
 - Les variations de juste valeur sont comptabilisées en autres éléments du résultat global à l'exception des variations négatives constituant des preuves objectives de pertes de valeur qui sont comptabilisées en résultat. La juste valeur est notamment déterminée en tenant compte de la quote-part de situation nette et des perspectives de rentabilité.

Les passifs financiers

La norme IAS 39 distingue plusieurs catégories de passifs financiers, faisant l'objet d'un traitement comptable spécifique :

- passifs financiers évalués à leur juste valeur : les emprunts sont initialement évalués à la juste valeur des montants reçus diminuée des coûts de transactions,
- autres passifs financiers non détenus à des fins de transactions. Ils sont évalués au coût amorti.

12. TRESORERIE ET EQUIVALENTS DE TRESORERIE

La catégorie des prêts et créances comprend également la trésorerie, c'est-à-dire les caisses, les dépôts à vue et les équivalents de trésorerie. Ces derniers sont des placements très liquides à trois mois au plus, indexés sur un taux du marché monétaire et dont le montant est connu ou sujet à une incertitude négligeable. Dans l'état des flux de trésorerie, la trésorerie et équivalents de trésorerie incluent également le poste « Concours bancaires » présenté au passif.

13. STOCKS

Les matières et marchandises sont évaluées selon la règle du FIFO et, par défaut, au dernier coût d'achat, ce qui, compte tenu de la rotation rapide de ces stocks, est proche d'une valorisation de type « premier entré - premier sorti ».

Les produits finis et les encours de productions sont évalués à leur coût de production.

La valeur nette de réalisation est le prix de vente estimé dans le cours normal de l'activité diminué des coûts estimés nécessaires pour réaliser la vente. Par ailleurs, une probabilité d'utilisation des stocks est déterminée d'après le taux de rotation des articles créés depuis plus d'un an.

Lorsque la valeur nette probable de réalisation est inférieure au prix de revient, une provision pour dépréciation est constituée.

14. CREANCES

Les créances sont retenues à leur valeur nominale. Une provision est pratiquée lorsque leur valeur recouvrable est inférieure à la valeur comptable.

15. PROVISIONS COURANTES ET NON COURANTES

Une provision est comptabilisée lorsque, à la date de clôture, une obligation juridique ou implicite à l'égard d'un tiers existe, qu'il est probable qu'elle provoquera une sortie de ressources au bénéfice de ce dernier sans contrepartie au moins équivalente d'avantages économiques, et que le montant de l'obligation peut être estimé de manière fiable.

16. ENGAGEMENTS DE RETRAITE, MEDAILLES DU TRAVAIL

Ils sont comptabilisés en provisions non courantes.

Les indemnités de fin de carrière et médailles du travail sont évaluées selon une méthode prospective actualisée. Les hypothèses principales retenues sont que les départs en retraite se feront à l'initiative des salariés à l'âge de 67 ans pour les cadres et 62 ans pour les non-cadres. Les pensions de retraite complémentaire du personnel de DOM Allemagne sont aussi évaluées selon la même méthode prospective actualisée.

La provision tient compte d'un pourcentage d'espérance de vie et de présence aux dates de réalisation des événements générateurs de paiements.

La norme comptable impose d'appliquer comme taux actuariel les taux de rendement des obligations des sociétés de catégories AA pour des durations reflétant le calendrier des décaissements. Le taux actuariel ainsi retenu est de 1,8 % en 2016, contre 2,0 % en 2015. Symétriquement il est pris en compte une inflation (0,6 % en 2016) et une progression des salaires due aux promotions hors inflation (1,0 % environ), variables par pays.

Les écarts actuariels générés par des changements d'hypothèses sont comptabilisés directement dans le résultat global avant d'être classés en réserves au bilan.

17. CONVERSION DES OPERATIONS EN DEVISES

Les charges et produits en devises sont enregistrés pour leur contre-valeur à la date de l'opération. Les dettes et créances figurent au bilan pour leur contre-valeur au cours de fin d'exercice.

Les goodwill dégagés lors de la comptabilisation initiale d'un regroupement d'entreprises sont comptabilisés en monnaie étrangère et convertis par la suite au cours de clôture.

18. IMPOT SOCIETE

Le montant des impôts effectivement dû à la clôture de l'exercice est corrigé des impôts différés calculés selon la méthode bilancielle, c'est-à-dire sur la base, des différences temporelles existant entre les valeurs comptables telles qu'elles ressortent des comptes consolidés et les valeurs fiscales.

L'excédent des impôts différés actifs, y compris ceux se rapportant au déficit reportable, sur les impôts différés passifs, est constaté dès lors que la probabilité de la réalisation de résultats futurs bénéficiaires est établie dans l'entité fiscale concernée.

La CVAE, répondant à la définition d'un impôt sur le résultat telle qu'énoncée par IAS 12.2 (« impôts dus sur la base des bénéfices imposables ») est incluse à la rubrique « impôt société ».

En revanche, le crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi (CICE), constaté au rythme de l'engagement des charges de rémunérations correspondantes, a été enregistré en déduction des charges de personnel conformément à IAS 19.

19. CHIFFRE D'AFFAIRES

Le chiffre d'affaires est constaté au moment du transfert de propriété correspondant généralement au transfert des risques et avantages, sauf décalage imposé par le client. Compte tenu de l'activité, aucun chiffre d'affaires à l'avancement n'est comptabilisé.

20. DISTINCTION ENTRE RESULTAT OPERATIONNEL ET RESULTAT OPERATIONNEL COURANT

Le résultat opérationnel courant est celui provenant des activités dans lesquelles l'entreprise est engagée dans le cadre de ses affaires ainsi que les activités annexes qu'elle assume à titre accessoire ou dans le prolongement de ses activités normales.

Les coûts de restructuration sont présentés sur une ligne distincte, tout comme les autres produits et charges significatifs à caractère non récurrent et les cessions d'actif.

De même, l'incidence de la comparaison entre les valeurs comptables nettes des actifs des sociétés et leur valeur recouvrable est comptabilisée séparément sur une ligne « variation des pertes de valeur » intégrant les dépréciations irréversibles des goodwill ainsi que les variations des dépréciations sur actifs immobilisés.

21. SECTEURS OPERATIONNELS

L'information sectorielle est communiquée, en fonction de l'implantation des entreprises du groupe en :

- Europe de l'Ouest comprenant la France et le Royaume-Uni, à l'exception de la holding DOM SECURITY ;
- Europe du Nord comprenant l'Allemagne, les Pays-Bas et la Suisse ;
- Europe du Sud comprenant l'Espagne, l'Italie, la Slovénie, la Croatie et la Serbie ;
- Europe Centrale comprenant la Pologne, la Hongrie, la Roumanie et la République Tchèque.

Le principal décideur opérationnel analyse une information établie par secteur opérationnel qui sert de base à son analyse de la performance du Groupe.

22. TABLEAU DE FLUX DE TRESORERIE

Ce tableau est conçu de manière à faire ressortir les flux opérationnels, les flux d'investissements et les flux de capitaux retraités de toutes les opérations internes au Groupe.

23. EFFETS DE PERIMETRE

Les principaux impacts de l'acquisition de la société espagnole MCM, sur le compte de résultat sont, en M€ :

Compte de résultat contributif en M€	31-12-2016 MCM	31-12-2015 MCM
Chiffre d'affaires net	10,39	5,57
Marge	6,16	3,08
en % de production	59,2%	58,5%
Résultat opérationnel courant	0,41	0,49
Résultat opérationnel	0,41	0,49
Résultat net	0,19	0,25

Autres notes annexes aux états financiers consolidés

Sauf indication contraire, les chiffres ci-après sont exprimés en milliers d'euros.

NOTE 1 – GOODWILL

Les valeurs des goodwill pour chaque Unité Génératrice de Trésorerie au 31 décembre 2016 sont les suivantes :

	Valeurs brutes 31-12-2016	Dépréciations 31-12-2016	Valeurs nettes 31-12-2016	Valeurs nettes 31-12-2015
RONIS	27 620	27 620	0	0
TSS RONIS DIFFUSION	37	37	0	0
PICARD-SERRURES	7 525	2 588	4 937	4 937
DOM-METALUX	2 799	2 799	0	0
DOM PARTICIPATIONS - Beugnot	1 248		1 248	1 248
DENY FONTAINE	27 814	10 796	17 018	17 018
C.R. SERRATURE	2 814	2 814	0	0
METALPLAST	682	682	0	0
TITAN	947	947	0	0
DOM Pologne	10	10	0	0
DOM	7 435		7 435	7 435
OMNITECH	2 696		2 696	2 696
Total	81 627	48 293	33 334	33 334

Aucun nouveau goodwill ni aucune dépréciation n'a été constaté au cours de l'exercice.

NOTE 2 – IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Les immobilisations incorporelles se décomposent comme suit :

	31-12-2016	31-12-2015
Frais de recherche et développement	619	615
Brevets, licences, marques	9 813	9 279
Autres immobilisations incorporelles	1 800	1 591
Immobilisations incorporelles en cours et avances	152	96
Total consolidé	12 384	11 581

La répartition des amortissements est la suivante :

	31-12-2016	31-12-2015
Frais de recherche et développement	612	615
Brevets, licences, marques	8 996	8 444
Autres immobilisations incorporelles	1 616	1 558
Total consolidé	11 224	10 617
Net	1 160	964

La variation de ces immobilisations incorporelles nettes est la suivante :

	31-12-2016	31-12-2015
Net début d'exercice	964	922
Investissements (y compris crédits-baux)	714	511
Cession / mises au rebut	-19	
Amortissement	-626	-527
Différence de change	-3	3
Reclassement	130	46
Variation de périmètre		9
Net	1160	964

La répartition de ces immobilisations nettes par activité est la suivante :

	31-12-2016	31-12-2015
Europe Ouest	256	159
Europe Nord	616	650
Europe Sud	110	29
Europe Centrale	29	13
Holding	149	113
Total consolidé	1160	964

NOTE 3 – IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Après incorporation des locations financières, la ventilation des immobilisations corporelles se présente de la façon suivante :

	31-12-2016	31-12-2015
Terrains et Aménagements	8 213	8 178
Terrains en crédit-bail	21	21
Constructions hors immeuble de placement	39 842	39 054
Constructions en crédit-bail	1 748	1 747
Installations techniques, matériel industriel	138 609	135 240
Matériel & outillage en crédit-bail	2 293	2 293
Autres immobilisations	17 238	16 857
Immobilisations corporelles en cours et avances	1 669	2 471
Total consolidé	209 633	205 861

La répartition des amortissements, incluant les dépréciations sur actifs dues aux tests de valeur, est la suivante :

	31-12-2016	31-12-2015
Terrains et Aménagements	254	250
Constructions	31 083	30 694
Constructions en crédit-bail	1 309	1 246
Perte de valeur cumulée	3 375	3 498
Installations techniques, matériel industriel	130 149	125 662
Matériel & outillage en crédit-bail	2 293	2 293
Autres immobilisations	12 904	12 554
Total consolidé	181 367	176 197
Net	28 266	29 663

La variation de ces immobilisations corporelles nettes est la suivante :

	31-12-2016	31-12-2015
Net début d'exercice	29 664	25 488
Investissements (y compris crédits-baux)	5 194	6 627
Cession / mises au rebut	-49	-82
Amortissement / dépréciation	-6 398	-5 506
Différence de change	-15	36
Reclassement	-130	-46
Variation de périmètre		3 146
Net	28 266	29 663

La répartition de ces immobilisations nettes par activité est la suivante :

	31-12-2016	31-12-2015
Europe Ouest	4 986	5 514
Europe Nord	17 168	18 514
Europe Sud	5 261	5 179
Europe Centrale	824	264
Holding	27	192
Total consolidé	28 266	29 663

Les investissements se répartissent ainsi :

	31-12-2016	31-12-2015
Europe Ouest	1 277	1 279
Europe Nord	1 830	3 994
Europe Sud	1 373	349
Europe Centrale	704	812
Holding	10	193
Total consolidé	5 194	6 627

Aucun investissement corporel n'a été financé en crédit-bail ou location financière au cours de l'exercice 2016, comme lors de l'exercice précédent.

NOTE 4 – PARTICIPATIONS DANS LES ENTREPRISES ASSOCIEES

Elles correspondent aux sociétés TITAN ZAGREB (172 K€), ELZETT-FEK (773 K€) et SPRINGCARD (anciennement PROACTIVE) (156 K€), filiale à 33,9 % d'OMNITECH SECURITY.

Leurs données bilancielles, chiffres d'affaires et résultats, après retraitements de consolidation, pour une détention à 100 %, sont :

	ELZETT - FEK		TITAN ZAGREB		SPRINGCARD	
	2016	2015	2016	2015	2015	2014
Total des actifs	3 796	3 949	1 283	1 220	1 436	971
Situation nette	1 545	1 489	572	890	461	437
Chiffre d'affaires	10 417	10 557	1 538	1 465	1 927	1 550
Résultat net	26	22	-327	43	24	40

Compte tenu de l'arrêté tardif des comptes de la société SPRINGCARD, ses données sont présentées avec une année de décalage.

NOTE 5 - STOCKS

La répartition des stocks est la suivante :

	31-12-2016			31-12-2015 Net
	Brut	Dépréciation	Net	
Matières premières	21 515	-5 851	15 664	15 191
Encours de productions de biens	10 852	-2 143	8 709	7 806
Produits intermédiaires et finis	7 212	-1 447	5 765	5 853
Marchandises	7 611	-2 081	5 530	5 382
Total	47 190	-11 522	35 668	34 232

NOTE 6 – ACTIFS ET PASSIFS FINANCIERS - REPARTITION DES ACTIFS FINANCIERS PAR CLASSE (IFRS 7) ET PAR CATEGORIE (IAS 39)

Catégories d'actifs financiers (IAS 39)	Actifs détenus à des fins de transactions	Actifs détenus jusqu'à leur échéance	Prêts et créances	Hors champ IAS 39	Total 31-12-2016
Classe d'actifs financiers (IFRS 7)	Evalués à la juste valeur	Evalués au coût amorti	Evalués au coût amorti	Hors champs IFRS 7	
Actifs financiers non courants	-	-	1 680	-	1 680
Autres actifs non courants	-	-	-	-	0
Créances clients et autres créances	-	-	27 702	-	27 702
Trésorerie et équivalents de trésorerie	31 889	-	-	-	31 889
Autres actifs courants	-	-	6 513	761	7 274

Catégories d'actifs financiers (IAS 39)	Actifs détenus à des fins de transactions	Actifs détenus jusqu'à leur échéance	Prêts et créances	Hors champ IAS 39	Total 31-12-2015
Classe d'actifs financiers (IFRS 7)	Evalués à la juste valeur	Evalués au coût amorti	Evalués au coût amorti	Hors champs IFRS 7	
Actifs financiers non courants	-	-	1 680	-	1 680
Autres actifs non courants	-	-	-	-	0
Créances clients et autres créances	-	-	30 148	-	30 148
Trésorerie et équivalents de trésorerie	25 842	-	-	-	25 842
Autres actifs courants	-	-	8 910	960	9 870

Les passifs financiers, emprunts et dettes financières, dettes fournisseurs et autres passifs courants sont enregistrés au coût amorti.

NOTE 6.1 – ACTIFS FINANCIERS NON COURANTS

	31-12-2016	31-12-2015
<i>Actifs dont l'échéance est supérieure à 1 an</i>		
Autres titres immobilisés	0	0
Prêts, dépôts de couverture de pensions	1 478	1 460
Autres immobilisations financières	202	220
Total consolidé	1 680	1 680

NOTE 6.2 – CLIENTS

La rubrique se présente comme suit :

	31-12-2016	31-12-2015
Brut	29 387	32 305
Dépréciation	-1 685	-2 157
Net	27 702	30 148

Risque de crédit :

Il n'y a pas de créance client à plus d'un an non dépréciée.

La ventilation des créances clients par échéance est la suivante :

	Créances clients échues à la clôture				Total créances échues	Total créances non échues	Total créances clients	Total créances dépréciées
	< 30 j	1-3 mois	3-6 mois	> 6 mois				
Créances clients	4 232	736	457	1 576	7 001	22 386	29 387	-1 685

Le Groupe DOM SECURITY a recours aux assurances crédits pour les créances clients concernant toutes ses sociétés anglaise, françaises, italienne, espagnole et slovène.

NOTE 6.3 – AUTRES ACTIFS FINANCIERS COURANTS

	31-12-2016	31-12-2015
Créances d'exploitation	6 513	8 910
Charges constatées d'avance	761	960
Total consolidé	7 274	9 870

NOTE 6.4 – TRESORERIE ET EQUIVALENT DE TRESORERIE

Ils se détaillent comme suit en valeur nette :

	31-12-2016	31-12-2015
Valeurs mobilières de placement	20 224	14 392
Disponibilités	11 665	11 450
Total consolidé	31 889	25 842

Les valeurs mobilières de placement sont pratiquement exclusivement constituées de certificat de dépôt auprès de banque de premier ordre.

NOTE 7 – CAPITAUX PROPRES

Suite à la cession au cours de l'exercice de 14.041 actions propres (cf. Faits marquants), la Société possède, au 31 décembre 2016, 42.165 actions propres d'un nominal de 15 €, soit 1,7 % du capital. Elles ont été acquises pour un montant total de 1,2 M€ lors d'un précédent programme de rachat d'actions qui s'est clôturé en mai 2011.

NOTE 8 - PROVISIONS COURANTES ET NON COURANTES

Les provisions pour risques et charges inscrites au bilan consolidé ont évolué de la manière suivante :

	31-12-2016	31-12-2015
Indemnités de fin de carrière et Médailles du travail	6 171	6 006
Pension DOM GmbH	31 215	31 145
Droits des représentants en Allemagne	1 505	1 479
a/ Provisions non courantes	38 891	38 630
Restructuration	715	1 384
Litiges, réclamations et garanties	2 167	2 215
Divers		120
b/ Provisions courantes	2 882	3 719
Total Provisions	41 773	42 349

Les variations des provisions pour indemnités de fin de carrière et pensions se détaillent comme suit :

	31-12-2016	31-12-2015
Indemnité fin de carrière et pensions en début de période	37 149	37 287
<i>Éléments comptabilisés dans le compte de résultat</i>	<i>511</i>	<i>336</i>
Coûts des services de l'exercice	952	774
Coûts financiers	700	952
Coûts des services passés		0
Prestations versées	-1 141	-1 390
<i>Éléments comptabilisés dans les autres éléments du résultat global</i>	<i>-274</i>	<i>-474</i>
Ecart actuariels	-274	-474
Entrée de périmètre		0
Indemnité fin de carrière et pensions en fin de période	37 386	37 149

Une hausse de 0,3 point du taux d'actualisation aurait eu pour conséquence une diminution des indemnités de retraite de 1,72 M€. Ce montant aurait été comptabilisé pour 1,21 M€ net après impôt dans les autres éléments du résultat global, conformément aux règles appliquées par le Groupe.

Une baisse de 0,3 point du taux d'actualisation aurait eu pour conséquence une augmentation des indemnités de retraite de 1,74 M€. Ce montant aurait été comptabilisé pour 1,23 M€ net après impôt dans les autres éléments du résultat global, conformément aux règles appliquées par le Groupe.

NOTE 9 – EMPRUNTS ET DETTES FINANCIERES

Les emprunts et dettes financières sont des passifs enregistrés au coût amorti.

Leur répartition par échéance et par catégorie est la suivante :

Emprunts et Dettes	Total au 31-12-2016				Total 31-12-2015
	<1 an	>1 an à <5 ans	>5 ans	Total	
Emprunts et Dettes	2 121	6 295	491	8 907	11 052
Crédits-baux et locations financières	79	45		124	178
Intérêts courus sur les emprunts	7			7	9
Concours bancaires courants	158			158	717
Auprès des établissements de crédit	2 365	6 340	491	9 196	11 956
Autres dettes financières	-			0	114
Participation	10			10	28
Auprès d'autres organismes	10	0	0	10	142
Total	2 375	6 340	491	9 206	12 098
Soit à court terme et long terme	2 375	6 831			

Risque de liquidités :

Les emprunts et dettes financières ci-dessus sont à rapprocher des liquidités et placements au 31 décembre 2016, 31 889 K€ contre 25 842 K€ au 31 décembre 2015.

La trésorerie nette a donc évolué comme suit :

	31-12-2016	31-12-2015
Disponibilités et autres titres placés	31 889	25 842
Emprunts et dettes financières auprès des établissements de crédit	-9 196	-11 956
Trésorerie nette auprès des établissements de crédits	22 693	13 886
Autres dettes financières	-10	-142
Trésorerie globale nette	22 683	13 744

Il n'y a pas d'emprunts et dettes financières libellés dans des devises autres que celles de la zone de l'euro.

Le Groupe DOM SECURITY dispose d'autorisation de découvert pour 7 570 K€.

Risque de taux :

Le taux d'intérêt moyen des emprunts ressort à 1,0 % en 2016 contre 1,2 % en 2015.

Il n'y a pas d'emprunts à taux variable non swappé au 31 décembre 2016. La variation des taux à court terme n'aurait donc pas d'impact sur le résultat financier du Groupe.

NOTE 10 – DETTES FOURNISSEURS ET AUTRES PASSIFS COURANTS

Les dettes fournisseurs et autres passifs courants sont des passifs enregistrés au coût amorti.

La répartition par nature est la suivante :

	31-12-2016	31-12-2015
Dettes Fournisseurs	14 333	15 625
Dettes d'impôt	1 452	2 644
Dettes sur immobilisations	33	86
Dettes sociales et fiscales	15 412	16 660
Autres dettes	5 062	4 503
Produits constatés d'avance	49	21
Autres passifs courants	20 556	21 270

Ces dettes sont toutes à moins d'un an. Les autres dettes concernent principalement des avances et acomptes reçus (2,4 M€).

NOTE 11 – IMPOTS DIFFERES

Les impôts différés actifs découlent de l'incidence :

	31-12-2016	31-12-2015
- des charges temporairement non déductibles	2 116	2 440
- des dépréciations d'actifs liées aux tests de perte de valeur	712	829
- des déficits fiscaux reportables	915	930
- des retraitements de consolidation suivants :		
Crédit baux et locations financières	-104	-101
Marges internes	443	423
Retraites et pensions	4 963	5 047
Ajustements aux normes groupe des taux d'amortissement et des règles de provisions des sociétés étrangères	1 492	1 740
Divers	7	7
Total consolidé	10 544	11 315

Les impôts différés passifs sont afférents à la revalorisation des actifs de DOM Allemagne restant à amortir pour 1 803 K€ (contre 1 939 K€ au 31 décembre 2015).

Les impôts différés liés aux déficits non activés s'élève à 1,7 M€ au 31 décembre 2016, contre 1,8M€ en 2015.

NOTE 12 – ENGAGEMENTS HORS BILAN

	31-12-2016	31-12-2015
Cautions reçues	339	608
Nantissements / Hypothèques	1 200	1 943
Total consolidé	1 539	2 551

Il n'y a aucun effet escompté non échu au 31 décembre 2016.

Dans le cadre des acquisitions, la Société bénéficie de garanties de passif.

NOTE 13 – CHIFFRE D'AFFAIRES, MARGE, RESULTAT OPERATIONNEL

L'information sectorielle est communiquée, en fonction de l'implantation des entreprises du groupe en :

- Europe de l'Ouest comprenant la France et le Royaume-Uni, à l'exception de la holding DOM SECURITY ;
- Europe du Nord comprenant l'Allemagne, les Pays-Bas et la Suisse ;
- Europe du Sud comprenant l'Espagne, l'Italie, la Slovaquie, la Croatie et la Serbie ;
- Europe Centrale comprenant la Pologne, la Hongrie, la Roumanie et la République Tchèque.

La répartition du chiffre d'affaires selon les secteurs opérationnels est la suivante :

	Variation		2016		2015	
	en K€	%	en K€	%	en K€	%
Europe de l'Ouest	-2 925	-4,16%	67 453	39,62%	70 378	43,12%
Europe du Nord	2 550	4,24%	62 705	36,83%	60 155	36,85%
Europe du Sud	6 921	31,41%	28 956	17,01%	22 035	13,50%
Europe Centrale	478	4,48%	11 142	6,54%	10 664	6,53%
Total consolidé	7 024	4,30%	170 256	100,00%	163 232	100,00%

L'essentiel du chiffre d'affaires est réalisé par des ventes de biens.

Hors variation de périmètre, la croissance de l'Europe du Sud s'élève à 12,8 %.

Le compte de résultat par secteur est le suivant :

	Europe Ouest		Europe Nord		Europe Sud		Europe Centrale		Total consolidé	
	2016	2015	2016	2015	2016	2015	2016	2015	2016	2015
Chiffre d'affaires	71 810	74 241	67 142	64 662	32 218	24 621	13 399	12 676	170 256	163 232
Marge	47 158	48 429	50 537	48 209	17 987	13 254	6 953	6 221	121 775	115 466
% production	65,1%	65,4%	75,1%	74,7%	55,1%	54,3%	51,9%	49,5%	71,0%	71,0%
% CA	65,7%	65,2%	75,3%	74,6%	55,8%	53,8%	51,9%	49,1%	71,5%	70,7%
Résultat Opérationnel	8 093	7 029	6 062	4 605	1 315	1 370	1 517	240	16 633	12 544
Résultat Opérationnel Courant	7 873	5 467	5 434	3 984	1 065	1 362	1 517	269	15 535	10 236
Résultat Financier	114	-108	-94	-109	-23	-34	-48	-44	-34	-178
Impôt	-2 879	-2 848	-1 426	1 176	-329	-407	-248	-132	-4 399	-3 366
Résultat net	5 109	2 531	3 914	2 699	614	934	1 234	103	11 018	6 737

La colonne « Total consolidé » comprend les éliminations entre les quatre secteurs opérationnels, ainsi que l'activité holding de DOM SECURITY. Les chiffres d'affaires inter-secteurs en 2016 et 2015 s'élèvent respectivement à 14 313 K€ et 12 698 K€.

Risque de change :

Pour 2016, le groupe DOM SECURITY a protégé les achats en euros de sa filiale anglaise. La valorisation de cet instrument financier au 31 décembre 2016, s'élève à 59 K€ (contre -76 K€ en 2015) et est comptabilisée dans les autres actifs financiers (Note 6.3). La variation figure dans les autres éléments du résultat global. Suite au Brexit, les achats futurs de la filiale anglaise ne sont plus protégés, celle-ci appliquant sur ses prix de vente une majoration pour écart de change.

Le groupe DOM SECURITY est peu exposé au risque de change. Un renchérissement instantané de l'Euro de 1 % par rapport à toutes les autres monnaies européennes et au US \$ aurait une incidence négative sur le résultat opérationnel de 15 K€.

Répartition des actifs et des passifs

La répartition des actifs nets totaux et des passifs courants en fonction des secteurs est la suivante :

	Europe Ouest		Europe Nord		Europe Sud		Europe centrale		Holding		Total	
	2016	2015	2016	2015	2016	2015	2016	2015	2016	2015	2016	2015
Total Actifs (valeur nette)	66 228	68 060	61 943	62 676	27 124	26 280	9 713	9 640	13 610	11 558	178 618	178 214
Total Passifs non courants	4 255	4 292	36 506	36 897	1 222	1 351	371	305	5 171	6 509	47 525	49 354
Total Passifs courants	18 387	20 503	13 200	13 195	5 556	6 161	2 162	2 758	2 293	3 954	41 598	46 571

NOTE 14 – AMORTISSEMENTS, VARIATION DES PROVISIONS ET PERTE DE VALEUR

a) Amortissements

Les amortissements du résultat opérationnel courant, soit 6 568 K€ comprennent ceux provenant des retraitements de crédits-baux et des locations financières pour 64 K€.

b) Variation des Dépréciations et Provisions

Les valeurs positives indiquent un profit ou une diminution de la provision.

	31-12-2015	Entrée de périmètre	Impact dans Compte de résultat			Impact dans Capitaux propres		31-12-2016
			Résultat courant	Résultat opérationnel non courant	Résultat financier et Impôt	Ecart de conversion	Autres (écarts actuariels)	
Dépréciations de Stock	11 250		307			-35		11 522
Dépréciations Clients	2 157		-472					1 685
Dépréciations de Créance	261		21		2			284
Provisions non courantes	38 630		535				-274	38 891
Provisions courantes	3 719		-150	-687				2 882
Total	56 017	0	241	-687	2	-35	-274	55 264

c) Variation des pertes de valeur

Les pertes de valeurs comptabilisées au compte de résultat s'élèvent à 455 K€ en 2016.

Les calculs décrits en note I.9 ont été effectués sur la base d'une prime de risque de 6,55 %, et d'un taux d'emprunt sans risque de 0,46 % (TEC à 10 ans). Ces taux en 2015 étaient respectivement de 6,55 % et 0,83 %.

Une hausse de 0,5 point de ces deux taux n'aurait aucune incidence sur la dépréciation des goodwill du Groupe.

Une amélioration ou une détérioration de 5 % des EBIT prévisionnels n'aurait pas eu d'impact sur l'exercice.

NOTE 15 – RESULTAT FINANCIER

Le résultat financier s'analyse comme suit :

	2016	2015
Produits des placements	107	241
Produits de change	491	290
Autres produits financiers	108	112
Intérêts et charges financières assimilés	-212	-176
Intérêts sur crédit-bail	-6	-12
Charges de change	-413	-534
Autres charges financières	-109	-98
Total consolidé	-34	-177

Le résultat de change comprend des écritures techniques de consolidation équilibrant les éliminations internes calculées au taux moyen. En 2016, la variation de la Livre Sterling a généré un produit de 186 K€. En 2015, les variations du Franc Suisse et de la Livre Sterling avaient provoqué un produit de 170 K€.

NOTE 16 – IMPOT SUR LES SOCIETES

L'impôt net consolidé se décompose ainsi :

	2016	2015
Impôt sociétés France	-2 099	-1 341
Impôt Sociétés Etranger	-1 798	-1 428
Impôt différé net	-502	-597
Impôt net consolidé	-4 399	-3 366

Les mouvements du compte d'impôts différés s'analysent comme suit :

	Actif	Passif	Solde
Impôts différés au 31-12-2015	11 315	1 939	9 376
Variation de la période			
<i>dont variation dans le compte de résultat</i>	<i>-638</i>	<i>-136</i>	<i>-502</i>
<i>dont variation dans les autres éléments du résultat global</i>	<i>-133</i>		<i>-133</i>
<i>dont variation de périmètre</i>			<i>0</i>
Impôts différés au 31-12-2016	10 544	1 803	8 741

Le tableau de ventilation de l'impôt société se présente comme suit :

	2016	2015
Résultat avant impôt	15 501	10 058
CVAE (inclus dans IS)	-532	-545
Crédit d'impôt (inclus dans les subventions)	-593	-168
CICE (inclus dans charges de personnel)	-709	-701
Dépréciation goodwill		
Résultat imposable	13 667	8 644
Charge d'impôt théorique (taux de la mère consolidante 33,33 %)	4 556	2 881
CVAE	532	545
Différence de taux d'imposition	-371	-492
Impact des déficits non activés	-116	303
Impact des différences permanentes	125	22
Impact des changements de taux	336	
Impact des régularisations sur exercices antérieurs	-663	
Autres		107
Charge d'impôt effective	4 399	3 366
en %	28,4 %	33,5 %

Tous les taux d'impôt société étranger sont inférieurs à celui de la France avec des taux d'imposition des sociétés étrangères variant entre 9 % en Hongrie et 32 % en Italie.

L'impact des changements de taux sur les impôts différés actifs provient des taux d'imposition français et hongrois votés en baisse.

En 2014, le redressement sur les prix de transfert entre l'Allemagne et la Hollande a majoré la charge d'impôt de 1,3 M€. Une procédure d'agrément mutuel entre les deux Etats Allemand et Hollandais avait été initiée pour contester le redressement et éviter la double imposition. La décision rendue le 17/02/2017 minore le redressement pour la période 2006-2009 de 0,4 M€.

NOTE 17 – RESULTAT PAR ACTION

Le nombre d'actions retenues pour ce calcul est égal au nombre total d'actions émises duquel sont déduites les actions détenues en autocontrôle.

Aucun instrument dilutif du capital n'a été émis par la société.

	31-12-2016	31-12-2015
Nombre d'actions au capital	2 443 952	2 443 952
Actions d'autocontrôle	42 165	56 206
Nombre d'actions au capital	2 401 787	2 387 746
Résultat net par action en €	4,58	2,76

NOTE 18 – EFFECTIFS

Les effectifs moyens du groupe DOM SECURITY se ventilent de la manière suivante :

	31-12-2016	31-12-2015
Cadres	140	162
Agents de maîtrise et employés	618	642
Ouvriers	760	712
Total *	1 518	1 516

Les effectifs réels en fin de période se répartissent comme suit :

	31-12-2016	31-12-2015
Europe Ouest	583	561
Europe Nord	464	424
Europe Sud	314	296
Europe Centrale	227	225
Total *	1 588	1 506

NOTE 19 - INFORMATIONS RELATIVES AUX PARTIES LIEES

La liste des principales filiales et sociétés associées du Groupe figure dans la partie « *Principes comptables, méthode d'évaluation, options IFRS retenues* ».

Les transactions entre la société mère et ses filiales ainsi que celles entre les filiales sont éliminées lors de la consolidation et ne sont pas présentées dans ces notes.

Les transactions et soldes avec les parties liées et les sociétés associées sont détaillées ci-dessous :

	Produits		Charges		Créances		Dettes	
	2016	2015	2016	2015	2016	2015	2016	2015
Parties liées en amont (Groupe SFPI SA)		0	1 670	1 476		0	471	992
Sociétés associées (mises en équivalence)	1 109	1 001	686	729	272	281	69	218
Autres parties liées (autres pôles du groupe SFPI)	81	126	94	181	14	14	45	62
Total	1 190	1 127	2 450	2 386	286	295	585	1 272

Les mandataires sociaux qui au sens de la norme IAS 24 perçoivent une rémunération à court terme dans l'une des filiales de DOM SECURITY, ont bénéficié des montants suivants :

	2016	2015
Rémunération à court terme hors charges patronales	250	229
Charges patronales sur rémunération	47	48

NOTE 20 – DIVIDENDES PROPOSES

Le dividende qui sera proposé aux Actionnaires, par le Conseil d'Administration du 22 mars 2017, lors de l'Assemblée générale du 18 mai 2017 est de 1,75 euros par action.

NOTE 21 – REPARTITION DU CHIFFRE D’AFFAIRES PAR DESTINATION

En complément de l’information sectorielle (note 13) où le chiffre d’affaires est présenté par origine de production, le tableau ci-dessous précise la répartition du chiffre d’affaires par destination entre les zones géographiques suivantes :

	2016		2015	
	en K€	%	en K€	%
Europe de l'Ouest	62 711	36,83%	63 082	38,65%
Europe du Nord	65 698	38,59%	62 125	38,06%
Europe du Sud	23 820	13,99%	19 181	11,75%
Europe Centrale	11 481	6,74%	11 061	6,78%
Export	6 546	3,84%	7 783	4,77%
Total consolidé	170 256	100,00%	163 232	100,00%

NOTE 22 – HONORAIRES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

2016	KPMG	DELOITTE
Honoraires afférents à la certification des comptes	107	151
Autres honoraires	21	0

NOTE 23 – PASSIFS EVENTUELS

Une obligation constitue un passif éventuel si le montant ne peut être estimé avec suffisamment de fiabilité, ou s'il est improbable que celle-ci donne lieu à une sortie de ressource. Les passifs éventuels constituent des engagements du Groupe et ne sont pas comptabilisés au bilan, sauf s'ils sont identifiés dans le cadre des acquisitions. Dans ce dernier cas, ils font partie des éléments identifiables reconnus.

Il n'existe pas de passif éventuel significatif au 31 décembre 2016.

NOTE 24 – EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE

A la date d'arrêté des comptes par le Conseil d'Administration, le 22 mars 2017, aucun événement significatif n'est intervenu.



DOM Security
Chacun d'entre nous mérite d'être en sécurité



195

Procédure de contrôle interne

RAPPORT DU PRESIDENT DIRECTEUR GENERAL ETABLI EN APPLICATION DU DERNIER ALINEA DE L'ARTICLE L. 225-37
DU CODE DE COMMERCE

Mesdames, Messieurs les actionnaires,

En application des dispositions de l'article L. 225-37 alinéa 6, du Code de commerce, je vous rends compte aux termes du présent rapport :

- ↳ des conditions de préparation et d'organisation des travaux de notre conseil d'administration au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2016 ;
- ↳ des procédures de contrôle interne mises en place par la Société ;
- ↳ de l'étendue des pouvoirs du Président Directeur Général.

1 – PREPARATION ET ORGANISATION DES TRAVAUX DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

1.1 Composition du conseil d'administration

Nom, prénom, titre ou fonction des administrateurs	Administrateur indépendant	Année première nomination	Echéance du mandat
Henri MOREL <i>Administrateur et Président Directeur Général</i>	Non	1990	2017
Jean-Bertrand PROT <i>Administrateur</i>	Non	1993	2017
Thierry CHEVALLIER <i>Administrateur</i>	Oui	2004	2017
Nicolas LOYAU <i>Administrateur</i>	Non	1992	2017
GRUPE SFPI SA <i>Administrateur, représenté par Jean-Bertrand PROT</i>	Non	2015	2018
Herman RÖSER <i>Administrateur</i>	Oui	2013	2019
Valentine Laude <i>Administrateur</i>	Oui	2014	2017
Sophie Morel <i>Administrateur</i>	Non	2014	2017

1.2 Convocation des administrateurs

Conformément à l'article 17 des statuts, les administrateurs ont été convoqués par courrier électronique.

Conformément à l'article L. 225-238 du Code de commerce, les commissaires aux comptes ont été convoqués aux réunions du conseil d'administration qui ont examiné et arrêté les comptes annuels ainsi que les comptes semestriels.

1.3 Fréquence des réunions - Tenue des réunions - Décisions adoptées

Au cours de l'exercice écoulé, notre conseil d'administration s'est réuni trois (3) fois, et le taux de participation des administrateurs à ces réunions était de 98 %.

Ces réunions qui se sont déroulées à Paris 17^{ème} au 20 rue de l'Arc de Triomphe, en présence des commissaires aux comptes, ont porté sur les points suivants :

- ↳ 23 mars 2016 :
 - Examen et arrêté du bilan et des comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2015 ;
 - Examen et arrêté des comptes consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2015 ;
 - Etablissement du rapport de gestion et d'activité sur les comptes sociaux et consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2015 ;
 - Approbation du rapport du Président Directeur Général établi en application du dernier alinéa de l'article L. 225-37 du Code de commerce ;
 - Conventions réglementées ;
 - Situation des mandats des administrateurs ;
 - Actionnariat salarié ;
 - Décisions à prendre pour la préparation et la convocation de l'assemblée générale annuelle sur les comptes dudit exercice ;
 - Acquisition anticipée de 15 % du capital social et des droits de vote d'OMNITECH SECURITY.
- ↳ 19 mai 2016 :
 - Répartition des jetons de présence ;
- ↳ 26 septembre 2016 :
 - Présentation des comptes consolidés au 30 juin 2016 ;
 - Publication financière légale ;
 - Ratification de conventions et engagements réglementés ;
 - Examen des conventions et engagements réglementés ;

1.4 Comité d'audit

Un Comité d'audit a été mis en place par le conseil d'administration du 5 novembre 2009. La mission de ce Comité d'audit est assumée par les membres du Conseil d'administration à l'exclusion du Président. Deux des membres du Comité d'audit possèdent des compétences particulières en matière financière et comptable.

A ce titre, et conformément à la loi, le Comité d'audit assurera le suivi :

- ↳ du processus d'élaboration de l'information financière ;
- ↳ de l'efficacité des systèmes de contrôle interne et de gestion des risques ;
- ↳ du contrôle légal des comptes annuels et, le cas échéant, des comptes consolidés par les commissaires aux comptes ;
- ↳ de l'indépendance des commissaires aux comptes.

Dans le cadre de cette mission d'audit, le comité d'audit se réunira avant chaque arrêté des comptes de la Société. Ainsi, le Comité d'audit s'est réuni les :

- ↳ 23 mars 2016 : afin d'examiner et analyser les comptes annuels et consolidés de l'exercice 2015.
- ↳ 26 septembre 2016, afin :
 - de nommer le Président du comité d'audit ;
 - d'examiner et analyser les comptes consolidés au 30 juin 2016 ;
 - d'approuver la fourniture par KPMG Allemagne de services visés à l'article L. 822-11-2 du Code de commerce ;
- ↳ 22 mars 2017, afin : d'examiner et analyser les comptes annuels et consolidés de l'exercice 2016.

1.5 Procès-verbaux des réunions

Les procès-verbaux des réunions du conseil d'administration et du comité d'audit sont établis à l'issue de chaque réunion et communiqués à tous les administrateurs ainsi qu'aux commissaires aux comptes.

2 – PRINCIPES ET REGLES DE DETERMINATION DES REMUNERATIONS

Je vous informe qu'au sein du Groupe, les principes et règles applicables à la détermination des rémunérations et avantages de toute nature accordés aux mandataires sociaux font l'objet d'un examen préalable par le conseil d'administration. Il examine l'ensemble des règles relatives à la détermination de la partie fixe, et, le cas échéant, variable, des rémunérations et avantages accordés aux mandataires sociaux.

L'ensemble de ces éléments est ensuite examiné en séance plénière du conseil d'administration, et soumis, depuis la loi du 9 décembre 2016, à l'approbation de l'assemblée générale des actionnaires.

3 – PROCEDURE DE CONTROLE INTERNE

Je vous précise que la société DOM SECURITY s'est appuyée sur l'édition de septembre 2016 du code de gouvernement d'entreprise de MIDDLENEXT pour les Valeurs moyennes et petites.

A ce titre, le conseil d'administration (le « **Conseil** ») a pris connaissance des éléments présentés dans la rubrique « Points de vigilance ».

En outre, la Société souscrit aux recommandations suivantes :

RECOMMANDATIONS		APPLIQUEE		COMMENTAIRES
		OUI	NON	
R 1	Déontologie des membres du Conseil		X	La mise en place du code de déontologie est en cours.
R 2	Conflits d'intérêts	X		Le Conseil veille à mettre en place en son sein toutes procédures permettant la révélation et la gestion des conflits d'intérêts.
R 3	Composition du Conseil Présence de membres indépendants	X		Le Conseil est composé de huit (8) membres, dont deux (2) membres indépendants.
R 4	Information des membres du Conseil	X		Avant chaque réunion, les administrateurs reçoivent les informations et documents nécessaires à la préparation des conseils d'administration et ce, dans un délai suffisant.
R 5	Organisation des réunions du Conseil et du Comité d'audit	X		Le Conseil et le Comité d'audit se réunissent à chaque arrêté des comptes et lorsque cela est nécessaire. Néanmoins, le rythme de quatre (4) réunions annuelles n'est pas appliqué, compte tenu de la taille du Groupe et du management très resserré autour du Président.
R 6	Mise en place de comités	X		Le seul comité existant est le Comité d'audit dont la mission est assurée par les administrateurs dans les conditions prévues par les textes.
R 7	Mise en place d'un règlement intérieur du Conseil		X	Le règlement intérieur est en cours d'élaboration.
R 8	Choix de chaque administrateur	X		Le choix de chaque administrateur fait l'objet d'une résolution distincte, et est déterminé en fonction des compétences.
R 9	Durée des mandats des membres du Conseil	X		La durée du mandat des membres du Conseil est de trois (3) années.
R 10	Rémunération de l'administrateur	X		La Société alloue des jetons de présence qui sont attribués uniquement aux administrateurs indépendants. La répartition des jetons de présence est arrêtée par le Conseil qui prend en compte l'assiduité de chaque administrateur.
R 11	Mise en place d'une évaluation des travaux du Conseil		X	Le Président estime qu'il n'est pas nécessaire de procéder à l'évaluation du fonctionnement du conseil d'administration.

R 12	Relation avec les « actionnaires »	X		Le Président reçoit les actionnaires qui le souhaitent et discute avec eux à l'issue de chacune des réunions des assemblées générales.
R 13	Définition et transparence de la rémunération des dirigeants mandataires sociaux	X		Se reporter au tableau figurant dans le rapport de gestion du Conseil.
R 14	Préparation de la succession des « dirigeants »		X	Ce sujet n'est pas d'actualité.
R 15	Cumul contrat de travail et mandat social		X	Pas concernée.
R 16	Indemnités de départ		X	Pas concernée.
R 17	Régimes de retraite supplémentaires	X		L'information relative aux régimes de retraite accordés au Président est communiquée dans le rapport aux actionnaires.
R 18	Stock-options et attribution gratuites d'actions		X	Pas concernée.
R 19	Revue des points de vigilance	X		

3.1 Définition et objectif du contrôle interne

Le contrôle interne est l'ensemble des systèmes de contrôle, établis par la direction générale, le management et les autres membres du personnel, pour donner une assurance raisonnable sur :

- la réalité et l'efficacité des opérations,
- la fiabilité du reporting,
- la conformité aux lois et réglementations en vigueur,
- la sauvegarde des actifs.

Un système de contrôle interne conçu pour répondre aux différents objectifs décrits ci-dessus ne donne pas cependant la certitude que les objectifs fixés seront atteints et ce, en raison des limites inhérentes à toute procédure.

3.2 Organisation générale du contrôle interne

Le contrôle interne de notre Société est assuré à deux niveaux, d'une part à l'intérieur des filiales du Groupe DOM SECURITY sous la responsabilité de leurs dirigeants ; et d'autre part à l'extérieur du Groupe par les services Contrôle de gestion et Juridique de notre maison mère la société GROUPE SFPI.

En vue d'assurer, dans la mesure du possible, une gestion financière rigoureuse et la maîtrise des risques, et en vue d'élaborer les informations données aux actionnaires sur la situation financière et les comptes, le service contrôle de gestion de GROUPE SFPI, procède à l'audit des comptes de chacune des filiales préalablement à l'intervention des commissaires aux comptes.

Ce service contrôle et supervise également le reporting financier adressé tous les mois par chaque filiale. Il pilote l'adaptation des procédures comptables et budgétaires ainsi que la centralisation des informations financières. Il produit la consolidation du pôle, il gère les assurances.

Le Directeur de contrôle de gestion, rend compte au Président Directeur Général du résultat des travaux de son service, et le cas échéant, formule des recommandations.

Un code déontologique pour maîtriser les risques financiers et juridiques est signé par tous les dirigeants des filiales ainsi que leurs cadres principaux.

La comptabilisation des opérations de trésorerie et les rapprochements bancaires du Groupe sont également assurés par le service Finances et Contrôle de gestion de la maison mère, GROUPE SFPI.

La fonction trésorerie et financement est organisée autour du trésorier.

Ses fonctions principales sont :

- suivi des flux financiers et répartition des fonds,
- suivi des opérations de placements ou d'emprunts financiers,
- gestion des lignes de trésorerie et des engagements.

Dans le cadre de la maîtrise des risques juridiques, la Direction juridique de GROUPE SFPI assure la rédaction des actes, assiste et conseille les filiales dans les affaires juridiques. Elle gère et suit les dossiers contentieux en liaison avec les avocats du Groupe.

3.3 Autres procédures de contrôle interne

Au niveau des processus opérationnels, les principaux contrôles ci-après sont effectués :

- au niveau des départements commerciaux des filiales, pour suivre et contrôler, à partir de tableaux de bord mensuels, les ventes réalisées facturées, la prise de commandes, les taux de marges, etc. pour comparer la réalisation, par secteur d'activités, avec les objectifs fixés budgétés,
- au niveau des départements techniques des filiales, pour suivre et contrôler l'avancement et le volume d'activité en terme de service après-vente, support technique, tests et référencement produits et recherches de solutions.

Au niveau de l'élaboration et du traitement de l'information financière et comptable :

- Le processus relève de la compétence du département Finances et Contrôle de gestion.
- Le système comptable et de gestion repose sur un système d'information intégré permettant de faciliter le suivi de l'exhaustivité, la correcte évaluation des transactions et l'élaboration des informations comptables et financières selon les règles et méthodes comptable en vigueur et appliquées par la Société tant pour les comptes sociaux que pour les comptes consolidés.
- La Direction générale s'assure de la réalité des informations comptables et financières produites par la Direction Finances et Contrôle de gestion. Ces informations sont contrôlées par les commissaires aux comptes qui procèdent aux vérifications selon les normes en vigueur.

3.4 Participation des actionnaires à l'assemblée générale ordinaire annuelle

Les modalités relatives à la participation des actionnaires à l'assemblée générale ordinaire annuelle sont fixées par les articles 22, 23, 24, 25, 26, 27, 28 et 30 des statuts de la Société.

3.5 La structure du capital social de la Société au 31 décembre 2016 est la suivante :

- GROUPE SFPI : 69,3 %
- Public : 29 %
- Autocontrôle : 1,7 %

Le droit de vote attaché aux actions est proportionnel au capital qu'elles représentent. A égalité de valeur nominale, chaque action de capital ou de jouissance donne droit à une voix.

Toutefois, un droit de vote double de celui conféré aux autres actions, eu égard à la quotité du capital social qu'elles représentent, est attribué à toutes les actions entièrement libérées pour lesquelles il sera justifié d'une inscription nominative depuis trois ans au moins au nom du même actionnaire.

A cet égard, il est précisé que la société GROUPE SFPI détient 82,68 % des droits de vote de DOM SECURITY.

3.6 Information et communication des actionnaires

L'essentiel de l'information des actionnaires se fait par le biais du site **web** de la Société (www.dom-security.com) sous le contrôle et la direction du Président Directeur Général de DOM SECURITY.

3.7 Principaux risques auxquels est confronté le Groupe, et procédures de gestion

Les principaux facteurs de risques sont les suivants :

Risque clients

Le risque de non recouvrement des créances est maîtrisé en amont par une bonne connaissance du marché, de la clientèle et pour certains nouveaux clients par la détermination d'encours résultant d'analyses financières spécifiques.

Risque de taux et de change

Il n'y a plus d'emprunt à taux variable.

Le Groupe DOM SECURITY est peu exposé au risque de change.

Assurance

Le Groupe a souscrit les assurances couvrant correctement les risques encourus par son activité.

Risque pays

Aucune activité n'est développée dans un pays identifié comme à risque.

4 – POUVOIR DU DIRECTEUR GENERAL.

Les fonctions de Directeur Général sont assurées exclusivement par le Président du conseil d'administration.

Aucune limitation, en dehors de celles prévues par les dispositions légales, n'a été apportée aux pouvoirs du Président Directeur Général.

Le Président Directeur Général :

Henri MOREL



Rapports des commissaires aux comptes

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2016

Mesdames, Messieurs les Actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2016, sur :

- le contrôle des comptes annuels de la société DOM SECURITY S.A., tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

1 - Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

2 - Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance l'élément suivant : la note « Principes, règles et méthodes comptables – Immobilisations financières » de l'annexe sur les comptes annuels expose les règles et méthodes comptables relatives à l'évaluation des titres de participation.

Dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables suivis par votre société, nous avons vérifié le caractère approprié des méthodes comptables visées ci-dessus et des informations fournies dans l'annexe des comptes et nous nous sommes assurés de leur correcte application.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

3 - Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration et dans les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.

Concernant les informations fournies en application des dispositions de l'article L. 225-102-1 du Code de commerce sur les rémunérations et avantages versés aux mandataires sociaux ainsi que sur les engagements consentis en leur faveur, nous avons vérifié leur concordance avec les comptes ou avec les données ayant servi à l'établissement de ces comptes et, le cas échéant, avec les éléments recueillis par votre société auprès des sociétés contrôlant votre société ou contrôlées par elle. Sur la base de ces travaux, nous attestons l'exactitude et la sincérité de ces informations.

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation, de contrôle et à l'identité des détenteurs de capital ou des droits de votes vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Paris La Défense, le 26 avril 2017

KPMG Audit Paris et Centre
Nahid Sheikhalishahi
Associé

Neuilly-sur-Seine, le 26 avril 2017

Deloitte & Associés
Stéphane Ménard
Associé

Rapports des commissaires aux comptes

RAPPORT SPECIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES CONVENTIONS ET ENGAGEMENTS REGLEMENTES

Mesdames, Messieurs les Actionnaires,

En notre qualité de Commissaires aux Comptes de votre société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions et engagements réglementés.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques, les modalités essentielles ainsi que les motifs justifiant de l'intérêt pour la société des conventions et engagements dont nous avons été avisés ou que nous aurions découverts à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions et engagements. Il vous appartient, selon les termes de l'article R. 225-31 du Code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions et engagements en vue de leur approbation.

Par ailleurs, il nous appartient, le cas échéant, de vous communiquer les informations prévues à l'article R. 225-40 du Code de commerce relatives à l'exécution, au cours de l'exercice écoulé, des conventions et engagements déjà approuvés par l'assemblée générale.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie Nationale des Commissaires aux Comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

CONVENTIONS ET ENGAGEMENTS SOUMIS A L'APPROBATION DE L'ASSEMBLEE GENERALE

Conventions et engagements autorisés au cours de l'exercice écoulé

En application de l'article L.225-40 du Code de commerce, nous avons été avisés des conventions et engagements suivants qui ont fait l'objet de l'autorisation préalable de votre Conseil d'Administration.

CONVENTION DE PRESTATIONS DE SERVICES DE DOM SECURITY S.A. AVEC SES FILIALES

- **Personne concernée** : Henri Morel, Président de DENY SECURITY S.A.S., Président de DOM-METALUX S.A.S., Président de DOM RONIS S.A.S., Président de PICARD-SERRURES S.A.S., Président de OMNITECH SECURITY S.A.S., Administrateur de DOM-CR S.A., Membre du conseil de surveillance de EURO-ELZETT Srl, Directeur Général de DOM-UK Ltd, Membre du conseil de surveillance de DOM-TITAN S.A., Gérant de SECU BETEILIGUNGS GmbH, elle-même gérante de DOM GmbH & CO, Membre du conseil de surveillance de DOM-POLSKA, Administrateur de UCEM S.A., Administrateur de DOM-MCM, et Administrateur et PDG de DOM SECURITY S.A.
- **Nature et objet** : convention de prestations de services du 5 décembre 2001 et ses avenants n°1 du 26 novembre 2013, n°2 du 21 décembre 2015 et n°3 du 25 juillet 2016 dans laquelle la société DOM SECURITY S.A. s'engage à fournir à ses filiales son assistance et ses conseils.
- **Modalités** : les modalités de calcul sont les suivantes :
 - Assurances : ces prestations sont facturées au coût exact,
 - Export : ces prestations sont refacturées sur la base du chiffre d'affaires réalisé directement ou indirectement sur la zone géographique,
 - Foires et salons : ces prestations sont facturées à 50 % du coût exact,
 - Comptable et social : ces prestations sont refacturées au coût exact pour les coûts affectables et à 50% pour les coûts non affectables,
 - Commercial : ces prestations sont refacturées sur la base du temps passé pour les coûts affectables et sur la base de la contribution au chiffre d'affaires production consolidé du business unit concernée,
 - Communication : ces prestations sont refacturées sur la base du temps passé pour les coûts affectables et sur la base de la contribution au chiffre d'affaires consolidé de la zone géographique concernée pour les coûts non affectables.

Le produit comptabilisé au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2016 relatif à cette convention, est de 2 510 972 € hors taxes et se décompose ainsi :

Filiale	Produit
DENY SECURITY S.A.S.	224 225 €
DOM-METALUX S.A.S.	219 964 €
DOM RONIS S.A.S.	192 062 €
PICARD-SERRURES S.A.S.	248 090 €
OMNITECH SECURITY S.A.S.	54 992 €
DOM-CR S.A.	151 970 €
EURO-ELZETT S.A.R.L.	59 647 €
DOM-UK LTD	109 452 €
DOM-TITAN S.A.	300 169 €
DOM GMBH & CO KG	546 728 €
DOM POLSKA S.A.R.L.	137 481 €
UCEM S.A.	59 685 €
DOM SUISSE S.A.	31 638 €
DOM-MCM S.A.	174 869 €
Total	2 510 972 €

L'avenant n°3 a modifié la durée de la convention qui est désormais à durée indéterminée.

- Motif justifiant de son intérêt pour la société : votre Conseil d'Administration a précisé que la convention trouve sa motivation dans l'assistance de holding, du gouvernement d'entreprise et de la bonne gestion des filiales.

CONVENTION DE PRESTATIONS DE SERVICES AVEC LA SOCIETE GROUPE S.F.P.I. S.A.

- Personne concernée : Henri Morel, administrateur et PDG de DOM SECURITY S.A. & GROUPE S.F.P.I. S.A.
- Nature et objet : convention de prestations de services du 30 septembre 1991 et son avenant n°1 du 25 Juillet 2016 dans laquelle la société GROUPE S.F.P.I. S.A. s'engage à fournir à la société DOM SECURITY S.A. son assistance et ses conseils.
- Modalités : les modalités de calcul de la rémunération sont les suivantes :
 - 1 % hors taxes du chiffre d'affaires social hors taxes jusqu'à 75 M€ de chiffre d'affaires,
 - 0,50 % hors taxes du chiffre d'affaires social hors taxes pour la part du chiffre d'affaires comprise entre 75 M€ et 150 M€ hors taxes,
 - 0,25 % hors taxes du chiffre d'affaires social hors taxes pour la part du chiffre d'affaires au-delà de 150 M€ hors taxes.

La charge comptabilisée au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2016 relative à cette convention est de 26 226 € hors taxes.

- Motif justifiant de son intérêt pour la société : votre Conseil d'Administration a précisé que la convention trouve sa motivation dans l'assistance de holding, du gouvernement d'entreprise et de la bonne gestion des filiales.

CONVENTION DE SOUS-LOCATION AVEC LA SOCIETE GROUPE S.F.P.I. S.A.

- Personne concernée : Henri Morel, administrateur et PDG de DOM SECURITY S.A. & GROUPE S.F.P.I. S.A.
- Nature et objet : convention de sous-location du 27 septembre 2016 dans laquelle la société GROUPE S.F.P.I. S.A., s'engage à louer une surface de bureaux de 75 m².
- Modalités : loyer annuel forfaitaire de 62 500 € hors taxes, charges comprises, payable trimestriellement à terme à échoir, soit 15 625 € hors taxes, charges comprises.

La charge comptabilisée au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2016 relative à cette convention est de 0 € hors taxes.

- Motif justifiant de son intérêt pour la société : votre Conseil d'Administration a précisé que la convention trouve sa motivation dans l'assistance de holding, du gouvernement d'entreprise et de la bonne gestion des filiales.

CONVENTION D'INTEGRATION FISCALE CONCLUE ENTRE DOM SECURITY S.A. ET SES FILIALES

- Personne concernée : Henri Morel, Président de DENY SECURITY S.A.S., Président de DOM-METALUX S.A.S., Président de DOM RONIS S.A.S., Président de PICARD-SERRURES S.A.S. et Administrateur et PDG de DOM SECURITY S.A.
- Nature et objet : convention d'intégration fiscale.
- Modalités : les sociétés suivantes sont soumises à la convention d'intégration fiscale de la société DOM SECURITY S.A. :
 - DENY SECURITY S.A.S.
 - DOM-METALUX S.A.S.
 - DOM RONIS S.A.S.
 - PICARD-SERRURES S.A.S.
 - DOM PARTICIPATIONS S.A.S.
 - DOM TSS S.A.S.U.
- Motif justifiant de son intérêt pour la société : votre Conseil d'Administration a précisé que la convention trouve sa motivation dans l'assistance de holding, du gouvernement d'entreprise et de la bonne gestion des filiales.

CONVENTIONS ET ENGAGEMENTS DEJA APPROUVES PAR L'ASSEMBLEE GENERALE

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention ni d'aucun engagement déjà approuvés par l'assemblée générale dont l'exécution se serait poursuivie au cours de l'exercice écoulé.

Paris La Défense, le 26 avril 2017

Neuilly-sur-Seine, le 26 avril 2017

KPMG Audit Paris et Centre

Nahid Sheikhalishahi

Associé

Deloitte & Associés

Stéphane Ménard

Associé

Rapports des commissaires aux comptes

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES CONSOLIDÉS DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2016

Mesdames, Messieurs les Actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2016 :

- le contrôle des comptes consolidés de la société DOM SECURITY S.A., tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- la vérification spécifique prévue par la loi.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le Conseil d'Administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

1- Opinion sur les comptes consolidés

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes consolidés. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes consolidés de l'exercice sont, au regard du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne réguliers et sincères et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière ainsi que du résultat de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

2- Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants : la Direction de votre Groupe est conduite à effectuer des estimations et à formuler des hypothèses qui affectent les montants figurant dans ses états financiers et les notes qui les accompagnent. Parmi les comptes qui sont sujets à des estimations comptables significatives et susceptibles d'une justification de nos appréciations figurent les goodwill et les actifs à durée de vie indéfinie.

Le Groupe procède, à chaque clôture, à un test de dépréciation des goodwill et des actifs à durée de vie indéfinie selon les modalités décrites dans le paragraphe 9 « Perte de valeur » des « principes comptables, méthodes d'évaluation, options IFRS retenues » et dans la note 14 c) « Variation des pertes de valeur » de l'annexe sur les comptes consolidés.

Sur la base des informations qui nous ont été communiquées, nos travaux ont consisté à apprécier les données et les hypothèses sur lesquelles se fondent ces estimations et à examiner les procédures d'approbation de ces estimations. Nous avons procédé à l'appréciation du caractère raisonnable de ces estimations et vérifié que le paragraphe 9 « Perte de valeur » des principes comptables et la note 14 c) « Variation des pertes de valeur » de l'annexe sur les comptes consolidés donnent une information appropriée.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes consolidés, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

3- Vérification spécifique

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, à la vérification spécifique prévue par la loi des informations données dans le rapport sur la gestion du groupe.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

Paris La Défense, le 26 avril 2017

KPMG Audit Paris et Centre

Nahid Sheikhalishahi

Associé

Neuilly-sur-Seine, le 26 avril 2017

Deloitte & Associés

Stéphane Ménard

Associé

Rapports des commissaires aux comptes

ATTESTATION DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES AUX PRESTATIONS FACTUREES PAR GROUPE SFPI SA POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2016

Mesdames, Messieurs les Actionnaires,

En notre qualité de commissaire aux comptes de Dom Security S.A. et en réponse à votre demande, nous avons établi la présente attestation sur les informations relatives aux prestations facturées par Groupe S.F.P.I. S.A. figurant dans le document ci-joint et établi à la demande de l'Autorité des Marchés Financiers.

Ce document, initialisé aux seules fins d'identification, fait ressortir un montant de facturations de €1 504 986 hors taxes.

Ces informations ont été établies sous votre responsabilité à partir des livres comptables ayant servi à la préparation des comptes consolidés pour l'exercice clos le 31 décembre 2016.

Il nous appartient d'attester ces informations.

Dans le cadre de notre mission de commissariat aux comptes, nous avons effectué un audit des comptes consolidés de Dom Security S.A. pour l'exercice clos le 31 décembre 2016. Notre audit, effectué selon les normes d'exercice professionnel applicables en France, avait pour objectif d'exprimer une opinion sur les comptes consolidés pris dans leur ensemble, et non pas sur des éléments spécifiques de ces comptes utilisés pour la détermination des informations. Par conséquent, nous n'avons pas effectué nos tests d'audit et nos sondages dans cet objectif et nous n'exprimons aucune opinion sur ces éléments pris isolément.

Nos travaux, qui ne constituent ni un audit ni un examen limité, ont été effectués selon la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette intervention. Ces travaux ont consisté par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, à :

- effectuer les rapprochements nécessaires entre ces informations et la comptabilité dont elles sont issues et vérifier qu'elles concordent avec les éléments ayant servi de base à l'établissement des comptes consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2016 ;
- vérifier la conformité de ces informations avec les stipulations de la convention de prestations de services de Groupe S.F.P.I. S.A. ;

Sur la base de nos travaux, nous n'avons pas d'observation à formuler sur les informations figurant dans le document joint.

Cette attestation est établie à votre attention dans le contexte précisé au premier paragraphe et ne doit pas être utilisée, diffusée ou citée à d'autres fins.

Paris La Défense, le 26 avril 2017

KPMG Audit Paris et Centre

Nahid Sheikhalishahi

Associé

ATTESTATION RELATIVE AUX PRESTATIONS FACTUREES PAR GROUPE SFPI S.A.

Je soussigné, Henri Morel, agissant en ma qualité de Président Directeur Général de la société DOM SECURITY S.A. atteste que le montant global des honoraires facturés directement par GROUPE SFPI S.A. aux filiales de DOM SECURITY S.A. au titre des frais de management, s'élève à :

En € HT	2016	2015
DENY SECURITY	224850	251660
DOM-METALUX	119120	126260
DOM RONIS	148278	135290
PICARD-SERRURES	156 690	157 220
DOM-TITAN	72 870	59 430
DOM GMBH & CO KG	416 003	237 005
EURO-ELZETT	37 009	34 517
DOM-CR	34 566	35 441
OMNITECH SECURITY	62 480	70 810
DOM SUISSE	28 076	32 655
DOM-MCM	71 799	38 423
UCEM	22 701	21 917
DOM-UK	25 543	0
DOM NEDERLAND	85 001	0
TOTAL	1 504 986	1 200 628

Henri Morel
Président Directeur Général

Rapports des commissaires aux comptes

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMMISSAIRES ETABLI EN APPLICATION DE L'ARTICLE L. 225-235 DU CODE DE COMMERCE SUR LE
RAPPORT DU PRESIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Aux Actionnaires,

En notre qualité de Commissaires aux Comptes de la Société DOM SECURITY S.A et en application des dispositions de l'article L. 225-235 du Code de commerce, nous vous présentons notre rapport sur le rapport établi par le Président de votre Société conformément aux dispositions de l'article L. 225-37 du Code de commerce au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2016.

Il appartient au Président d'établir et de soumettre à l'approbation du Conseil d'Administration un rapport rendant compte des procédures de contrôle interne et de gestion des risques mises en place au sein de la Société et donnant les autres informations requises par l'article L. 225-37 du Code de commerce, relatives notamment au dispositif en matière de gouvernement d'entreprise.

Il nous appartient :

- de vous communiquer les observations qu'appellent de notre part les informations contenues dans le rapport du Président concernant les procédures de contrôle interne et de gestion des risques relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière, et,
- d'attester que le rapport comporte les autres informations requises par l'article L. 225-37 du Code de commerce, étant précisé qu'il ne nous appartient pas de vérifier la sincérité de ces autres informations.

Nous avons effectué nos travaux conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France.

I. Informations concernant les procédures de contrôle interne et de gestion des risques relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière

Les normes d'exercice professionnel requièrent la mise en œuvre de diligences destinées à apprécier la sincérité des informations concernant les procédures de contrôle interne et de gestion des risques relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière contenues dans le rapport du Président. Ces diligences consistent notamment à :

- prendre connaissance des procédures de contrôle interne et de gestion des risques relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière sous-tendant les informations présentées dans le rapport du Président ainsi que de la documentation existante ;
- prendre connaissance des travaux ayant permis d'élaborer ces informations et de la documentation existante ;
- déterminer si les déficiences majeures du contrôle interne relatif à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière que nous aurions relevées dans le cadre de notre mission font l'objet d'une information appropriée dans le rapport du Président.

Sur la base de ces travaux, nous n'avons pas d'observation à formuler sur les informations concernant les procédures de contrôle interne et de gestion des risques de la société relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière contenues dans le rapport du Président du Conseil d'Administration, établi en application des dispositions de l'article L. 225-37 du Code de commerce.

II. Autres informations

Nous attestons que le rapport du Président du Conseil d'Administration comporte les autres informations requises à l'article L. 225-37 du Code de commerce.

Neuilly-sur-Seine et Paris La Défense, le 26 avril 2017

Les Commissaires aux Comptes

Deloitte & Associés

Stéphane Ménard

Associé

KPMG Audit Paris et Centre

Nahid Sheikhalishahi

Associé

Rapport de l'organisme tiers indépendant, sur les informations sociales, environnementales et sociales

RAPPORT DU PROFESSIONNEL DE L'EXPERTISE COMPTABLE DESIGNÉ ORGANISME TIERS INDÉPENDANT, SUR LES INFORMATIONS SOCIALES, ENVIRONNEMENTALES ET SOCIÉTALES CONSOLIDÉES FIGURANT DANS LE RAPPORT DE GESTION

Aux actionnaires,

En notre qualité de professionnel de l'expertise comptable désigné organisme tiers indépendant, accrédité par le COFRAC sous le numéro 3-1055 (dont la portée est disponible sur le site www.cofrac.fr), nous vous présentons notre rapport sur les informations sociales, environnementales et sociétales consolidées relatives à l'exercice clos le 31 décembre 2016, présentées dans le rapport de gestion (ci-après les « Informations RSE »), en application des dispositions de l'article L. 225-102-1 du Code de commerce.

Responsabilité de la société

Il appartient au Conseil d'Administration d'établir un rapport de gestion comprenant les Informations RSE prévues à l'article R.225-105-1 du Code de commerce, préparées conformément au référentiel (ci-après « le Référentiel »).

Indépendance et contrôle qualité

Notre indépendance est définie par les textes réglementaires, le code de déontologie de la profession inséré dans le décret du 30 mars 2012 relatif à l'exercice de l'activité d'expertise comptable et prend en compte les dispositions prévues à l'article L. 822-11 du Code de commerce. Par ailleurs, nous avons mis en place un système de contrôle qualité qui comprend des politiques et des procédures documentées visant à assurer le respect des règles déontologiques, des normes d'exercice professionnel et des textes légaux et réglementaires applicables.

Responsabilité du professionnel de l'expertise comptable

Il nous appartient, sur la base de nos travaux :

- d'attester que les Informations RSE requises sont présentes dans le rapport de gestion ou font l'objet, en cas d'omission, d'une explication en application du troisième alinéa de l'article R. 225-105 du Code de commerce (Attestation de présence des Informations RSE) ;
- d'exprimer une conclusion d'assurance modérée sur le fait que les Informations RSE prises dans leur ensemble, sont présentées, dans tous leurs aspects significatifs, de manière sincère conformément au Référentiel (Avis motivé sur la sincérité des Informations RSE).

Nos travaux ont mobilisé la compétence de 3 personnes entre le 25 octobre 2016 et le 24 mars 2017 pour une durée de 10 jours avec un audit sur site le 2 février 2017.

Nous avons conduit les travaux décrits ci-après conformément aux normes professionnelles applicables en France et à l'arrêté du 13 mai 2013 déterminant les modalités dans lesquelles l'organisme tiers indépendant conduit sa mission.

1. Attestation de présence des Informations RSE

Nature et étendue des travaux

Nous avons pris connaissance, sur la base d'entretiens avec les responsables des directions concernées, de l'exposé des orientations en matière de développement durable, en fonction des conséquences sociales et environnementales liées à l'activité de la société et de ses engagements sociétaux et, le cas échéant, des actions ou programmes qui en découlent. Nous avons comparé les Informations RSE présentées dans le rapport de gestion avec la liste prévue par l'article R. 225-105-1 du Code de commerce.

En cas d'absence de certaines informations consolidées, nous avons vérifié que des explications étaient fournies conformément aux dispositions de l'article R. 225-105 alinéa 3 du Code de commerce.

Nous avons vérifié que les Informations RSE couvraient le périmètre consolidé, à savoir la société ainsi que ses filiales au sens de l'article L. 233-1 et les sociétés qu'elle contrôle au sens de l'article L. 233-3 du Code de commerce avec les limites précisées au paragraphe Méthodologie du Bilan RSE inclus dans le rapport de gestion.

Conclusion

Sur la base de ces travaux et compte tenu des limites mentionnées ci-dessus, nous attestons la présence dans le rapport de gestion des Informations RSE requises.

2. Avis motivé sur la sincérité des Informations RSE

Nature et étendue des travaux

Nous avons mené 7 entretiens avec les personnes responsables de la préparation des Informations RSE auprès des directions en charge des processus de collecte des informations et, le cas échéant, responsables des procédures de contrôle interne et de gestion des risques, afin :

- d'apprécier le caractère approprié du Référentiel au regard de sa pertinence, son exhaustivité, sa fiabilité, sa neutralité, son caractère compréhensible, en prenant en considération, le cas échéant, les bonnes pratiques du secteur ;
- de vérifier la mise en place d'un processus de collecte, de compilation, de traitement et de contrôle visant à l'exhaustivité et à la cohérence des Informations RSE et prendre connaissance des procédures de contrôle interne et de gestion des risques relatives à l'élaboration des Informations RSE.

Nous avons déterminé la nature et l'étendue de nos tests et contrôles en fonction de la nature et de l'importance des Informations RSE au regard des caractéristiques de la société, des enjeux sociaux et environnementaux de ses activités, de ses orientations en matière de développement durable et des bonnes pratiques sectorielles.

Nous avons en particulier étudié :

- informations sociales : effectif total ; absentéisme ; Conditions de santé et de sécurité au travail ; Fréquence et gravité des accidents du travail ; politique de formation ; nombre d'heures de formation ;
- informations environnementales : Organisation de la société pour prendre en compte les questions environnementales ; mesures de prévention, de recyclage, de réutilisation, d'autres formes de valorisation et d'élimination des déchets ;
- informations sociétales : importance de la sous-traitance et la prise en compte dans les relations avec les fournisseurs et les sous-traitants de leur responsabilité sociale et environnementale

Pour ces informations RSE que nous avons considérées les plus importantes :

- au niveau de l'entité consolidante et du site de MCM, nous avons consulté les sources documentaires et mené des entretiens pour corroborer les informations qualitatives (organisation, politiques, actions), nous avons mis en œuvre des procédures analytiques sur les informations quantitatives et vérifié, sur la base de sondages, les calculs ainsi que la consolidation des données et nous avons vérifié leur cohérence et leur concordance avec les autres informations figurant dans le rapport de gestion ;
- au niveau d'un échantillon représentatif de sites (MCM) que nous avons sélectionnés en fonction de leur activité, de leur contribution aux indicateurs consolidés, de leur implantation et d'une analyse de risque, nous avons mené des entretiens pour vérifier la correcte application des procédures et mis en œuvre des tests de détail sur la base d'échantillonnages, consistant à vérifier les calculs effectués et à rapprocher les données des pièces justificatives. L'échantillon ainsi sélectionné représente entre 3.6% et 18.4% des données sociales quantitatives, et 24.3% des données environnementales.

Pour les autres informations RSE consolidées, nous avons apprécié leur cohérence par rapport à notre connaissance de la société.

Enfin, nous avons apprécié la pertinence des explications relatives, le cas échéant, à l'absence totale ou partielle de certaines informations.

Nous estimons que les méthodes d'échantillonnage et tailles d'échantillons que nous avons retenues en exerçant notre jugement professionnel nous permettent de formuler une conclusion d'assurance modérée. Du fait du recours à l'utilisation de techniques d'échantillonnages ainsi que des autres limites inhérentes au fonctionnement de tout système d'information et de contrôle interne, le risque de non-détection d'une anomalie significative dans les Informations RSE ne peut être totalement éliminé.

Conclusion

Sur la base de ces travaux, nous n'avons pas relevé d'anomalie significative de nature à remettre en cause le fait que les Informations RSE, prises dans leur ensemble, sont présentées de manière sincère, conformément au Référentiel.

Fait à Toulouse, le 24 mars 2017

L'ORGANISME TIERS INDEPENDANT

SAS CABINET DE SAINT FRONT

Jacques de SAINT FRONT

Président



Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 18 mai 2017

PROJET DES RESOLUTIONS

Première résolution

Approbation des comptes annuels de l'exercice ; quitus aux administrateurs

L'Assemblée, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion et d'activité du Conseil d'Administration et du rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2016, approuve lesdits comptes tels qu'ils ont été présentés et faisant ressortir un bénéfice net de 3 494 571,09 €, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes ou résumés dans ces rapports.

En conséquence, elle donne aux administrateurs quitus entier et sans réserve de l'exécution de leur mandat pour l'exercice écoulé.

L'Assemblée prend acte que les comptes de l'exercice écoulé ne prennent pas en charge de dépenses non déductibles du résultat fiscal, au regard de l'article 39-4 du Code Général des Impôts.

Deuxième résolution

Dotation du compte Autres réserves

L'Assemblée, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion et d'activité du Conseil d'administration, et afin de satisfaire aux obligations légales, décide de doter le compte Autres réserves d'un montant de 32 488 790,84 €, par prélèvement du même montant sur le compte Report à nouveau.

L'Assemblée prend acte qu'en conséquence de cette dotation, le solde du compte Report à nouveau sera ramené à zéro et celui du compte Autres réserves sera d'un montant de 32 488 790,84 €.

Troisième résolution

Affectation du résultat de l'exercice ; mise en paiement du dividende

L'Assemblée, approuve la proposition d'affectation du résultat qui lui a été présentée par le Conseil d'administration.

En conséquence, le bénéfice de l'exercice s'élevant à 3 494 571,09 € est affecté de la façon suivante :

Origine :

- Résultat de l'exercice : 3 494 571,09 €.

Affectation :

- Dividende : 4 276 916 € soit 1,75 € par action, prélevés comme suit :
 - 3 476 916 € sur le résultat de l'exercice.
 - 800 000 € prélevés sur le compte Autres réserves.
- Le solde du résultat de l'exercice au compte Autres réserves dont le solde qui s'élève à 32 488 790,84 € sera ramené à 31 706 445,93 €.

Ce dividende est éligible, pour les personnes physiques fiscalement domiciliées en France, à la réfaction de 40 % prévue à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts.

L'Assemblée reconnaît avoir été informée que, suite à la Loi de Finance pour 2013, les dividendes perçus, éligibles à la réfaction prévue à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts, sont assujettis à un prélèvement forfaitaire non libératoire et obligatoire prévu à l'article 117 Quater du Code général des impôts, dont le taux est de 21 %.

Le dividende en numéraire sera mis en paiement le 26 mai 2017.

L'Assemblée prend acte de ce que les sommes distribuées à titre de dividendes, pour les trois précédents exercices, ont été les suivantes :

Exercice	Dividende	Dividende par action
2013	4 276 916 €	1,75 €
2014	3 665 928 €	1,50 €
2015	3 665 928 €	1,50 €

Quatrième résolution

Dividende et détention par la Société de ses propres actions

Au cas où, lors de la mise en paiement du dividende, la Société détiendrait certaines de ses propres actions, le bénéfice distribuable correspondant au dividende non versé en raison de la détention desdites actions, serait affecté au compte Report à Nouveau.

Cinquième résolution

Approbation des conventions et engagements relevant de l'article L. 225-38 et suivants du Code de commerce, autorisés au cours d'exercices antérieurs et dont l'exécution s'est poursuivie durant l'exercice écoulé

L'Assemblée, après avoir entendu la lecture du rapport spécial des Commissaires aux comptes sur les conventions et engagements relevant de l'article L. 225-38 et suivants du Code de Commerce dont l'exécution s'est poursuivie durant l'exercice écoulé, approuve les conclusions dudit rapport et les conventions et engagements qui y sont mentionnés.

Cette résolution est soumise à un droit de vote auquel les actionnaires intéressés ne participent pas étant précisé que leurs actions sont exclues du calcul du quorum et de la majorité.

Sixième résolution

Approbation des conventions et engagements relevant de l'article L. 225-38 et suivants du Code de Commerce et conclus au cours de l'exercice écoulé

L'Assemblée, après avoir entendu la lecture du rapport spécial des Commissaires aux comptes sur les conventions et engagements relevant de l'article L. 225-38 et suivants du Code de Commerce conclus au cours de l'exercice écoulé, approuve les conclusions dudit rapport et les conventions et engagements qui y sont mentionnés.

Cette résolution est soumise à un droit de vote auquel les actionnaires intéressés ne participent pas étant précisé que leurs actions sont exclues du calcul du quorum et de la majorité.

Septième résolution

Approbation des comptes consolidés de l'exercice

L'Assemblée, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion et d'activité du Conseil d'administration et du rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2016, approuve les comptes consolidés arrêtés au 31 décembre 2016 tels qu'ils ont été présentés faisant ressortir un résultat net des entreprises consolidées de 11 018 K€, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes ou résumées dans le rapport de gestion et d'activités.

La part nette Groupe après intérêts des minoritaires ressort à 11 003 K€.

Huitième résolution

Approbation des éléments composant la rémunération des membres du conseil d'administration

L'Assemblée, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion et d'activité du Conseil d'administration, approuve la répartition des jetons de présence versés aux membres du conseil d'administration, en raison de leur mandat, et présentés dans le rapport précité.

Neuvième résolution

Attribution de jetons de présence

L'Assemblée, fixe le montant des jetons de présence à répartir entre les administrateurs à la somme de vingt et un mille (21 000,00) euros.

Dixième résolution

Renouvellement du mandat d'administrateur de Monsieur Henri MOREL

L'Assemblée, constatant que le mandat d'administrateur de Monsieur Henri MOREL arrive à son terme à l'issue de la présente réunion, décide de renouveler ledit mandat pour une nouvelle période de trois (3) années, soit jusqu'à l'issue de l'assemblée générale qui statuera en 2020 sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2019.

Onzième résolution

Renouvellement du mandat d'administrateur de Monsieur Jean-Bertrand PROT

L'Assemblée, constatant que le mandat d'administrateur de Monsieur Jean-Bertrand PROT arrive à son terme à l'issue de la présente réunion, décide de renouveler ledit mandat pour une nouvelle période de trois (3) années, soit jusqu'à l'issue de l'assemblée générale qui statuera en 2020 sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2019.

Douzième résolution

Renouvellement du mandat d'administrateur de Monsieur Nicolas LOYAU

L'Assemblée, constatant que le mandat d'administrateur de Monsieur Nicolas LOYAU arrive à son terme à l'issue de la présente réunion, décide de renouveler ledit mandat pour une nouvelle période de trois (3) années, soit jusqu'à l'issue de l'assemblée générale qui statuera en 2020 sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2019.

Treizième résolution

Renouvellement du mandat d'administrateur de Madame Valentine LAUDE

L'Assemblée, constatant que le mandat d'administrateur de Madame Valentine LAUDE arrive à son terme à l'issue de la présente réunion, décide de renouveler ledit mandat pour une nouvelle période de trois (3) années, soit jusqu'à l'issue de l'assemblée générale qui statuera en 2020 sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2019.

Quatorzième résolution

Renouvellement du mandat d'administrateur de Madame Sophie MOREL

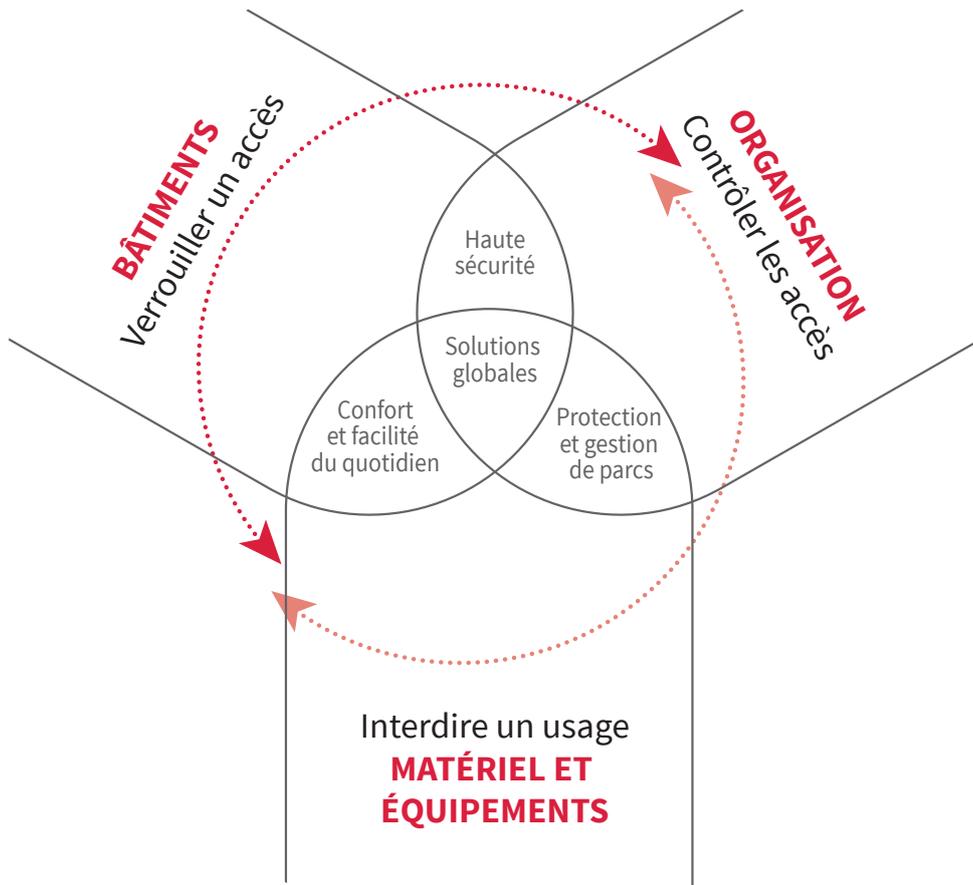
L'Assemblée, constatant que le mandat d'administrateur de Madame Sophie MOREL arrive à son terme à l'issue de la présente réunion, décide de renouveler ledit mandat pour une nouvelle période de trois (3) années, soit jusqu'à l'issue de l'assemblée générale qui statuera en 2020 sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2019.

Quinzième résolution

Pouvoirs en vue des formalités

L'Assemblée confère tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait certifié conforme du procès-verbal de la présente Assemblée en vue de l'accomplissement de toutes les formalités légales ou administratives et faire tous dépôts et publicités prévus par la législation en vigueur.

Une activité organisée autour de Trois domaines d'activité





20, rue de l'Arc de Triomphe
75017 PARIS
Tél. : +33 (0)1 46 22 09 00
Fax : +33 (0)1 46 22 99 18

www.dom-security.com

we domore for security
